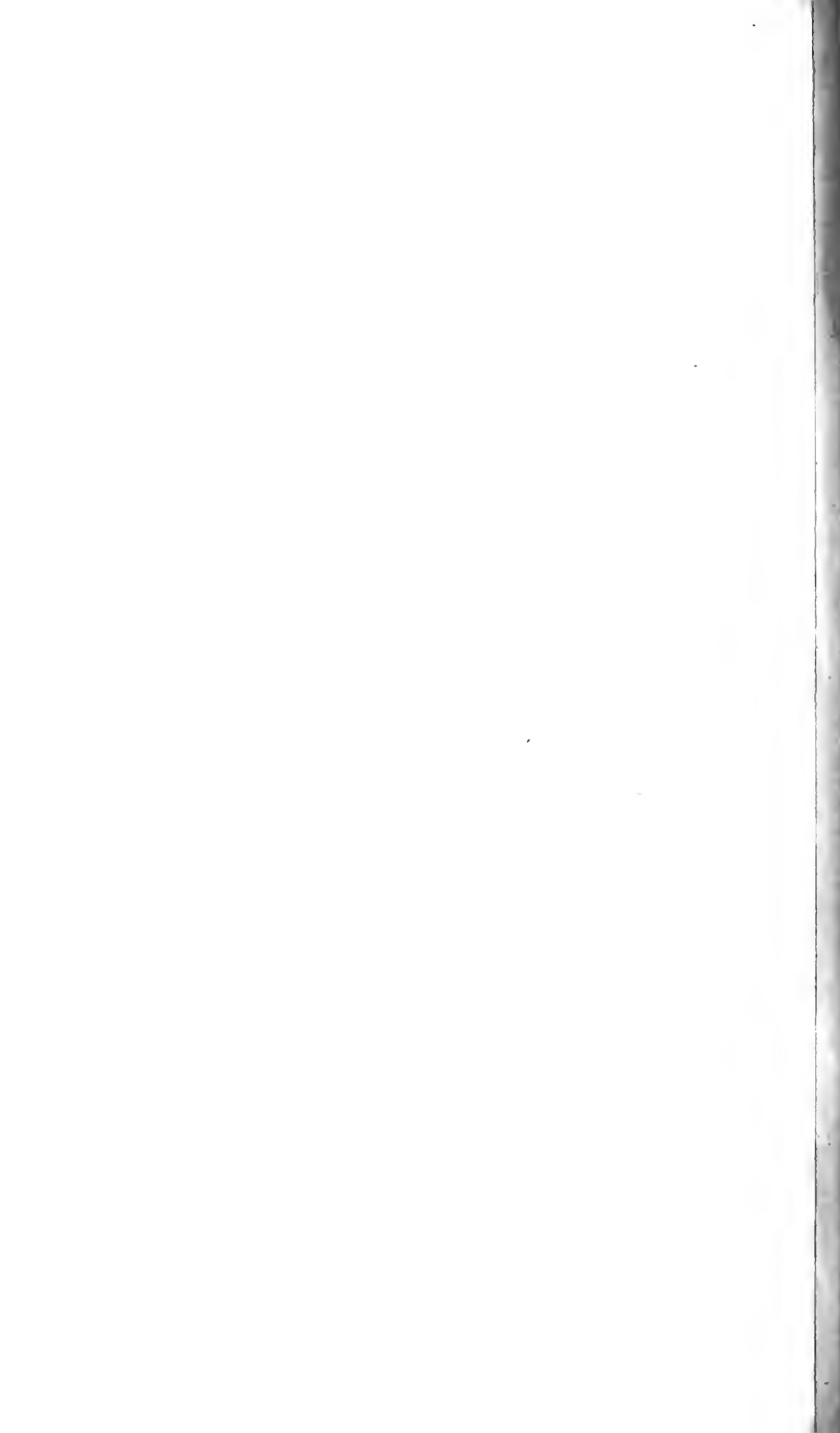


CLASSIQUES POPULAIRES

U d/of OTTAWA



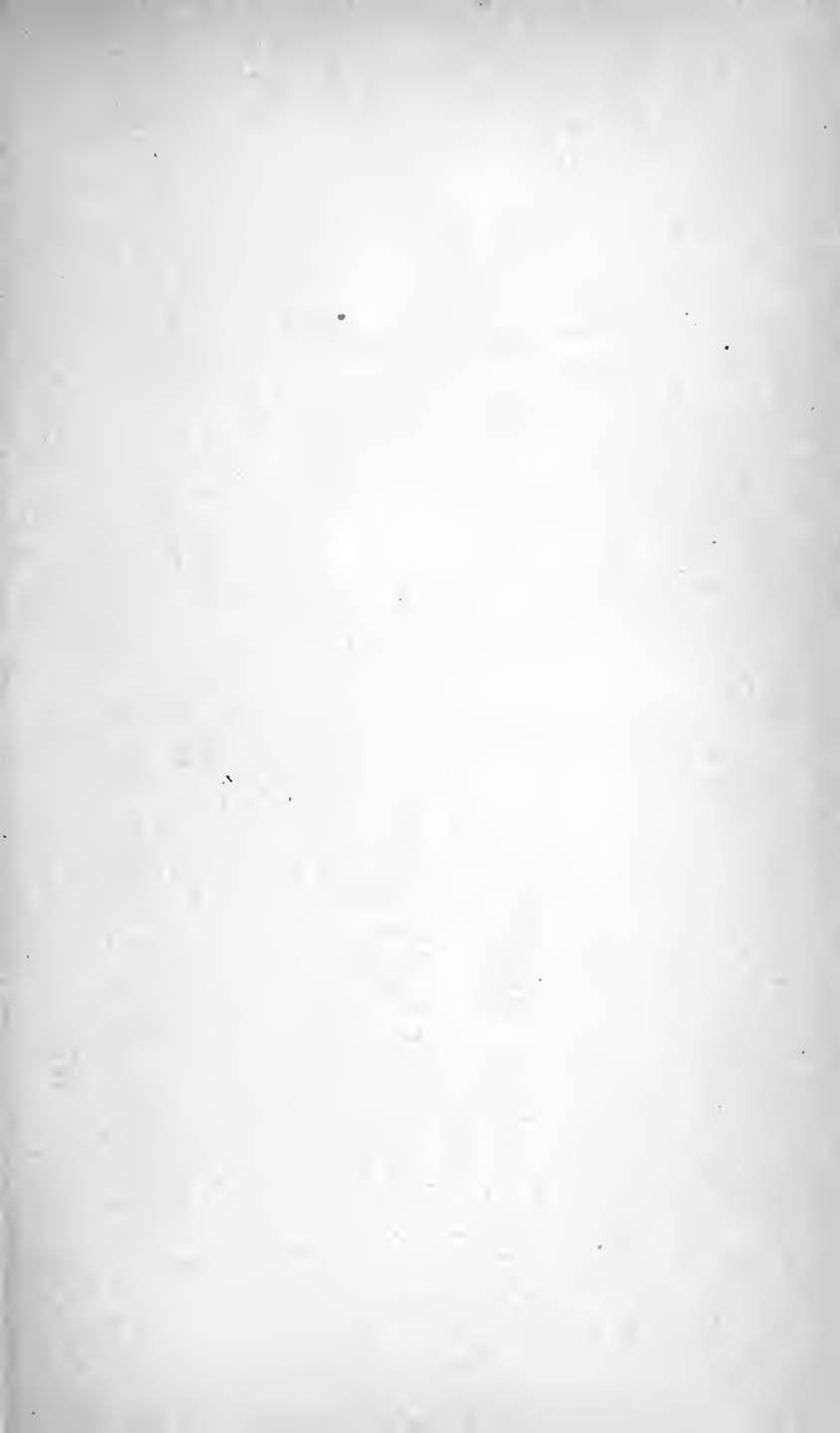
39003002299534



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/branger00caus>







COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

BÉRANGER

DU MÊME AUTEUR

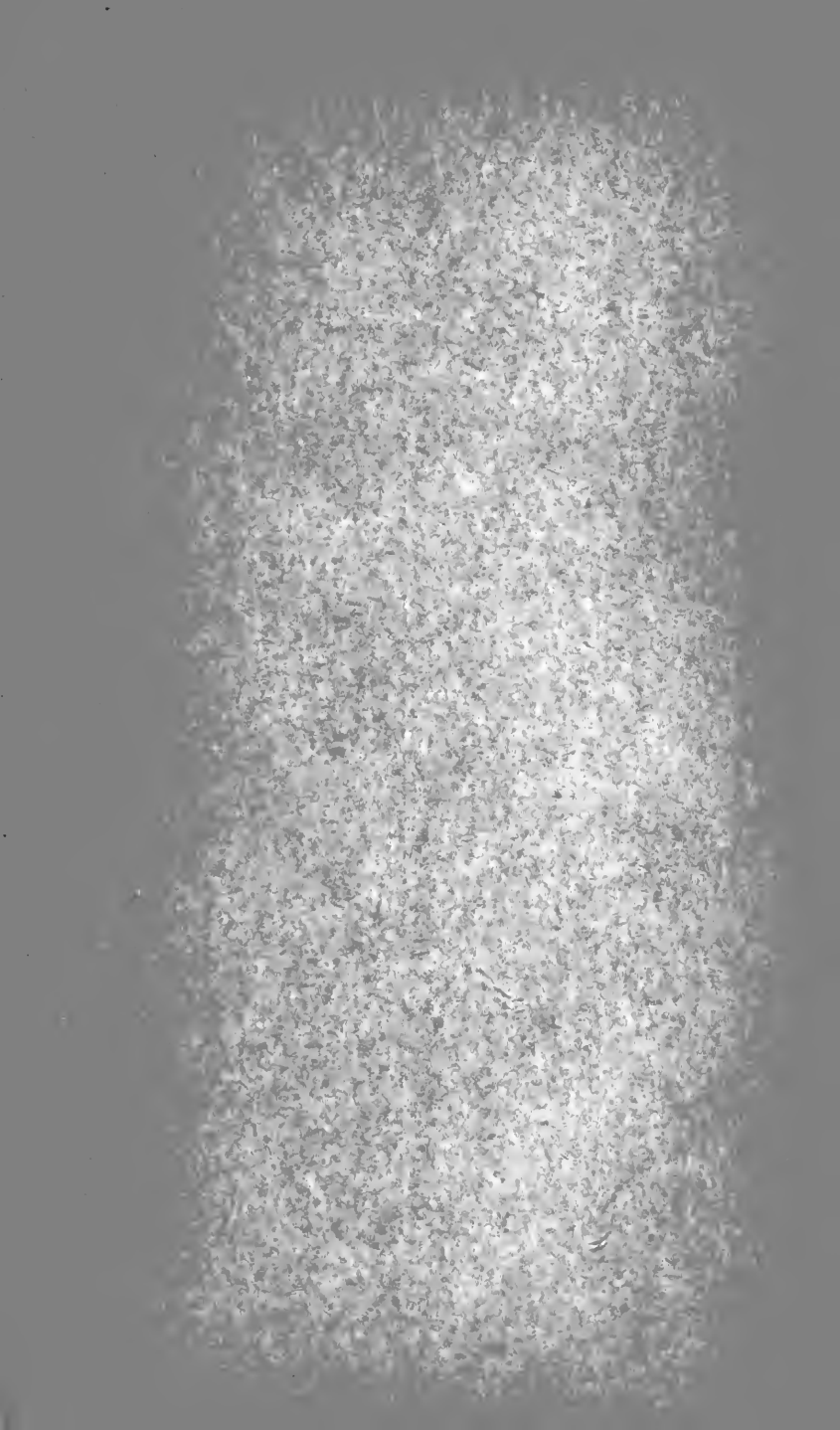
Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron (Hachette).

Etude sur le style et la langue de Phèdre (Garnier).

Trois Fabulistes (*Esopé, Phèdre, La Fontaine*), Gédalge, 2^e édition.

Cours de lecture expliquée et de composition française (*livre de l'élève, livre du maître*), Gédalge, 2^e édition.

Galerie française: les Deux-Sèvres (Curel, Gougis et C^{ie})



EN VENTE DANS CETTE COLLECTION

Prix de chaque volume, broché.	1 50
— — cart. souple, tr. rouges.	2 50
— — reliure 1/2 chagrin, tr. jaspées.	3 50

Chaque volume contient de nombreuses illustrations

CHATEAUBRIAND, par A. BARDOUX, membre de l'Institut, 1 vol.

LAMARTINE, par EDOUARD ROD, 1 vol.

VICTOR HUGO, par ERNEST DUPUY, inspecteur de l'Académie de Paris, 1 vol.

A. DE MUSSET, par A. CLAVEAU, 1 vol.

MICHELET, par F. CORRÉARD, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, 1 vol.

THIERS, par EDGAR ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol.

GUIZOT, par J. DE CROZALS, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

EMILE AUGIER, par H. PARIGOT, professeur de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly, 1 vol.

MONTESQUIEU, par EDGAR ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol.

BUFFON, par H. LEBASTEUR, professeur agrégé des Lettres au Lycée de Lyon, 1 vol.

LESAGE, par LÉO CLARETIE, docteur ès lettres, 1 vol.

VOLTAIRE, par EMILE FAGUET, 1 vol.

J.-J. ROUSSEAU, par L. DUCROS, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, 1 vol.

ANDRÉ CHÉNIER, par PAUL MORILLOT, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 1 vol.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par DE LESCURE, 1 vol.

FLORIAN, par LÉO CLARETIE, professeur agrégé des lettres, docteur ès lettres, 1 vol.

CORNEILLE, par EMILE FAGUET, professeur suppléant à la Sorbonne, 1 vol.

LA FONTAINE, par E. MÉME, 1 vol.

MOLIÈRE, par H. DURAND, inspecteur général honoraire de l'Université, 1 vol.

BOILEAU, par P. MORILLOT, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 1 vol.

RACINE, par PAUL MONCEAUX, professeur de rhétorique, docteur ès lettres, 1 vol.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, par R. VALLENY-RADOT, lauréat de l'Académie française, 1 vol.

BOSSUET, par G. LANSON, professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, docteur ès lettres, 1 vol.

FÉNELON, par G. BIZOS, recteur de l'Académie de Dijon, 1 vol.

LA BRUYÈRE, par MAURICE PELLISSON, agrégé des lettres, inspecteur d'Académie, 1 vol.

SAINTE-SIMON, par J. DE CROZALS, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 1 vol.

ROUSSEAU, par G. BIZOS, 1 vol.

MONLUC, par CH. NORMAND, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet, 1 vol.

LES CHRONIQUEURS.

par A. DEBIDOUR, inspecteur général de l'Enseignement secondaire.

PREMIÈRE SÉRIE : Villehardouin ; — Joinville, 1 vol.

DEUXIÈME SÉRIE : Froissart ; — Commines, 1 vol.

LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE AU MOYEN AGE.

par L. CLÉDAT, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, 1 vol.

SHAKESPEARE, par JAMES DARNESTETER, professeur au Collège de France, 1 vol.

DANTE, par EDOUARD IUD, professeur à l'Université de Genève, 1 volume.

LE TASSE, par EMILE MELLIER, inspecteur d'Académie, 1 volume.

GOËTHE, par FIRMERY, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon, 1 vol.

CERVANTES, par LUCIEN BIART, 1 vol.

HOMÈRE, par A. COUAT, recteur de l'Académie de Bordeaux, 1 vol.

VIRGILE, par A. COLLIGNON, professeur de rhétorique et maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, 1 vol.

PLUTARQUE, par J. DE CROZALS, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, 1 vol.

DEMOSTHÈNE, par H. OUVRÉ, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 1 vol.

CICÉRON, par M. PELLISSON, agrégé des Lettres, inspecteur d'Académie, 1 vol.

HÉRODOTE, par F. CORRÉARD, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, 1 vol.

Tous les volumes parus ont été honorés d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

43 Volumes parus.



Gravé par Bauchart.

BÉRANGER

d'après une photographie de la Bibliothèque Nationale.

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

BÉRANGER

PAR

CHARLES CAUSERET

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ÈS LETTRES, INSPECTEUR D'ACADÉMIE



PARIS

LECÈNE, OUDIN ET C^{ie}, ÉDITEURS

15, RUE DE CLUNY, 15

—
1895

A

MONSIEUR GABRIEL COMPAYRÉ

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Hommage d'affectueux respect et de profonde reconnaissance.

PQ
2195
.Z5C3
1895

PRÉFACE

Beranger a eu, et en peu de temps, des destinées bien différentes. Aucun poète n'est peut-être monté plus haut ; aucun n'est peut-être tombé plus bas.

Honoré par les libéraux, cher aux républicains et même aux socialistes, adoré des petits et des humbles, estimé des philosophes, loué, exalté et porté jusqu'aux nues par les lettrés et par le peuple, il fut, pendant plus de vingt ans, l'oracle de la politique, de la philosophie et de la littérature.

Or, cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis le jour où Paris entier avait accompagné à sa dernière demeure celui qu'on avait surnommé le poète national, qu'un revirement subit d'opinion se produisit à son égard ; et ce changement, dû, on le sait, à la publication des œuvres inédites, ne fit que s'accroître chaque jour. La presse républicaine, qui, hier encore, le couvrait de fleurs, se montra impitoyable pour celles de ses chan-

sons posthumes qui étaient consacrées à la mémoire de l'empereur ; et de tous les coins de la France s'éleva un cri de protestation et de colère contre un homme qui, pour flatter le pouvoir, avait déserté son parti et n'avait pas craint par une lâcheté suprême de compromettre une existence consacrée tout entière à la glorification et à la défense de la liberté. Les savants raillèrent le philosophe de bas étage qui s'était fait de l'âme humaine et de Dieu une si étrange conception. Enfin les maîtres de la critique littéraire prirent plaisir à signaler les faiblesses de son style et les imperfections de son vers.

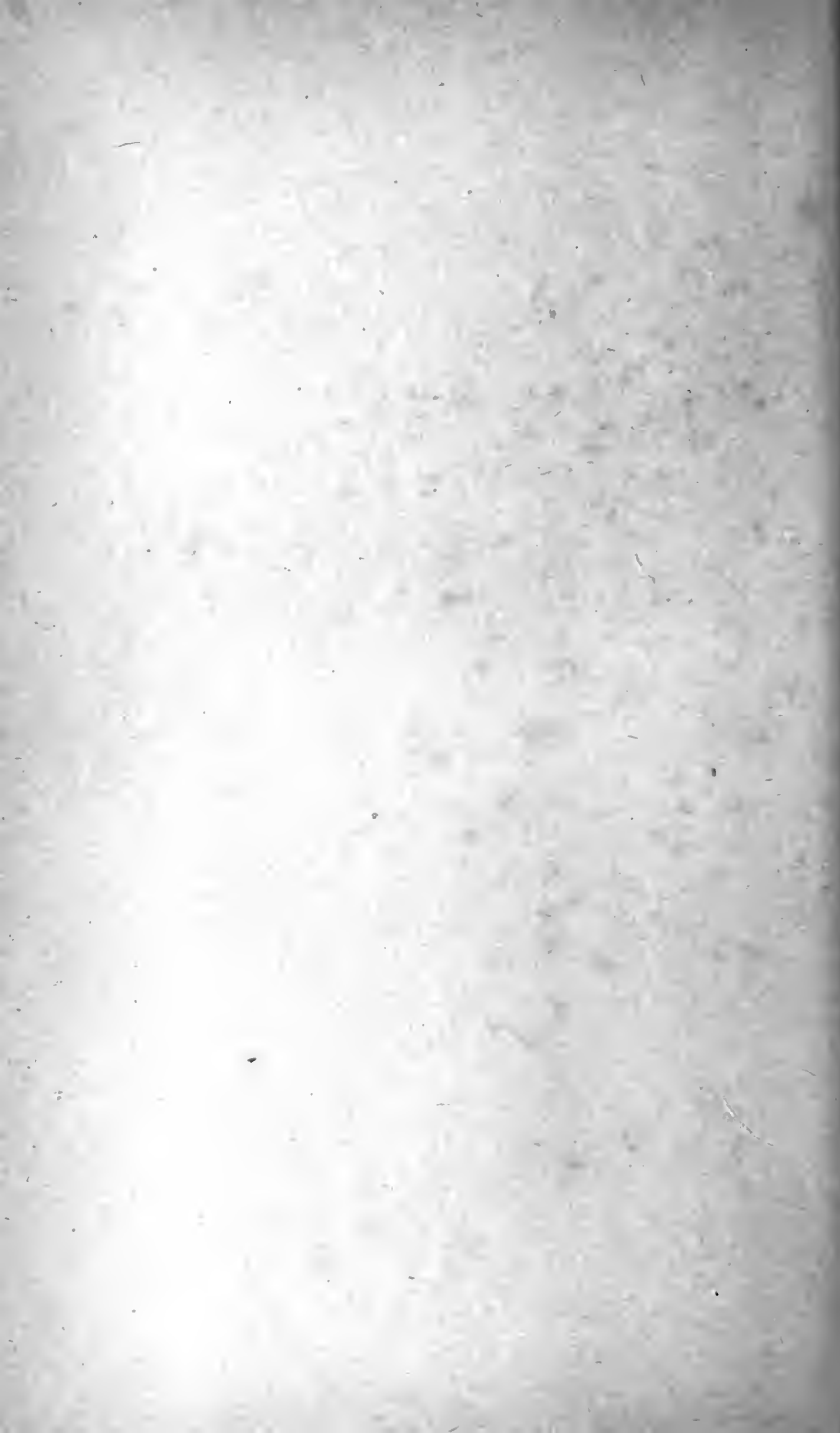
La gloire de Béranger ne put le protéger contre des attaques si nombreuses et si passionnées : on l'abandonna avec autant d'empressement qu'on en avait mis à se porter vers lui ; personne ne prit sa défense ; on n'osa plus le lire, encore moins le citer.

Cette défaveur est-elle méritée ? Est-il possible que nos pères se soient mépris au point de regarder comme un ardent républicain, un homme capable de se livrer au premier usurpateur venu ; comme un philosophe et comme un sage, un penseur vulgaire, dont les idées étroites et mesquines ne dépassaient point les arrière-boutiques et les échopes ; comme un poète enfin ; un écrivain médiocre, qui a de la peine à faire entendre sa

pensée, et n'a le plus souvent de la poésie que la rime ?

Nous ne le croyons pas. Les chansons de Béranger, inspirées pour la plupart par des événements et par des personnages dont il a été le témoin ou le contemporain, ont perdu sans doute une partie de leur charme, à mesure que l'on s'est éloigné de l'époque où elles ont pris naissance ; mais, sans parler du plaisir que l'on éprouve à faire avec Béranger un retour vers une période de notre histoire si agitée et si intéressante, il y a dans l'œuvre du chansonnier, non seulement dans ses chansons, mais encore dans ses Mémoires et dans sa Correspondance, des choses qui seront éternellement vraies, éternellement belles, et qu'on ne se lassera jamais d'admirer.

Marseille, octobre 1894.



BÉRANGER

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE DE BÉRANGER

I

Les premières années.

Béranger (Pierre-Jean) est né à Paris, le 19 août 1780, dans l'une des maisons de la rue Montorgueil qui ont été démolies vers 1848 pour faire place au parc aux huitres. Son père, Jean-François de Béranger, né à Flamicourt, près Péronne, le 7 décembre 1751, d'abord petit clerc de notaire dans cette dernière ville, était venu à Paris dès l'âge de vingt-deux ans, et il tenait les livres d'un épicier de la rue Montorgueil, lorsqu'il s'éprit d'une des filles du tailleur Champy, vive, « mignonne, » élégante et « bien tournée, » Marie-

Jeanne Champy. Il demanda et obtint sa main : elle avait alors vingt ans et faisait le métier de modiste.

Le ménage ne fut pas heureux. Quand Béranger naquit, son père avait depuis longtemps quitté le toit conjugal. Aimable et gai, bon et d'un extérieur agréable, mais léger, insouciant et prodigue, il avait dissipé en six mois les douze cents livres qui lui avaient été comptées en dot et quelque argent qu'il avait gagné comme courtier de change. Les deux époux se séparèrent, le mari pour se rendre en Belgique, puis en Hollande où il mena une vie misérable, la femme pour se retirer chez ses parents.

Envoyé en nourrice aux environs d'Auxerre, le jeune Béranger en revint au bout de trois ans et resta jusqu'à l'âge de neuf ans à la charge de son grand-père. Le tailleur Champy et sa femme, avaient été, paraît-il, assez durs pour leurs enfants ; fidèles au rôle des grands-parents, ils gâtèrent leur petit-fils de leur mieux, poussant la faiblesse jusqu'à accueillir et peut-être même à provoquer les prétextes qu'il savait toujours trouver quand il s'agissait d'échapper à l'école. Cette école, est-il dit dans les *Mémoires sur Béranger* par Savinien Lapointe, était une chambre

étroite, obscure, meublée de quelques tables et de bancs en bois semblables à ceux des cabarets. On comprend qu'elle n'eut que peu d'attraits pour ce petit campagnard, dont l'imagination était encore tout enivrée du parfum des champs, de la verdure et du soleil. Le jeune Béranger préférait de beaucoup — lui-même en fait l'aveu dans sa biographie — rester sans bruit dans un coin à faire des découpures, des dessins ou de petits paniers avec des noyaux de cerises délicatement évidés et ciselés.

De pareils amusements ne pouvaient tenir lieu d'instruction. Aussi le jeune Béranger fut-il, par la volonté de son père qui résidait alors en Anjou, mis en pension, rue des Boulets, chez l'abbé Chantereau. Béranger, si on l'en croit, fit peu de progrès dans cette institution : il ne se rappelle pas qu'on lui ait jamais donné de leçons de lecture et d'écriture ; le seul avantage qu'il en retira fut d'avoir assisté, du haut des toits de la maison, à la prise de la Bastille.

Si modique que soit le prix de la pension, son père le trouve bientôt trop élevé. Béranger est retiré de l'institution Chantereau et expédié à Péronne par la diligence à une de ses tantes, veuve sans enfants, laquelle tenait la petite au-

berge de *l'Epée royale*, dans un des faubourgs de cette ville. La tante (1), qui n'était pas prévenue, accueille d'abord avec hésitation cet enfant qu'elle ne connaît pas, dit même qu'il lui est impossible de s'en charger ; puis, touchée de compassion à la vue d'un pauvre enfant que ses parents abandonnent, charmée, d'ailleurs, de la mine éveillée et intelligente du petit garçon, elle pense qu'il ne lui est pas permis de refuser le fardeau que la Providence lui confie ; elle regarde l'enfant « du coin de l'œil, émue, attendrie, » elle le presse dans ses bras et dit, les larmes aux yeux : « Pauvre abandonné, je te servirai de mère ! » Jamais promesse ne fut mieux tenue.

Née avec un esprit supérieur et suppléant à l'instruction qui lui manque par des lectures sérieuses et choisies, la bonne tante prend à cœur de soigner, dans la mesure de ses moyens, l'éducation de son fils d'adoption. Un vieux maître d'école apprend au jeune Béranger à écrire et à calculer, et, comme le collège de Péronne est alors fermé, elle achève de lui apprendre à lire

(1) Marie-Victoire, née en 1753, mariée en 1776 à Jean-Louis Turbeaux, marchand de bois et aubergiste au faubourg de Bretagne. Veuve en 1788, elle épousa en 1794 Charles Bouvet.

dans le *Télémaque* de Fénelon, dans le théâtre de Racine et dans celui de Voltaire.

Persuadée, d'ailleurs, qu'il ne suffit pas à l'homme, pour se prémunir contre les vicissitudes du sort, d'être instruit, mais qu'il doit encore être en état d'exercer un métier, elle le met en apprentissage chez un orfèvre. L'horlogerie avait plus d'attrait pour le jeune Béranger et convenait mieux à son extrême dextérité ; mais sa vue, qui jusque-là avait été fort bonne, fut longtemps à se remettre d'un accident qui faillit être mortel. L'orfèvrerie fut donc le premier essai de Béranger ; mais il eut affaire à un pauvre fou, qui négligeait son métier, et force lui fut de chercher ailleurs.

De l'établi de l'orfèvre Béranger passe dans le cabinet d'un notaire, devenu juge de paix, M. Ballue de Bellenglise. C'est à ce magistrat, disciple fervent de Rousseau, qu'il dut, quelques années plus tard, d'entrer dans l'imprimerie que le libraire Laisnez venait d'établir à Péronne. Béranger, dit Savinien Lapointe, se faisait une telle idée d'une imprimerie qu'il y entra comme dans un temple, la tête découverte ; mais les dieux n'ayant pas les vertus pacifiques et les élégances de langage qu'il avait rêvées, il revint

bien vite à une plus saine appréciation des choses : bien plus, il reçut tant de coups de pied et de si nombreuses calottes qu'il prit en dégoût l'atelier et ne voulut plus y retourner.

Il y avait peu de temps que le jeune Béranger avait quitté l'imprimerie Laisnez quand il alla rejoindre à Paris son père, qui, réuni enfin à sa femme, s'était mis à faire des opérations de Bourse. Paris avait laissé dans son souvenir cette impression charmante que rien n'efface ; il se faisait une fête de revoir cette ville qu'on n'oublie jamais, si jeune qu'on l'ait quittée ; mais quand vint le moment de se séparer de sa tante, il ne put se défendre d'un très grand trouble. Il n'avait, d'ailleurs, dans la clairvoyance et le jugement de son père qu'une médiocre confiance, et, malgré sa jeunesse — il n'était âgé que de quinze ans — il avait comme un pressentiment des misères qu'il allait endurer.

Après une série d'opérations heureuses, dont quelques-unes furent entreprises pour le compte et dans l'intérêt de conspirateurs royalistes, la maison de banque croula, victime des crises financières dues à l'incapacité du Directoire. Elevé par sa tante dans des principes de rigoureuse probité, Béranger fut profondément affecté

d'un désastre qu'il ne lui avait pas été possible d'éviter et dont il craignait de paraître responsable. En vain des capitalistes, qui avaient apprécié ses aptitudes financières et son activité, lui proposèrent-ils des sommes considérables pour engager de nouvelles affaires : le métier lui inspirait un tel dégoût qu'il aima mieux rester pauvre que de retourner à cette Bourse où, comme il le dit lui-même (1), « il n'a jamais pu remettre les pieds sans un frisson d'épouvante. »

Tandis que son père, poursuivi par ses créanciers, emprisonné même, montrait dans ses paroles et dans ses actes la même légèreté et la même insouciance qu'autrefois, Béranger vivait solitaire, dans la crainte de rencontrer des témoins ou des victimes de la récente catastrophe, ou quelquefois s'égarait en de longues et silencieuses promenades autour de Paris. La blessure saignait toujours, et il avait seulement, pour échapper à ses mélancoliques rêveries, le plaisir qu'il prenait à rimer soit dans le cabinet de lecture que son père tenait, rue Saint-Nicaise, soit dans la mansarde ou plutôt dans le grenier

(1) *Ma Biographie*, page 62. Toutes les citations que nous ferons dans ce volume sont empruntées à l'excellente édition des *Œuvres complètes* de Béranger, publiée par la maison Garnier frères. (NOTE DE L'AUTEUR.)

qu'il habitait à un sixième étage du boulevard Saint-Martin.

On vivait tant bien que mal, rue Saint-Nicaise, du revenu du cabinet littéraire, peut-être même du produit des élucubrations du jeune poète, quand la conscription fut bientôt pour la maison la cause d'une nouvelle inquiétude. Il n'était point possible au père de Béranger de se priver du concours de son fils, en sorte qu'il lui devenait indispensable, si sa réforme n'était pas prononcée, de lui donner un remplaçant : cette dépense était au-dessus de ses forces. La frêle constitution de Béranger, et surtout la faiblesse de sa vue, « qui eussent fait de lui un soldat d'hôpital (1), » paraissaient constituer un motif suffisant d'exemption. On ne croyait pas, tant il était pâle et maigre, qu'il pût atteindre trente ans. Il avait la poitrine délicate, et son père lui répétait sans cesse : « Tu n'as pas longtemps à vivre. Je t'enterrerai bientôt. »

Donc, « sa conscience bien rassurée sur son incapacité physique, » il saisit l'unique moyen qui lui était offert d'épargner à son père la dépense qu'il redoutait : il ne se fit pas inscrire sur les contrôles.

(1) *Ma Biographie*, page 84.

Cependant les temps devenaient de plus en plus durs, et la misère plus profonde. Béranger devisait un jour avec la meilleure amie qu'il ait eue et qui partagea son existence, la bonne Judith : il contemplait d'un œil navré le misérable état de sa garde-robe et, l'aiguille à la main, se disposait à ravauder son vieux pantalon « percé au genou, » quand la portière entre essoufflée et lui tend une lettre d'une écriture inconnue. Aiguille, pantalon, tout lui échappe. Il prend la lettre et l'ouvre d'une main tremblante : le sénateur Lucien Bonaparte avait lu les vers dont il lui avait fait hommage, et il voulait le voir ! « Que les jeunes poètes, dit Béranger, qui sont dans la même position, se figurent mon bonheur, et le décrivent, s'ils le peuvent ! Ce ne fut pas la fortune qui m'apparut d'abord, mais la gloire (1). »

Il emprunte bien vite des vêtements convenables, se rend auprès du frère du Premier Consul et en reçoit avec des félicitations et des conseils la promesse — promesse qui fut tenue presque aussitôt après — d'une procuration pour toucher son traitement de membre de

(1) *Ma Biographie*, page 89.

l'Institut, dont trois années arriérées devaient lui être payées tout d'abord.

II

Les premiers essais poétiques.

Nous n'avons ni l'un ni l'autre des deux poèmes qui valurent à Béranger de si précieux encouragements et une si haute protection : nous n'en connaissons que les titres, *le Rétablissement du culte* et *le Déluge*, et nous savons aussi que par la nature des idées et la couleur du style ils appartenaienent au genre dithyrambique : car, on ne l'ignore pas, si Béranger ne nous est guère connu que comme chansonnier, ce n'est pas par la chanson qu'il s'est tout d'abord signalé. Il eut — lui-même nous l'apprend (1) — l'idée d'un poème sur Clovis, où il voulait montrer l'épiscopat aidant le fondateur de la Monarchie française à constituer le vieil empire gaulois ; il termina presque un poème pastoral dont le sujet était emprunté à l'histoire de Jeanne d'Arc ; il s'essaya aussi dans plusieurs

(1) *Ma Biographie*, page 103.

comédies et écrivit un certain nombre d'idylles, dont quelques-unes nous ont été conservées. En voici une que Lamartine cite tout entière dans son *Cours familier de littérature* (1) ; elle est intitulée : *Glycère*.

LE VIEILLARD.

Jeune fille au riant visage,
Que cherches-tu sous cet ombrage ?

LA JEUNE FILLE.

Des fleurs pour orner mes cheveux.
Je me rends au prochain village.
Avec le printemps et ses feux,
Bergères, bergers amoureux
Vont danser sur l'herbe nouvelle.
Déjà le sistre les appelle ;
Glycère est sans doute avec eux.
De ces hameaux c'est la plus belle ;
Je veux l'effacer à leurs yeux.
Voyez ces fleurs, c'est un présage.

LE VIEILLARD.

Sais-tu quel est ce lieu sauvage ?

LA JEUNE FILLE.

Non, et tout m'y semble nouveau.

1) *Entretien XXI.*

LE VIEILLARD.

Là repose, jeune étrangère,
 La plus belle de ce hameau.
 Ces fleurs, pour effacer Glycère,
 Tu les cueillis sur son tombeau.

Cette élégie qui a été citée bien des fois, et qui le méritait par sa grâce délicate et son charme mélancolique, gisait enfouie dans quelque obscur recueil des premières années de l'Empire, quand un studieux et pieux commentateur de Béranger, M. Ed. Fournier, l'en exhumait en 1857.

C'est également à M. Fournier que nous devons le fragment d'un poème que Béranger lut en 1804 à Lucien Bonaparte et dont voici quelques vers :

Des hommes étaient nés pour le trône du monde.
 Huit siècles l'assuraient à leur race féconde.
 Dieu veut ! Soudain aux yeux de cent peuples surpris,
 Les uns sont égorgés, les autres en partage
 Portent, au lieu de sceptre, un bâton de voyage.

.
 Le soleil voit, du haut des voûtes éternelles,
 Passer dans les palais des familles nouvelles ;
 Familles et palais, il verra tout périr !
 Il a vu mourir tout, tout renaître et mourir,

Vu des hommes produits de la cendre des hommes ;
Et, lugubre flambeau du sépulchre où nous sommes,
Lui-même, à ce long deuil fatigué d'avoir lui,
S'éteindra devant Dieu, comme nous devant lui.

III

**Les premières chansons : le Couvent des Sans-
Soucis et le Caveau.**

En dépit de la défiance que Béranger avait de ses forces et dont il fit l'aveu bien souvent, les quelques vers qui précèdent indiquent assez ce qu'il serait devenu, s'il eût persévéré dans la voie qu'il s'était tout d'abord tracée ; mais différentes circonstances se présentèrent bientôt, qui l'engagèrent à descendre des hautes régions littéraires où il était monté et à diriger son talent vers une forme de poésie plus simple, plus familière, plus plébéienne et, par suite, mieux appropriée à la tournure de son esprit et à son genre de vie.

A vingt-cinq ans il obtient enfin ce qu'il avait toujours souhaité, un modeste emploi. Il entre dans les bureaux du peintre Landon, où il rédige le texte de son *Musée*. Les dix-huit cents francs que lui vaut cet emploi, joints aux mille francs

de l'Institut, lui permettent de mener une vie plus facile et plus agréable. Il se crée d'aimables relations et compte bientôt pour amis le chansonnier Antier, Lebrun, « homme d'un caractère si pur et si bon, et que de beaux et légitimes succès n'ont pas empêché de se décourager trop tôt, » Wilhem Bocquillon, « l'inventeur d'une admirable méthode musicale, » le peintre Guérin, avec lequel il rompit en 1815 par humeur politique, enfin le poète Arnault, auquel il dut d'obtenir, dans les bureaux de l'Université impériale, un emploi qui, s'il était modeste et peu rétribué, lui laissait toute la présence d'esprit et tout le temps nécessaires pour s'occuper de poésie.

Il se rendait souvent à Péronne pour voir sa tante et son ami d'enfance, Quenescourt. Chaque voyage était l'occasion de joyeux repas, et, suivant une coutume chère à nos pères, les couplets égayaient le dessert. Dans ces réunions amicales, chacun apportait sa part de gaieté et d'esprit ; mais tel était le charme que Béranger exerçait sur tous par sa bonne humeur toujours égale et la verve de ses chansons que, dans la désignation qui fut faite des membres de la communauté, on lui donna le nom signi-

ficatif de *Frère Hilarion*. Béranger conserva toute sa vie un souvenir ému du *Couvent des Sans-Soucis* — c'est ainsi qu'on appelait la maison où l'on se réunissait, — et souvent il prenait plaisir à se redire à lui-même quelques-unes des chansons de ce temps d'amitié et de joie :

Ave, mes joyeux frères,
 Au couvent je reviens.
 Le monde et ses chimères
 Ne plaisent qu'aux vauriens.
 Dieu, qui veut qu'on se range,
 Me tirant du borbier,
 M'a fait par mon bon ange (1)
 Reconduire au moutier.

Salut au monastère
 Où tout moine est fervent.
 Je sonne avec mon verre :
 C'est un bon frère
 Qui rentre au couvent.

Laissons dire à la Trappe :
 « Frères, il faut mourir. »
 Quand le destin nous frappe,
 Gaiement sachons souffrir ;
 Mourir va de soi-même,
 N'en ayons point souci.
 Bien vivre est le problème
 Qu'il faut résoudre ici.

Salut au monastère, etc...

(1) Que nes court.

Cette chanson (1809) et beaucoup d'autres n'étaient faites que pour égayer la petite société de Péronne ; elles n'étaient pas destinées à voir le jour ; mais, par une indiscretion du père de Béranger, plusieurs furent imprimées dans un des nombreux recueils qui composaient la librairie des étrennes. Elles furent remarquées et appelèrent l'attention des chansonniers du *Caveau*. Désaugiers, qui, depuis la mort de Laujon, présidait la société, voulut voir Béranger, et, grâce à l'appui que lui prêtèrent en cette circonstance Arnault et le comte de Saint-Jean d'Angély, il réussit à le rencontrer. Par Désaugiers, Béranger est présenté au *Caveau*, chante beaucoup de chansons, qui toutes obtiennent le plus complet succès, et, après le cérémonial d'usage, il est élu « à l'unanimité et au bruit de joyeuses rasades ».

Ce jour, et Béranger le reconnaît lui-même, est un des plus mémorables de sa vie poétique. Les applaudissements que lui octroient avec une si cordiale sympathie ses nouveaux amis ont leur écho dans la rue et se répercutent de proche en proche. Le succès va sans cesse grandissant, et bientôt le nom du chansonnier est dans toutes les bouches.

Le Couvent des Sans-Soucis eut sa part, et une part importante, dans la formation et le développement du talent poétique de Béranger ; mais le Caveau eut le mérite plus grand encore de lui donner une idée de ce qu'il pourrait faire si, renonçant aux différentes études qui avaient jusque-là sollicité son attention, il consacrait désormais tous ses efforts à un genre de poésie qui lui avait valu un si complet triomphe et qui, d'ailleurs, avait toutes ses préférences.

Il était de règle au Caveau que la chanson ne devait briller que par l'esprit et la gaieté. Les charmes et, à plus forte raison, les artifices de la poésie en devaient être soigneusement bannis. Peu scrupuleux sur le choix des mots ou sur l'exactitude de la rime, on ne lui demandait que d'être gaie et amusante. Quant aux idées, elles étaient presque toujours les mêmes et se ramenaient le plus souvent à des refrains bachiques.

Les premières chansons de Béranger sont dans le goût du temps, et sont toutes conçues d'après les principes qui étaient alors généralement admis. Il n'y eut qu'un point où le poète refusa de se soumettre à la règle commune : convaincu que la négligence du style est partout

condamnable, et que tout ce que l'on écrit mérite d'être bien écrit ; familiarisé, d'ailleurs, grâce à l'effort que lui avaient coûté ses précédentes compositions littéraires, avec tous les procédés et avec toutes les richesses du langage poétique, il répandit sur les folles chansons de sa jeunesse les charmes d'une diction toujours correcte, toujours pure et toujours élégante.

Nous ne dirons qu'un mot de ces premières chansons, qui, si elles se distinguent pour la forme des chansonnettes du Caveau, s'en rapprochent, au point de se confondre avec elles, par le fonds commun des sentiments et des idées. La *Gaudriole* (1812), la *Mère aveugle*, *Ainsi soit-il*, *l'Education de ces demoiselles*, *l'Académie et le Caveau* (1813) : toutes ces chansons et beaucoup d'autres s'inspirent de la doctrine du Caveau. Qu'il nous suffise, pour en donner une idée, de ce couplet de la chanson intitulée *Mes cheveux* :

Mes bons amis, voulez-vous dans la joie
 Passer quelques instants sereins,
 Buvez un peu ; c'est dans le vin qu'on noie
 L'ennui, l'humeur et les chagrins.
 A longs flots puisez l'allégresse
 Dans ces flacons d'un vin mousseux.
 C'est mon avis, moi de qui la sagesse
 A fait tomber tous les cheveux.

Au Caveau, on considérait si bien la gaieté comme l'élément indispensable de la chanson, et les prescriptions étaient à ce point de vue si rigoureuses que, lorsqu'il prit fantaisie à Béranger, au commencement de 1814, d'exprimer les sentiments qu'éveillait dans son âme l'approche des armées coalisées contre la France, il crut nécessaire de tempérer sa douleur par une pointe de jovialité et de mêler à la tristesse contenue de ses vers le sel piquant dont Armand Gouffé et Désaugiers relevaient leur atticisme dans leurs chansonnettes gracieuses et folâtres. C'est en vain que, dans une note qui accompagne *Ma dernière chanson peut-être*, Béranger observe « que personne ne pouvait se persuader que Paris tomberait si facilement au pouvoir des étrangers, et que rien jusque-là n'avait troublé les plaisirs de la capitale ». A n'en pas douter, et la même note de Béranger est sur ce point absolument explicite, c'est surtout dans la doctrine étroite du Caveau qu'il convient de chercher l'explication de jeux de mots et de plaisanteries qui contrastent si fort avec la situation qui était alors faite à la France :

Je n'eus jamais d'indifférence
Pour la gloire du nom français.

L'étranger envahit la France,
 Et je maudis tous ses succès.
 Mais, bien que la douleur honore,
 Que servira d'avoir gémi !
 Puisqu'ici nous rions encore,
 Autant de pris sur l'ennemi !

Quand plus d'un brave aujourd'hui tremble,
 Moi, poltron, je ne tremble pas,
 Heureux que Bacchus nous rassemble
 Pour trinquer à ce gai repas !
 Amis, c'est le dieu que j'implore ;
 Par lui mon cœur est affermi.
 Buvons gaiement, buvons encore :
 Autant de pris sur l'ennemi !

Cependant le jour approchait où Béranger, s'affranchissant de plus en plus de la règle du Caveau, devait comprendre que « la chanson est, comme plusieurs autres genres, toute une langue, et que, comme telle, elle est susceptible de prendre les tons les plus opposés (1). » Né poète, il allait bientôt reconnaître qu'il était possible et utile d'en élever le ton, et que tout ce qu'il y avait en lui de poésie pouvait trouver place dans un genre moins connu, à vrai dire, que pratiqué.

Au reste, cette transformation, ou plutôt cet

(1) *Préface de l'édition de 1833.*

anoblissement de la chanson n'avait rien que de très naturel et de très logique. Tant que le peuple fut tenu dans l'ignorance de tout ce qui se disait et s'écrivait dans les hautes régions de la philosophie et de la politique, on comprend que la chanson, interprète ordinaire de ses pensées, se soit astreinte à n'exprimer que des idées communes et des sentiments vulgaires ; mais depuis 1789 le peuple était sorti du rôle modeste auquel il avait été condamné si longtemps ; il avait mis la main aux affaires et pris une part active à l'administration du pays. Il convenait dès lors que la chanson quittât les chemins obscurs, les sentiers battus, pour monter progressivement vers les cimes élevées et les hauteurs resplendissantes de la poésie.

Les circonstances devenaient, d'ailleurs, de plus en plus critiques. La fortune, qui, depuis de nombreuses années, souriait à Napoléon sur tous les champs de bataille, se montrait moins clémente. L'étoile pâlisait, et il était à craindre que la France ne perdit, avec le fruit de conquêtes si chèrement payées, la liberté, achetée au prix de tant d'efforts et de tant de sang. Le temps n'était plus seulement aux chansons folâtres. Les pensées graves et sérieuses pou-

vaient aussi et devaient trouver leur place dans un genre de poésie qui, précisément parce qu'il est populaire et national, pouvait servir utilement la cause de la liberté et de la patrie.

CHAPITRE II

LA CHANSON POLITIQUE

I

Lutte contre le despotisme impérial éloge des Bourbons.

Dès sa plus tendre enfance, Béranger fut élevé dans le respect et dans le culte des grands principes de la Révolution. A Péronne, sous l'œil vigilant d'une tante aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, animée de sentiments libéraux, éloignée à la fois et des doctrines de la réaction et des excès révolutionnaires, il fut, comme il le dit lui-même, « bercé sur les genoux de la République (1). » Son père, ardent royaliste, entreprit sa conversion et essaya de le guérir de ce qu'il

(1) *Correspondance*, II, p. 68.

appelait son jacobinisme. Les convictions politiques du jeune poète sortirent intactes de cette épreuve ; elles n'en furent peut-être que plus afferemies, de même qu'elles échappèrent complètement à l'influence des conspirateurs royalistes avec lesquels son métier de banquier l'avait mis en relation.

Et cependant, si sincère et si réfléchi que fût son amour de la République, et bien qu'il fût convaincu que le vainqueur d'Arcole et de Rivoli ne s'arrêterait pas au Consulat, Béranger n'eut tout d'abord à l'égard de Bonaparte aucun sentiment d'hostilité. Il se rappelait le cri de satisfaction et de joie qu'on avait poussé d'un bout de la France à l'autre à la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus. Il estimait comme la grande majorité des Français que les Masséna et les Brune étaient impuissants à rendre la sécurité à la France, tant les désordres et les extravagances du Directoire avaient attristé et découragé la nation, naguère encore si fière et si confiante dans ses forces ; et, comme tout le monde, il pensait que, seul, Bonaparte pouvait tirer le pays de l'abîme où le gouvernement de Barras avait fini par le précipiter. Béranger saluait, d'ailleurs, dans le Premier

Consul le jeune général qui, naguère encore officier obscur, s'était, par la puissance seule de son génie, élevé au premier rang de l'armée et était devenu le premier citoyen de la France. Il voyait dans Bonaparte l'éclatante application d'un des trois grands principes que nos pères de 1789 avaient inscrits sur leur drapeau. Peut-être aussi le poète, toujours si avisé et si clairvoyant, avait-il compris qu'en déjouant, à son retour d'Egypte, tous les plans préparés pour une restauration bourbonnienne, alors imminente, et en retardant cette restauration, Bonaparte avait donné aux institutions fondées par les pouvoirs révolutionnaires l'élément indispensable à la solidité de toute œuvre humaine, le temps.

Mais si, pour toutes ces raisons, et peut-être pour d'autres encore, Béranger applaudit aux premiers succès de Bonaparte, il était trop attaché aux principes de la Révolution et trop jaloux des conquêtes libérales dues à l'énergique opiniâtreté de la nation, pour ne pas protester contre une série de mesures qui tendaient à remettre en honneur les magistratures et les institutions de l'ancien régime et contre des actes qui indiquaient chez le Premier Consul la pensée

bien arrêtée de substituer en toute circonstance à l'autorité de la nation sa volonté souveraine. Béranger comprenait d'ailleurs, et il comprenait chaque jour davantage que les victoires que l'empereur offrait à la France en dédommagement de la liberté perdue, n'étaient acquises qu'au prix des plus grands sacrifices, et, comme tout bon patriote, il maudissait l'ambition effrénée d'un homme « pour qui les victoires étaient des relais, et les armées des chevaux de rechange qui tombaient sous lui d'épuisement (1). »

C'est pour railler cette ambition insatiable et funeste que Béranger écrivit et ces couplets du *Mort Vivant*, où il oppose non sans malice les bienfaits de la paix à la vie agitée des camps, et surtout l'admirable chanson du *Roi d'Yvetot* (1813), chanson si sérieuse à la fois et si gaie, si joviale et si mordante, et dont les fines épigrammes sont d'autant plus redoutables qu'elles se présentent sous une forme plus spirituelle et plus enjouée. L'activité dévorante de l'empereur, la cérémonie du Sacre, le faste que l'on déploie partout pour rehausser le prestige de

(1) LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans*, I, p. 32.

la couronne, la garde impériale, les charges de jour en jour plus nombreuses et plus écrasantes : tout cela trouve sa place dans l'ingénieuse satire de Béranger.

Il était un roi d'Yvetot,
 Peu connu dans l'histoire,
 Se levant tard, se couchant tôt,
 Dormant fort bien sans gloire,
 Et couronné par Jeanneton
 D'un simple bonnet de coton,
 Dit-on.

Oh ! oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah ! ah !
 Quel bon petit roi c'était là !
 La, la.

Il faisait ses quatre repas
 Dans son palais de chaume,
 Et sur un âne, pas à pas,
 Parcourait son royaume.
 Joyeux, simple et croyant le bien,
 Pour toute garde il n'avait rien
 Qu'un chien.

Oh ! oh ! etc...

Il n'avait de goût onéreux
 Qu'une soif un peu vive ;
 Mais, en rendant son peuple heureux,
 Il faut bien qu'un roi vive.
 Lui-même, à table et sans suppôt,
 Sur chaque muid levait un pot
 D'impôt.

Oh ! oh ! etc.....

Il n'agrandit point ses États;
Fut un voisin commode,
Et, modèle des potentats,
Prit le plaisir pour code.
Ce n'est que lorsqu'il expira
Que le peuple qui l'enterra
Pleura.
Oh ! oh ! etc.

Ces couplets, Béranger en donna, dit-on, lecture et peut-être même les chanta à son maître, M. de Fontanes ; et M. de Fontanes les lut à son tour à l'empereur. Ni le ministre ni l'empereur n'en parurent émus ; ils applaudirent même à l'esprit du poète et, dans ces couplets qui n'ont l'air que de sourire, et qui pourtant, sous une apparente bonhomie, cachent une réelle malice et une amère ironie, ils ne distinguèrent point l'expression timide et contenue, mais très significative et très éloquente, du sourd mécontentement qui commençait à se faire entendre dans les hautes classes comme dans les rangs les plus humbles de la nation.

En 1814, Béranger fut conséquent avec lui-même. Comme il avait raillé l'empereur, il accueillit, sinon avec enthousiasme, du moins sans chagrin, les Bourbons. Il y avait bien sans doute dans la *Déclaration de Saint-Ouen* quel-

ques passages peu rassurants pour les esprits imbus des doctrines et des principes de la Révolution : il y était dit notamment que l'on chercherait « à renouer la chaîne des temps, que de funestes écarts avaient interrompue ; » on y parlait de « concession » et d'« octroi ; » mais ces termes inquiétants, par combien de belles et bonnes promesses n'étaient-ils pas rachetés ? Que n'espérait-on pas d'une Charte qui, en même temps qu'elle traduisait en termes éloquents l'amour du roi pour son peuple, assurait en outre à toutes les libertés les plus complètes garanties ? Cet espoir, Béranger le conçut comme tout le monde. La chanson du *Bon Français* ne laisse à ce sujet aucun doute. Un des couplets est une paraphrase élogieuse d'un mot fameux du comte d'Artois ; un autre couplet fait allusion à ce fait, attesté par les journaux du temps, que, sur une lettre de Louis XVIII, l'empereur Alexandre promit de renvoyer en France les prisonniers faits sur nous durant la malheureuse campagne de Russie. Il n'est pas jusqu'aux infirmités de Louis XVIII, infirmités qui atteignent le corps sans ébranler l'âme ni le cœur ; il n'est pas jusqu'aux paroles par lesquelles le roi accueillit

à Saint-Ouen les maréchaux de l'empire (1), qui ne soient visées dans d'autres couplets de la même chanson :

J'aime qu'un Russe soit Russe,
 Et qu'un Anglais soit Anglais.
 Si l'on est Prussien en Prusse,
 En France soyons Français.
 Lorsqu'ici nos cœurs émus
 Comptent des Français de plus,
 Mes amis, mes amis,

Soyons de notre pays,
 Oui, soyons de notre pays.

.

Louis, dit-on, fut sensible
 Aux malheurs de ces guerriers
 Dont l'hiver le plus terrible
 A seul flétri les lauriers.
 Près des lis qu'ils soutiendront,
 Ces lauriers reverdiront.
 Mes amis, etc...

Enchaîné par la souffrance,
 Un roi fatal aux Anglais
 A jadis sauvé la France
 Sans sortir de son palais.
 On sait, quand il le faudra,
 Sur qui Louis s'appuiera.
 Mes amis, etc...

(1) Le roi avait dit, à Saint-Ouen, aux maréchaux Masséna, Mortier, Lefèvre, Ney, etc.. , *qu'il s'appuierait sur eux.*

C'est donc à tort qu'on a parlé de l'inébranlable fixité des opinions politiques de Béranger; c'est à tort que l'on a dit (1) que, toujours fidèle à ses convictions républicaines, le poète « n'a jamais chanté que la patrie, le peuple et la liberté. » Il y eut dans la vie du poète au moins un jour où, faisant taire ses préférences personnelles, il fit paraître à l'égard des Bourbons non pas, comme il le prétend, des sentiments d'indifférence, mais des sentiments de vive et réelle sympathie (2).

II

Lutte contre la Restauration.

Ces sympathies furent de courte durée. Comme tous les libéraux du temps, Béranger ne fut pas longtemps à reconnaître que les princes, sur lesquels on comptait pour faire renaître « les libertés nationales », n'avaient rien

(1) ARTHUR ARNOULD, *Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques* (1864) : 2^e vol., p. 265.

(2) Béranger s'exprime ainsi à propos du retour des Bourbons : « Au retour des Bourbons, *qui m'étaient indifférents*, leur faiblesse me parut devoir rendre facile la renaissance des libertés nationales. » *Préface de 1833*.

oublié ni rien appris, et que, au lieu des grands principes de la Révolution française, ils mettraient leur honneur à faire revivre les idées et les préjugés de l'ancien régime.

Louis XVIII était à peine installé aux Tuileries que paraissaient, coup sur coup, des mesures qui, prises en contradiction avec les principes consacrés par la Charte, étaient, de plus, impolitiques et maladroites. On avait promis la liberté de la presse, et l'on rétablissait la censure ; — la liberté des cultes, et l'intolérance régnait en souveraine dans les villes et dans les campagnes ; — l'inviolabilité de la propriété, et l'on inquiétait les possesseurs des biens nationaux. Les pensions et les grades devaient être conservés, et, pour faire place à des émigrés qui n'avaient jamais servi, on renvoyait quatorze mille officiers en demi-solde.

Et la réaction, qui, au lendemain même du jour où le roi avait garanti toutes les libertés, s'affirmait avec tant d'énergie, la réaction devait, moins d'un an plus tard, se montrer plus intraitable encore et plus terrible.

Enhardi par le trouble profond que jetait dans les âmes la vue de deux grandes catastrophes politiques et de deux invasions accomplies en

si peu de temps, soutenu par une Chambre plus royaliste que le roi, fort surtout de l'appui de douze cent mille soldats étrangers alors répandus sur toute la surface du royaume, le gouvernement de la Restauration attristait et épouvantait la France par le douloureux spectacle d'un incroyable fanatisme et d'une cruauté sans nom. Dans ces jours terribles et qui rappelaient les plus sanglantes journées de la Terreur, il semblait qu'on eût perdu jusqu'à l'idée de la tolérance et de la justice, et ceux-là mêmes qui, jouissant du privilège d'une éducation plus soignée, devaient prêcher d'exemple et recommander la concorde et la paix, ceux-là prenaient plaisir à attiser la guerre civile et à déchaîner partout les plus violentes passions.

La couleur d'opposition donnée à Béranger, vers la fin de l'Empire, par la chanson du roi d'Yvetot, comme aussi les couplets élogieux chantés en l'honneur des Bourbons, faisaient croire qu'il épouserait les intérêts de la nouvelle dynastie ; des offres lui furent même faites et des récompenses promises ; mais les actes du nouveau gouvernement et les scènes auxquelles on assistait n'étaient pas faits pour gagner à sa cause un poète dont les deux pas-

sions ont toujours été, de son propre aveu, l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité (1).

Béranger se détacha brusquement d'une dynastie qui, au lieu des libertés promises, apportait à la France la plus dure servitude ; et non seulement il rompit avec un gouvernement qui avait si mal tenu ses promesses, mais dans l'intérêt de la liberté et de la patrie, il l'attaqua et soutint contre lui pendant quinze ans une guerre audacieuse et habile, persévérante et pleine de ressources.

Durant ces quinze années, il n'est pas un acte de politique intérieure ou extérieure qui n'ait fourni au poète l'occasion et la matière d'une plaisanterie ou d'une épigramme, d'une ingénieuse raillerie ou d'une critique amère. Les personnes ne furent pas plus ménagées que les choses : noblesse et clergé, police et magistrature, députés et princes du sang, tous ceux en un mot qui, à des degrés divers, contribuèrent à l'avènement et au main-

(1) « Oh ! amour du bruit ! Cet amour-là m'a heureusement quitté, ainsi que tous les autres amours de jeunesse, sauf pourtant deux grands diables d'amour qui me tiennent au cœur, celui de la patrie et de l'humanité, et qui semblent gagner tout le terrain que les autres ont perdu. » *Corresp.*, III, p. 7.

tien du gouvernement de la Restauration, tous eurent à supporter les vives et spirituelles attaques du poète. Il n'est pas jusqu'au roi lui-même que les traits acérés du chansonnier n'aient parfois atteint et blessé.

§ 1. — Politique intérieure.

Le 5 juillet 1814, c'est-à-dire un mois juste après la promulgation de la Charte, le gouvernement de Louis XVIII avait présenté et fait voter presque aussitôt une loi contre la presse : autorisation préalable, brevets d'imprimeur et de libraire, censure, on n'avait oublié aucune des précautions d'usage contre la liberté de la pensée ; et cependant, si rigoureuse qu'elle fût, cette loi de 1814 n'était que douceur en comparaison de cette autre loi que défendirent, six ans plus tard, de la Bourdonnaie et Delalot, que combattirent en vain Benjamin Constant et le général Foy, Manuel et de Girardin, et qu'une Chambre enivrée et affolée de réaction vota comme par enthousiasme.

En présence des mesures qu'on venait de prendre contre la liberté, le chansonnier ne pouvait rester silencieux : aux mesures tyran-

niques du gouvernement il répondit par deux chansons, dont l'une, moitié sérieuse, moitié plaisante, lance comme en se jouant l'épigramme, et dont l'autre, âpre et mordante, respire une noble et véhémence indignation.

Dans la chanson intitulée *la Censure* (août 1814), Béranger appelait plaisamment les censeurs « rats-de-cave littéraires; » il s'étonnait non sans malice qu'on laissât « sortir la procession, quand on renfermait la pensée, » et il trouvait étrange que, sous prétexte de « moucher la lumière, » on l'« éteignit. »

Que, sous le joug des libraires,
On livre encor nos auteurs
Aux censeurs, aux inspecteurs,
Rats-de-cave littéraires,
Riez-en avec moi !

Ah ! pour rire
Et pour tout dire,
Il n'est besoin, ma foi,
D'un privilège du roi !
.....

Que cette Chambre sensée
Laisse avec soumission
Sortir la procession
Et renfermer la pensée,
Riez-en avec moi, etc. .

Quand déjà l'on n'y voit guère,
 Quand on a peine à marcher,
 En feignant de la moucher,
 Qu'on éteigne la lumière,
 Riez-en avec moi, etc...

Dans la chanson *le Censeur* (1822), le ton change ; le poète ne plaisante plus, il invective : il ne rit plus, il gémit. A ses yeux, le *Censeur* n'est plus, comme dans la précédente chanson, « le « rat-de-cave littéraire, » il est le noir et cruel vautour qui veille sur son rocher funeste, qui enfonce sa serre dans les chairs palpitantes du noble ravisseur et se repaît de son sang.

La Liberté, nourrice du Génie,
 Voit les Beaux-Arts pleurant sur son cercueil ;
 Qui va d'un joug subir l'ignominie
 A de son vers d'avance éteint l'orgueil.
 Réponds, Corneille : oserais-tu revivre ?
 Et toi, Molière, admirable penseur ?
 Non, dites-vous, ou que Dieu vous délivre,
 Vous délivre au moins du censeur !

Tu veux encor ravir le feu céleste,
 Jeune homme épris des lauriers les plus beaux,
 Quand la Censure à son rocher funeste
 De ton génie a promis les lambeaux !
 D'affreux vautours, que leur pâture enivre,
 Vont mutiler le noble ravisseur.
 Fils de Japet, ah ! que Dieu te délivre,
 Te délivre au moins du censeur !

On ne se contentait point de prendre contre les manifestations de la pensée les plus minutieuses et les plus tyranniques garanties ; on avait encore la prétention d'atteindre la pensée elle-même et de scruter les consciences. La moindre plainte, la plus innocente allusion aux événements politiques, actuels ou passés, étaient saisies au passage, puis expliquées, commentées, interprétées par des dénonciateurs à gages, avides de gagner les faveurs du pouvoir ou de reconquérir leur influence perdue. Et ces pratiques tracassières tendaient à se répandre d'autant plus non seulement dans les villes, mais même dans les simples bourgades, que le gouvernement leur donnait une plus entière approbation. « Vous pouvez, écrivait dans une circulaire fameuse le ministre Decazes, vous pouvez reconnaître l'ennemi de l'Etat dans tout homme qui se réjouit des embarras du gouvernement ou de l'administration, qui, par ses propos, ses gestes ou son attitude, décèle sa haine ou son mépris pour les habitants paisibles et subordonnés dont la conduite prouve leur dévouement au roi et leur soumission aux lois. » Il n'est que trop facile de prévoir les conséquences de pareilles instructions, surtout à une

époque où des magistrats comme les Bellart et les Marchangy, les Vatimesmil et les Jacquinet de Pampelune avaient acquis en l'art de torturer les mots une véritable réputation et étaient devenus, surtout pour les délits de presse, des « interprétateurs » peu communs.

Ces mœurs déplorables, qui, si l'on en croit les écrivains contemporains, furent fatales à près de cent mille citoyens (1), Béranger s'en est raillé dans deux chansons qui toutes deux portent la même date : 1820. Dans l'une, *La Faridon-dainé*, il met en scène un lieutenant de police au moment où il donne ses instructions à ses gens ; dans l'autre, *Halte là ou le système des interprétations*, il exprime la difficulté qu'il éprouve à tourner, pour une dame du nom de Marie, un compliment qui ne soit compromettant ni pour elle ni pour lui. La chose n'est ni aussi simple ni aussi facile qu'on pourrait le croire.

Parlera-t-il, en effet, de sa science musicale et de ses préférences pour les chansons patriotiques ?

On ne m'en fait point accroire,
S'écrie Hua radieux ;

(1) Voir à ce sujet le discours prononcé par M. de Corcelles à la Chambre des députés dans la séance du 10 mars 1820.

Chanter la France et la gloire,
 C'est par trop séditieux.
 Halte là !
 Vite en prison pour cela.

Dira-t-il que, pour donner à Marie une marque de son amitié, il a choisi le jour anniversaire de sa fête, le quinze d'août ?

Le quinze d'août ! s'écrie
 Bellart toujours en fureur ;
 Vous ne fêtez pas Marie,
 Mais vous fêtez l'empereur.
 Halte là !
 Vite en prison pour cela.

Que faire donc ? Il se tait et n'offre que quelques fleurs, mais

Grands dieux ! quelle inconséquence !
 Le bouquet a trois couleurs !

Béranger avait protesté contre les lois d'exception et les habitudes inquisitoriales qui d'abord restreignirent en France, et bientôt après supprimèrent complètement l'usage de la liberté. Il ne protesta pas avec moins de force ni surtout avec moins d'esprit contre les violences et les cruautés sans nombre qui ont rendu et rendront à

jamais si tristement célèbres les premières années de la Restauration.

On était encore tout troublé des actes de barbarie dont on venait de donner, principalement dans le Midi et dans l'Ouest, l'affligeant spectacle. L'émotion qu'avaient fait naître dans les esprits les conseils de guerre et les cours prévôtales était loin d'être calmée, et les ombres de Brune et de Ramel, celles de Labédoyère et des frères Faucher, de Chartran et de Ney se dressaient encore devant les imaginations effrayées comme un mémorable et sanglant témoignage des misères et des horreurs de la guerre civile.

A la vue des violences populaires et des violences juridiques dont il est le témoin attristé, à la vue de condamnations et d'exécutions inhumaines qui déconcertent sa raison et paraissent en quelque sorte ramener la France aux plus mauvais siècles de barbarie, que fait le poète ? Sans essayer de traduire en vers énergiques et véhéments, qui seraient vite saisis et n'atteindraient pas leur but, la douleur et l'indignation qui débordent de son cœur, il oppose aux scènes cruelles et sauvages auxquelles il vient d'assister le délicieux et réconfortant spectacle de la con-

corde et de la paix. Ici, il montre le vieux ménétrier (1) conviant les gens du village à danser sous « son vieux chêne » et les adjurant d'oublier dans une étreinte fraternelle les dissentiments et la haine, la chicane et l'envie :

Ecoutez donc le bonhomme ;
 Sous son chêne accourez tous,
 De pardonner je vous somme.
 Mes enfants, embrassez-vous.
 Pour voir ainsi d'âge en âge
 Chez nous la paix se fixer,
 Eh ! lon lan la, gens de village,
 Sous mon vieux chêne il faut danser.

Là (*Ma République*, 1816), il se met en scène lui-même et, sous prétexte de gais repas et de copieuses libations, il définit d'une façon plaisante et humoristique la république de ses rêves : dans cette république plus de proscriptions, plus de lois contre la liberté politique et la liberté religieuse, plus de titres nobiliaires et de préjugés, mais partout l'aimable et franche gaieté,

(1) Le *Vieux ménétrier* est de novembre 1815 : « Cette chanson, dit Béranger, fut faite au milieu des proscriptions et des exécutions qui terminent la seconde Restauration, et qui durent lui aliéner pour longtemps les cœurs vraiment généreux et patriotes. » NOTE DE BERANGER.

partout la plus entière indépendance, partout l'égalité.

.
Amis, prenons tous notre verre :
Le Sénat s'assemble aujourd'hui.
D'abord, par un arrêt sévère,
A jamais proscrivons l'ennui.
Quoi ! proscrire? ah ! ce mot doit être
Inconnu dans notre cité.
Chez nous l'ennui ne pourra naître :
Le plaisir suit la liberté.

Du luxe, dont elle est blessée,
La joie ici défend l'abus ;
Point d'entraves à la pensée,
Par ordonnance de Bacchus.
A son gré que chacun professe
Le culte de sa déité ;
Qu'on puisse aller même à la messe :
Ainsi le veut la liberté.

La noblesse est trop abusive :
Ne parlons point de nos aïeux.
Point de titre même au convive
Qui rit le plus ou boit le mieux.
Et si quelqu'un, d'humeur traîtresse,
Aspirait à la royauté,
Plongeons ce César dans l'ivresse,
Nous sauverons la liberté.

Ailleurs enfin (*La petite Fée*, 1817), le poète fait le séduisant tableau de la félicité parfaite

qui règne dans un pays imaginaire, et qui est due à une fée, la fée Urgande. Partout où passe cette fée bienfaisante, la terre est consolée, les raisins mûrissent plus doux, les épis plus dorés et plus fermes. Marraine du roi, c'est elle qui crée les ministres,

Braves gens, soumis à la loi,
Qui laissaient voir dans leurs registres ;

c'est elle qui inspire les juges et leur communique les sentiments d'équité et de clémence dont elle est elle-même animée ; c'est à elle enfin que le roi doit de voir tout son peuple uni se grouper autour de lui, « prêt à mourir pour sa personne. »

« Ah ! bonne fée ! » s'écrie le poète en manière de conclusion,

Ah ! bonne fée, enseignez-nous
Où vous cachez votre baguette ! »

Il n'était pas difficile de saisir la pensée qui se cachait sous ces allégories charmantes ni de deviner à travers le voile transparent de l'allusion ce que le chansonnier voulait faire entendre. Dans la *Complainte sur la mort de Trestaillon*, qui sans doute est de la même époque, mais qui

ne fut publiée que quelques années plus tard, le poète s'exprime avec plus de netteté encore et, dans un langage qui respire la plus mordante ironie, il flétrit en la personne d'un misérable et les égorgeurs vulgaires qui, sous prétexte de religion ou de politique, effrayèrent la France de leurs brigandages, et les citoyens des hautes classes de la société qui furent assez faibles pour n'opposer aux assassins aucune résistance, et quelquefois même assez criminels pour les encourager secrètement.

§ 2. — Politique extérieure.

Les actes de la politique extérieure du gouvernement de la Restauration ne furent pas plus épargnés que ceux de la politique intérieure.

Pour donner à l'œuvre qu'il venait d'accomplir un caractère religieux et marquer l'époque de paix qu'il croyait inaugurer, l'empereur Alexandre avait signé, le 26 septembre 1815, un traité célèbre avec ses alliés, les souverains de Prusse et d'Autriche : « Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, était-il dit dans ce traité, Leurs Majestés l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, ayant

acquis la conviction intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche à adopter par les puissances sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu Sauveur, » manifestent leur « inébranlable détermination de ne prendre pour règle de conduite que les préceptes de cette religion sainte. » — « Déléguées de la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille, » Leurs Majestés déclarent en outre que toutes les puissances qui adhéreront à l'acte qui vient d'être scellé de leurs sceaux « seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette sainte alliance. »

Un roi qui avait ramassé sa couronne sur le champ de bataille de Waterloo, qui était rentré dans Paris au milieu d'un état-major anglais, russe et prussien, qui avait fait de Wellington un maréchal de France et traitait d'ami l'empereur de Russie, un tel roi se sentit peut-être honoré des propositions qui lui furent faites par les signataires de la Sainte-Alliance; mais tous ceux qui n'avaient point perdu le souvenir des récentes et mémorables journées où la France imposait à l'Europe sa volonté souveraine, tous ceux en qui la passion politique n'avait pas étouffé le sentiment national estimèrent que

l'adhésion sans condition au manifeste des grandes puissances ne constituait pas précisément pour la France un titre de gloire.

Deux chansons, la *Sainte-Alliance barbaresque* et la *Mort du roi Christophe*, sont dirigées contre l'acte qui était dû à l'enthousiaste et rêveuse imagination d'Alexandre : là, le chansonnier vante avec une spirituelle ironie les mérites d'une Sainte-Alliance faite « au nom de la Providence » entre Alger, Tunis et Maroc, et à laquelle adhère le roi d'Haïti, Christophe ; ici, il montre la noblesse d'Haïti, encore toute consternée de la mort de son souverain, venant solliciter des trois grands alliés aide et protection.

Béranger ne se contente pas, d'ailleurs, de railler la Sainte-Alliance. A cet acte étrange auquel il était difficile d'assigner une signification précise, à moins qu'on n'y vit la promesse d'une entente des rois contre les peuples, à cet acte Béranger oppose un manifeste où la Paix, descendant sur la terre, adjure, en termes éloquents, les peuples de secouer le joug des potentats et, répudiant toute pensée de haine, de ne plus nourrir désormais les uns à l'égard des autres que des sentiments amicaux et fraternels.

En regard de la Sainte-Alliance des rois Béranger place la *Sainte-Alliance des peuples*.

J'ai vu la paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis.
L'air était calme, et du dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
« Ah ! disait-elle, égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
Peuples, formez une Sainte-Alliance,
Et donnez-vous la main.

« Pauvres mortels, tant de haine vous lasse ;
Vous ne goûtez qu'un pénible sommeil.
D'un globe étroit divisez mieux l'espace ;
Chacun de vous aura place au soleil.
Tous, attelés au char de la puissance,
Du vrai bonheur vous quittez le chemin.
Peuples, etc...

« Chez vos voisins vous portez l'incendie ;
L'Aquilon souffle, et vos toits sont brûlés ;
Et, quand la terre est enfin refroidie,
Le soc languit sous des bras mutilés.
Près de la borne où chaque Etat commence,
Aucun épi n'est pur de sang humain.
Peuples, etc...

« Des potentats, dans vos cités en flammes,
Osent, du bout de leur sceptre insolent,
Marquer, compter et recompter les âmes
Que leur adjuge un triomphe sanglant.

Faibles troupeaux, vous passez, sans défense,
D'un joug pesant sous un joug inhumain.
Peuples, etc...

« Oui, libre enfin, que le monde respire ;
Sur le passé jetez un voile épais ;
Semez vos champs aux accords de la lyre ;
L'encens des Arts doit brûler pour la paix.
L'espoir riant au sein de l'abondance
Accueillera les doux fruits de l'hymen.
Peuples, formez une Sainte-Alliance,
Et donnez-vous la main. »

Pendant que la France adhérait, sans profit aucun pour sa gloire, aux principes établis par la Sainte-Alliance au nom du divin Sauveur Jésus-Christ et du Verbe Très-Haut, au sud-ouest de l'Europe, un peuple, illustre autrefois et puissant, mais alors oublié et obscur, gémissait en silence sous le joug de la plus dure et de la plus ignominieuse servitude. Il vint un jour cependant où les soupirs de ce peuple furent entendus de l'Europe. Un tyran, débauché et cruel, voluptueux et perfide, aussi redouté des Musulmans que des Chrétiens, le pacha de Janina, Ali de Tébélen, asservissait toutes les peuplades grecques de l'Epire, exterminait des villes entières et, suivant l'énergique expression du poète des Orientales,

Il faisait un ciment à son palais superbe
De leurs os broyés dans leur sang (1).

La mort héroïque des femmes souliotes, la courageuse et suprême décision des habitants de Parga, les massacres des chrétiens à Constantinople, en un mot toutes les scènes tragiques et affreuses dont la Grèce avait été ou était encore le théâtre, remplissaient en Europe les âmes et les cœurs de colère et d'indignation contre les persécuteurs, et, pour les persécutés, de pitié et d'affection ; mais les princes étaient alors trop préoccupés des questions qui s'agitaient dans les congrès de Troppau et de Laybach ; ils étaient trop émus des mouvements révolutionnaires qu'on signalait sur divers points de l'Europe, et trop impatients de les réprimer, pour songer un seul instant aux humiliations et aux souffrances, aux vexations de toute sorte et aux tortures qu'on faisait subir aux Grecs.

Interprète éloquent des sentiments de vive et profonde sympathie qui de tous les coins de la France allaient, à travers les mers, vers ce pays des souvenirs classiques, vers cette terre de la

(1) *Les Orientales*. Le derviche.

Hellade d'où, hier encore, on venait d'exhumer, pour en orner les musées de France, d'illustres monuments de l'art grec ; écho fidèle et ému de ses compatriotes, Béranger célébra les misères et la valeur des Grecs dans des chansons (1) qui, en même temps qu'elles contiennent une éloquente protestation de l'humanité contre la force brutale, de la liberté contre la tyrannie, laissent entrevoir la satire et percer l'épigramme contre l'égoïste et coupable indifférence des rois :

Athène est libre ! ô muse des Pindares !
Reprends ton sceptre, et ta lyre et ta voix !
Athène est libre en dépit des barbares,
Athène est libre en dépit de nos rois (2).

Ce n'était pas vers la Grèce que se portait alors l'attention des rois, mais plutôt vers l'Espagne, vers l'Italie, vers toutes les contrées où les partisans des institutions nouvelles, dues à la Révolution française, étaient aux prises avec les défenseurs de l'ancien régime politique et social.

L'empereur d'Autriche s'était chargé d'im-

(1) *L'ombre d'Anacréon, le Pigeon messenger, Psara.*

(2) *Le Pigeon messenger.*

poser silence aux révolutionnaires italiens, et il s'acquittait de cette mission avec une promptitude et une habileté dont les constitutionnels italiens ne purent avoir raison.

En Espagne, malgré la multiplicité et la hardiesse de leurs tentatives, les adversaires de la constitution libérale de 1812 n'avaient encore trouvé aucune base de résistance, aucun point d'appui solide, quand le corps de troupes que le gouvernement français venait d'installer au pied des Pyrénées pour fermer passage à la fièvre jaune, et qui après avoir pris le nom de cordon sanitaire prit le nom plus menaçant de corps d'occupation, vint fournir aux contre-révolutionnaires espagnols un centre de ralliement excellent. L'occasion parut bonne au parti monarchique de France et au gouvernement de Louis XVIII pour s'immiscer dans les affaires d'Espagne : du même coup on rétablirait Ferdinand sur son trône avec tous les honneurs et toutes les prérogatives de l'autorité absolue, et on montrerait d'une façon éclatante au parti libéral de France combien était encore profonde et vivace la haine du parti monarchique contre les théories et les principes de la Révolution.

L'opposition indépendante fit, on le sait, des efforts désespérés pour empêcher une intervention française en Espagne. « Il m'importe peu de savoir, avait dit le général Foy, si la faction mystique qui gouverne notre France, qui a sa direction, ses confréries, son organisation complète, si cette faction a, comme on l'assure, mendié, près des souverains réunis à Vérone, la permission d'attaquer, en commençant par l'Espagne, les chartes et la raison humaine ; ce qui me suffit, c'est qu'une volonté et des passions qui n'ont rien de français nous entraînent où nous ne voulons pas aller ; c'est qu'à force de fatiguer, d'irriter les Espagnols, la faction finira par rendre la guerre inévitable..... Vieux soldat, je ne peux me défendre de faire des vœux pour l'honneur de nos armes, alors même que l'emploi de nos armes est désavoué par le sentiment national. Citoyen, je pleurerai sur une guerre de parti, sur une guerre où sont forcés de mentir à leur destinée mes anciens compagnons de guerre, et cette noble et jeune génération qui, nourrie dans l'amour de la liberté, était si digne de combattre un jour les véritables ennemis de la France. » — La guerre d'Espagne n'était pas

plus en faveur auprès de l'armée : « Dans les lieux publics de leurs garnisons, dit Vaublanc, comme dans la demeure des hôtes que leur donnait le hasard de leurs étapes, qu'ils fussent en rapport avec des bourgeois, des marchands, des cultivateurs ou des ouvriers, partout les soldats n'entendaient autour d'eux qu'un cri d'opposition à cette guerre ; tout le monde se trouvait d'accord pour plaindre l'armée du rôle odieux et ridicule auquel on voulait la condamner. » Brochures, discours, articles de journaux, chansons, le parti libéral employa tout pour entretenir et encourager les dispositions défavorables des troupes à l'égard d'une guerre aussi impopulaire qu'injustifiée. — On espérait même que l'armée des Pyrénées, grossie de tous les constitutionnels napolitains et piémontais qui avaient échappé aux vengeances de leurs princes et de l'Autriche, renforcée de tous les citoyens français qui s'étaient soustraits aux rigueurs des conseils de guerre et des cours prévôtales, échauffée enfin par les véhémentes et vigoureuses paroles de jeunes et enthousiastes carbonari, tournerait le dos à l'Espagne et, faisant « demi-tour », marcherait d'abord sur Paris pour renverser le gouvernement, en-

suite vers le Rhin pour combattre la coalition qui ne pouvait manquer de se reformer. Or, de toutes les publications et de tous les écrits qui circulèrent alors par milliers dans les casernes et dans les camps, c'est une chanson de Béranger, le *Nouvel ordre du jour*, qui paraît avoir obtenu auprès des soldats le plus complet succès. On en connaît le refrain :

Brav's soldats, v'là l'ord' du jour :

Point d' victoire

Où n'y a point d' gloire.

Brav's soldats, v'là l'ord' du jour :

Garde à vous ! demi-tour !

§ 3. — Attaques contre les personnes.

Dans la guerre qu'il soutint pendant quinze années contre le gouvernement de la Restauration, Béranger ne se borna pas à critiquer et à railler les actes du gouvernement ; il poursuivit encore de ses plaisanteries et de ses sarcasmes les auteurs ou les inspirateurs de ces actes.

Une association secrète s'était, on le sait, formée à Paris, dès 1816, en vue de saper dans ses fondements l'édifice politique et social élevé par la Révolution. Modeste à l'origine et sans grande influence, cette association, depuis sur-

tout qu'elle était placée sous l'autorité et la direction de l'ordre des Jésuites, n'avait pas tardé à prendre un rapide développement, et elle avait, en peu de temps, conquis une telle force que les ministres et le roi lui-même étaient obligés de compter avec elle. Journaux et brochures, mandements d'évêques et sermons, tout était mis en œuvre pour attirer à l'association de nouveaux adhérents et assurer le triomphe des idées dont on avait pris la défense ; mais, de tous les moyens auxquels recourut la Congrégation, le plus ingénieux à la fois et le plus hardi, le plus habile et le plus fécond en heureux résultats fut sans contredit celui dont on fut redevable à l'ardente imagination d'un ancien chapelain de Napoléon, l'abbé de Rauzan.

Frappé de l'état misérable dans lequel se trouvait, depuis quelques années, l'œuvre des missions étrangères, cet abbé avait eu la pensée d'employer les missionnaires non plus à la conversion des idolâtres de l'ancien et du nouveau monde, mais à celle des citoyens incrédules et égarés du royaume très chrétien.

On ne se soucia, tout d'abord, au cours des missions, que d'obtenir du peuple « une réparation solennelle à la croix pour les outrages

qu'elle avait reçus en France depuis la Révolution, ainsi qu'une protestation de fidélité et de dévouement au roi et à son auguste famille (1); » mais, à partir de 1818, les missions perdirent le caractère de simplicité qu'elles avaient eu à l'origine : les prédications et les réparations ne furent plus jugées suffisantes; on agissait sur les imaginations par la pompe et le luxe des fêtes, et on fascinait les âmes par le prestige de chœurs et de cantiques de toute sorte, dont les paroles, appropriées aux différents exercices du culte, se chantaient d'après des airs connus d'opéras-comiques ou de vaudevilles; on vendait au bénéfice des missions une foule de menus objets de piété et on transformait les instructions et les sermons en accusations véhémentes contre l'œuvre de la Révolution et contre les révolutionnaires. Quelles étaient les conséquences de ces débats violents et de ces discussions passionnées? On ne le devine que trop. « La discorde, dit Vaulabelle, restait assise au coin de chaque foyer domestique, » partout où les missionnaires avaient passé, et les habitants d'une même ville, « partagés en deux camps, les

(1) Les missions d'Angers: compte rendu par l'abbé de Rauzan. VAULABELLE, *Hist. des deux Restaurations*, V, p. 41.

gens religieux et les indévots, voyaient s'envenimer les haines et les divisions établies par la politique. »

Le dommage causé par ces caravanes religieuses et ces prédications nomades était trop sérieux; le mal qu'elles entraînaient à leur suite, trop considérable, pour que Béranger ne dirigeât pas contre elles ses traits acérés et redoutables. Déjà dans une chanson qui date de 1817, *les Capucins*, il s'était agréablement joué de ces prédicateurs ardents « qui marchent tout couverts de cendre » et « font rendre aux bonnes gens les biens de Dieu ; » il revient, deux ans après, aux mêmes personnages et leur consacre même toute une chanson, *les Missionnaires* (1819).

Les attaques contenues dans ces chansons étaient vives ; mais, si vives qu'elles fussent, elles ne s'adressaient en somme qu'aux modestes agents, aux serviteurs dévoués et, pour employer l'expression même du chansonnier, aux « commis voyageurs » de la Congrégation ; mais bientôt, portant plus haut ses vues et s'armant d'un plus grand courage, le poète ne craint pas de diriger ses coups sur ceux-là mêmes qui ont été les premiers promoteurs de cette vaste entreprise

cléricale et politique, et qui, groupant toutes les volontés et attirant à eux toutes les énergies, étaient promptement devenus l'âme toute-puissante de la Congrégation.

Trois chansons de Béranger sont spécialement dirigées contre les Jésuites : *les Révérends Pères*, *le Petit Homme rouge*, *la Mort du Diable* ; et ces chansons ont ceci de particulier, que le ton s'y élève graduellement, et que la satire, enjouée d'abord et plaisante, devient ensuite de plus en plus acerbe et mordante jusqu'à ce que, sous l'influence de la puissante et généreuse indignation qui déborde du cœur du poète, elle atteigne enfin aux accents du plus haut et du plus pur lyrisme.

Dans les deux années qui suivirent le second rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France, les suffrages des électeurs s'étaient portés sur des candidats qui représentaient deux nuances bien distinctes de l'opinion : d'une part, ceux qui pensaient que l'on ne prendrait jamais assez de précautions pour étouffer dans leurs germes les idées issues de la Révolution et qui, suivant l'expression de Paul-Louis Courier, « voulaient pousser à leurs dernières consé-

quences les principes de la royauté de droit divin, » et, d'autre part, ceux qui, tout en demandant une royauté forte et respectée, estimaient qu'il fallait tenir compte des progrès accomplis en France depuis vingt-cinq ans, dans l'ordre politique et dans l'ordre social, et voulaient faire de l'ordonnance du 5 septembre la règle fondamentale du gouvernement.

Or, à côté des *ultra-royalistes* et des *constitutionnels* on vit apparaître et grandir peu à peu un troisième parti qui, désigné d'abord sous le nom un peu vague de parti *indépendant*, puis sous la dénomination plus précise de parti *libéral*, fut le berceau de cette opposition parlementaire qui, de 1817 à 1830, combattit sans trêve ni merci les tendances contre-révolutionnaires de la Restauration.

Ce parti devint bientôt si important et, à la suite des renouvellements partiels, il fit tant et de si précieuses recrues; d'un autre côté, les *ultra-royalistes* subirent des pertes si sensibles, que, dès 1818, la lutte ne s'engagea sérieusement qu'entre les candidats libéraux et les candidats constitutionnels.

De ces deux catégories de candidats la première se recrutait dans les rangs des proprié-

taires, des négociants, des avocats, des anciens officiers et des fonctionnaires admis à la retraite; la seconde, dans l'administration, dans la magistrature et dans l'armée. Les comités libéraux exigeaient de leurs candidats la promesse qu'ils n'accepteraient pendant toute la durée de leur mandat aucune espèce de faveur du gouvernement; les comités constitutionnels voulaient au contraire que les candidats qu'ils recommandaient au choix des électeurs fussent par leurs fonctions placés sous la dépendance du ministère. Point d'anciens privilégiés ni de fonctionnaires! tel était le cri des libéraux. Point de députés que leurs fonctions n'attachent pas au gouvernement! répondaient les constitutionnels.

La lutte électorale s'engageant dans de telles conditions, c'était servir la cause du parti libéral que railler et flétrir la servilité de députés qui aliènent leur indépendance en échange des faveurs obtenues et sacrifient au pouvoir les intérêts sacrés de la patrie. La chanson du *Ventru* (1818) n'a pas d'autre raison. En effet, le personnage que Béranger désigne sous ce nom trivial, mais expressif, est le modèle accompli du député ministériel: assis à la place que les ministres lui ont assignée, il a par ses hurlements fait taire

« ceux qui font de bons discours » et s'est montré capable de voter en une seule séance dix fois pour et dix fois contre ; enquêtes et proscrits n'ont pas de plus chaud adversaire, ni la police et les Suisses de partisan plus dévoué. Quel a été le prix de tant de services ? Lui-même nous l'apprend :

Enfin j'ai fait mes affaires :
 Je suis procureur du roi ;
 J'ai placé deux de mes frères,
 Mes trois fils ont de l'emploi.
 Pour les autres sessions
 J'ai cent invitations.
 Quels dinés,
 Quels dinés
 Les ministres m'ont donnés !
 Oh ! que j'ai fait de bons dinés !

Les candidats ultra-royalistes n'échappèrent point aux traits satiriques de Béranger : nobles ou marquis, gentilshommes ou comtes, anciens émigrés pour la plupart, le chansonnier les railla tous en la personne de ce héros ridiculement prétentieux qui s'appelle le *Marquis de Carabas*. La chanson date de 1816 ; mais elle obtint un plein succès, et pendant longtemps on célébra, d'un bout de la France à l'autre, les hauts faits de ce valeureux guerrier, qui « ramené de loin

sur son coursier décharné » s'avance « en brandissant un sabre innocent, » crie partout que lui seul « a rétabli son roi » et réclame, par privilège de naissance, avec l'exemption de tout impôt, le droit de faire porter au peuple, comme au bon vieux temps, le « bât féodal » et de le « rosser » à sa fantaisie.

Béranger avait employé toute la finesse de son esprit, et quelquefois aussi toute l'énergie de son indignation, à combattre tous ceux qui, à un titre quelconque et sous des noms divers, formaient la principale force et constituaient le plus solide rempart de la royauté légitime. Dans l'ardeur du combat, il montra parfois un plus grand courage encore et ne craignit point de diriger ses coups contre les membres de la famille royale et contre le roi lui-même.

Les manifestations joyeuses, les fêtes et les réjouissances de toute sorte que provoqua partout en France la naissance du duc de Bordeaux servirent à Béranger de prétexte pour rappeler à tous les courtisans que la fortune est capricieuse et changeante, et que peut-être le sort ne sera pas plus clément pour l'héritier des Bourbons qu'il ne l'avait été pour ce prince sur

lequel la dynastie impériale avait fondé tant et de si hautes espérances : telle est en effet la moralité qui se dégage de la chanson les *Deux Cousins* (1). Dans une lettre qui est un mélange d'esprit et d'affection, de tendresse et d'ironie, un roi, le roi de Rome, tout jeune encore, mais déjà mûri par l'expérience et les misères de la vie, apprend à son petit cousin, le duc de Bordeaux, des choses que les flatteurs se gardent de lui révéler. La Fortune a souri au duc dès sa naissance ; mais lui aussi, il a été en naissant salué d'acclamations enthousiastes et, nouveau Messie, il a reçu les hommages des rois. Tous ceux qui adulent aujourd'hui et encensent l'enfant royal, tous ces « faiseurs de vers, de chansons, de poèmes, » le roi de Rome les a vus, lui aussi, rangés autour de son berceau :

Ils sont comme les confiseurs,
Partisans de tous les baptêmes.

Aujourd'hui on prédit au duc, dans un langage hyperbolique, les plus hautes et les plus brillantes destinées ; mais ne fut-il pas un temps où

(1) Le roi de Rome, par sa mère, fille d'une princesse de Naples, était cousin des Bourbons de France, et issu de germain avec le duc de Bordeaux.

« ces juges, ces pairs avilis » célébraient par avance les exploits du roi de Rome ? Ne fut-il pas un temps où, renouvelant à l'empereur leurs serments de fidélité et d'inaltérable dévouement, ils déclaraient que le règne des Bourbons était irrémédiablement fini et que désormais « les lis seraient le butin des abeilles ? » Donc, que le duc prenne pour ce qu'elles valent les flatteries qu'on lui prodigue ; qu'il se défie des « courtisans maudits, » et qu'il les confonde par ces mots :

..... Je puis avoir mon tour.
 De mon cousin qu'il vous souviennne.
 Vous lui promettiez votre amour ;
 Et cependant il est à Vienne !

Contre un prince qui, né d'hier, ne pouvait payer la peine de fautes commises par les membres de sa famille, Béranger avait imaginé une chanson dont le ton, légèrement moqueur, était tempéré par cet air de sympathie et d'affectueuse bienveillance que l'enfance inspire toujours ; mais il se montra moins élément pour le roi : car non seulement il railla dans ses vers ces principes de la grâce et du droit divin sur lesquels Louis XVIII entendait fonder son autorité royale ;

Que font ces nains si bien parés
 Sur des trônes à clous dorés ?
 Le front huilé, l'humeur altièrè,
 Ces chefs de votre fourmilière—
 Disent que j'ai béni leurs droits,
 Et que par ma grâce ils sont rois.
 Si c'est par moi qu'ils règnent de la sorte,
 Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte,
 Je veux bien que le diable m'emporte.

(*Le Bon Dieu.*)

non seulement il rappela en quelles circonstances douloureuses Louis XVIII fut replacé sur le trône de France ;

Malgré cette Sainte-Alliance,
 Si du trône, par occurrence,
 Un roi tombait, que subito
 On le ramène en son château ;
 Mais il soldera les mémoires
 Du pain, du foin et des victoires.

(*La Sainte-Alliance barbaresque.*)

mais il se joua de sa vieillesse et de ses infirmités physiques (1), mais il l'attaqua dans les travers de son esprit, et jusque dans ses affections.

Louis XVIII avait toujours eu le goût des lettres, et toujours il avait affiché des préten-

(1) Louis XI.

tions littéraires plus ou moins justifiées; mais il était aussi fort pédant. On l'a représenté comme un régent de collège reprenant tout le monde sur un ton de dédaigneuse supériorité. « Je n'ose parler devant lui, disait Marie-Antoinette, depuis que je l'ai entendu reprendre pour une petite faute de langue la pauvre Clotilde qui ne savait où se cacher. » Prodigue d'apophthegmes, amoureux de citations, il se plaisait à écrire à ses familiers des deux sexes de fréquents billets où il visait à être spirituel et, poète à ses heures, il avait pour les petits vers une préférence marquée.

Dans cette manie d'écrire et de faire des vers, qui ne semblait guère compatible avec les difficultés de l'heure présente et les responsabilités du pouvoir, Béranger vit une occasion excellente de railler le roi, et cette occasion, il n'eut garde de la laisser échapper. Mettant à profit l'anecdote bien connue de Denys l'Ancien et de Damoclès, il nous entretient d'un rêve qu'il vient de faire : il était assis à la table du tyran de Syracuse et, nouveau Damoclès, il voyait, suspendue au-dessus de sa tête, une épée nue et menaçante. Ses paroles ne répondent point à l'attente du tyran : le fil se rompt, le fer tombe, il meurt et, poursui-

vant son rêve, il répète aux enfers la coupe en main :

O vieux Denys ! Je me ris de ton glaive,
Je bois, je chante et je siffle tes vers (1).

La chanson intitulée *Octavie* (1823), qui parut peu de temps après *l'Épée de Damoclès*, est plus qu'une satire moqueuse, c'est une invective amère, sanglante, qui, non contente de se jouer des ridicules et des travers, vise les mœurs et atteint la vie privée. L'éloignement du promoteur de l'ordonnance du 5 septembre, du ministre Decazes, avait livré le roi aux mains d'une femme qui, protégée par la Congrégation, et soucieuse seulement de la fortune de ses protecteurs et de sa propre fortune, ne fit rien pour empêcher ces exécutions nombreuses et cruelles qui effrayèrent la France en 1822, et qui, en soulevant partout la colère et la pitié, eurent des conséquences si terribles pour la dynastie des Bourbons. Il est, dans la chanson de Béranger, question d'un empereur romain et de sa maîtresse ; mais l'allusion est saisissante et, sous le voile transparent de l'allégorie, c'est

(1) *L'Épée de Damoclès*.

Louis XVIII que l'on distingue et la comtesse de Chayla.

Béranger ne ménagea pas plus Charles X que Louis XVIII. « Je veux, avait dit Charles X en ouvrant la session de 1825, que la cérémonie de mon sacre termine la première session de mon règne. Vous assisterez, Messieurs, à cette auguste cérémonie. Là, prosterné au pied du même autel où Clovis reçut l'onction sainte, et en présence de celui qui juge les peuples et les rois, je renouvellerai le serment de maintenir et de faire observer les institutions octroyées par le roi, mon frère; je remercierai la divine Providence d'avoir daigné se servir de moi pour réparer les derniers malheurs de mon peuple, et je la conjurerai de continuer à protéger cette belle France que je suis fier de gouverner. »

Loin de calmer les esprits et de conquérir des sympathies au nouveau roi, cette cérémonie du sacre ne fit qu'exciter partout l'irritation et susciter au pouvoir de nouveaux ennemis. Sans doute les journaux royalistes ne tarissaient pas d'éloges sur ces fêtes magnifiques qui avaient produit « une véritable ivresse d'enthousiasme et d'amour; » sans doute les écrivains et les poètes de cour célébraient à l'envi, dans des

odes et dans des cantates emphatiques, ces solennités où la monarchie, appelant à son aide l'art du peintre et du décorateur, avait essayé de faire luire aux yeux de la foule, durant une matinée, un rayon de son ancienne splendeur ; mais tous ceux qui, ayant subi l'influence des idées et des doctrines de la Révolution, pensaient que l'ère des gouvernements de *bon plaisir* était irrévocablement close ; tous ceux qui réclamaient l'application des principes inscrits dans la *Déclaration des droits de l'homme* ou, tout au moins, dans la *Charte constitutionnelle* de 1814 ; tous ceux surtout que ne laissaient pas d'inquiéter et d'indigner les envahissements de jour en jour plus menaçants du parti réactionnaire, tous ceux-là opposaient aux poésies dithyrambiques des admirateurs du passé, et redisaient d'un bout de la France à l'autre les couplets ironiques et railleurs où le poète national, où Béranger s'était fait le malin et spirituel interprète de leurs plaintes et de leurs protestations (1).

(1) Voir la chanson intitulée : *le Sacre de Charles le Simple*.

CHAPITRE III

LES CHANSONS PATRIOTIQUES

On a essayé, dans les pages précédentes, de retracer les principales phases de la lutte que soutint Béranger contre les mesures réactionnaires de la Restauration, et l'on s'est attaché à montrer que, pendant que des orateurs éminents protestaient avec éloquence du haut de la tribune contre les efforts faits par le gouvernement pour faire revivre et remettre en honneur les institutions de l'ancien régime, un poète populaire, un chansonnier, combattait, lui aussi, pour la même cause et mettait au service du parti libéral ces poésies charmantes qui couraient manuscrites d'une extrémité de la France à l'autre avant d'être livrées à l'impression, et qui, tantôt enjouées et plaisantes, tantôt graves et sévères, tournaient en ridicule ou

flétrissaient les actes du gouvernement et le gouvernement lui-même.

Mais ce n'étaient pas seulement ses préférences marquées pour les vieux usages et les anciennes institutions de la royauté légitime, ni sa haine pour les idées et les principes issus de la Révolution qui rendaient la dynastie des Bourbons odieuse à une grande partie des citoyens français. Aux yeux des classes populaires et des classes moyennes, qui composaient le principal effectif du parti libéral, les Bourbons avaient, en faisant alliance avec les ennemis de la France, commis une faute impardonnable, un crime de lèse-patrie qui les avait à tout jamais compromis et discrédités. Tous ceux que n'aveuglait point la passion politique et qui conservaient intacts au fond de leur cœur l'amour et le culte de la patrie ne pouvaient pardonner à ces princes et à leurs partisans d'avoir appelé à leur secours les armées coalisées contre la France et de les avoir saluées comme des libératrices. N'avait-on pas vu, en effet, quand les armées étrangères défilaient étonnées dans les rues d'une capitale qu'on leur avait livrée, n'avait-on pas vu des bandes de royalistes prendre la tête du cortège et se livrer aux démonstrations, les plus

bruyantes et les plus malsaines ? N'avait-on pas vu, du haut des balcons, un grand nombre de Bourbonniens, hommes et femmes, gens nobles ou qui travaillaient à se faire anoblir, accueillir les vainqueurs avec les marques de la plus affectueuse sympathie, pendant que les malheureux soldats français, repoussés des ambulances et des hôpitaux, expiraient sans secours dans les rues et sur les chemins ? N'avait-on pas vu enfin, pour emprunter le langage même de Béranger, « un lâche troupeau de Français fouler aux pieds les trophées de nos vingt-cinq années de gloire devant des étrangers qui par leur tenue prouvaient si bien qu'ils en gardaient un profond souvenir (1) ? »

La joie des royalistes avait été trop offensante pour la patrie, et les outrages infligés à de vaillants soldats trop cruels pour que Béranger ne traduisît pas en vers éloquents l'indignation qu'avait provoquée dans l'âme de tout bon patriote la vue de pareilles scènes. Il était temps de ramener les esprits abusés et égarés à une plus saine appréciation des choses ; il était temps de démasquer les pensées criminelles de

(1) *Ma Biographie*, p. 160.

citoyens qui n'avaient pas craint de sacrifier à la satisfaction de leurs intérêts personnels et de leur ambition les intérêts et la gloire de la patrie, comme aussi de donner les éloges et les félicitations qui leur étaient dus à ceux qui avaient noblement porté sur tous les champs de bataille le drapeau de la France, et que la trahison seule avait désarmés ; il était temps enfin de réchauffer dans des cœurs refroidis par le malheur et par la souffrance cette vieille fierté et cette vieille bravoure française, qui paraissent être une tradition de race, et de réveiller le patriotisme endormi. Ce rôle, Béranger l'accepta tout entier, et il mit à le remplir une conviction et une ardeur d'autant plus grandes que flétrir la conduite de royalistes traitres à leur pays et célébrer les hauts faits des soldats de la République et de l'Empire c'était encore, à ses yeux, servir la cause de la tolérance et de la liberté contre l'intolérance et le despotisme.

I

L'aristocratie et le peuple.

La France en 1814 et 1815 présenta ce spectacle curieux que, tandis que les plus modestes

citoyens, paysans et ouvriers des villes, demandaient des armes à grands cris pour combattre les ennemis de la patrie et qu'ils étaient prêts à renouveler le généreux mouvement de 1792, les citoyens des plus hauts rangs, nobles, prêtres et riches bourgeois, fatigués d'une guerre qui troublait leur repos et contrariait leurs intérêts, hostiles, d'ailleurs, par principe à un gouvernement issu de la Révolution, appelaient de leurs vœux et saluaient de leurs acclamations ces armées coalisées qui devaient, pensaient-ils, ramener avec la paix la dynastie légitime des Bourbons.

Il fallut à Napoléon les hasards de la campagne de 1814 et les malheurs de celle de 1815 pour reconnaître combien les âmes étaient déprimées et les cœurs asservis dans ces hautes classes de la société qu'il avait gorgées de richesses et d'honneurs, ce qu'il y avait au contraire de courage civique et de dévouement dans ces braves ouvriers des villes et dans ces robustes vignerons de la Champagne et de la Bourgogne qui lui avaient jusque-là donné sans compter, sans en avoir jamais rien obtenu.

Béranger constata — lui-même nous l'apprend (1) — la différence des sentiments qui ani-

(1) *Ma Biographie*, p. 160.

maient la grande majorité de l'aristocratie royaliste et le peuple, et quelques-unes de ses chansons ont pour objet de flétrir les défaillances des uns et de chanter la vaillance et le patriotisme des autres. Ici, il fait allusion aux manifestations scandaleuses dont les dames du plus haut monde, les nobles dames du faubourg Saint-Germain, donnèrent en 1815 l'affligeant spectacle; et, pour stigmatiser leur conduite, il célèbre, dans une chanson qu'il voulait rendre et qui devint en effet populaire, la joie que les dames d'un certain monde éprouvent en apprenant le retour des étrangers (1); là, il montre des personnes du plus haut rang célébrant dans un joyeux banquet ce jour glorieux entre tous, où tant de rois ont par leur victoire « puni les Français rebelles et sauvé tous les bons Français, » ce jour où les étrangers, appelés par leurs vœux unanimes, ont « aisément ouvert les portes dont on leur avait livré les clés, » ce jour enfin qui rendit à la France la cocarde blanche et l'honneur, et sans lequel Dieu, mettant le comble à leurs maux, eût permis peut-être que les « trois couleurs » flottassent sur la Tour de Londres (2);

(1) *L'Opinion de ces demoiselles.*

(2) *La Cocarde blanche.*

ailleurs enfin, il fait entendre le chant de guerre du Cosaque, et, dans des vers où la vigueur le dispute à l'ironie, il montre ce farouche soldat accourant en toute hâte au secours de ceux qui l'appellent.

LE CHANT DU COSAQUE

Viens, mon coursier, noble ami du Cosaque,
Vole au signal des trompettes du Nord ;
Prompt au pillage, intrépide à l'attaque.
Prête sous moi des ailes à la Mort.
L'or n'enrichit ni ton frein ni ta selle ;
Mais attends tout du prix de mes exploits.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

La Paix, qui fuit, m'abandonne tes guides ;
La vieille Europe a perdu ses remparts.
Viens de trésors combler mes mains avides ;
Viens reposer dans l'asile des arts.
Retourne boire à la Seine rebelle,
Où, tout sanglant, tu t'es lavé deux fois.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

Comme en un fort, princes, nobles et prêtres,
Tous assiégés par des sujets souffrants,
Nous ont crié : Venez, soyez nos maîtres ;
Nous serons serfs pour demeurer tyrans.

J'ai pris ma lance, et tous vont devant elle
Humilier et le sceptre et la croix.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

J'ai d'un géant vu le fantôme immense
Sur nos bivacs fixer un œil ardent.
Il s'écriait : mon règne recommence !
Et de sa hache il montrait l'Occident.
Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle :
Fils d'Attila, j'obéis à ta voix.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois

Tout cet éclat dont l'Europe est si fière,
Tout ce savoir qui ne la défend pas,
S'engloutira dans les flots de poussière
Qu'autour de moi vont soulever tes pas.
Efface, efface en ta course nouvelle,
Temples, palais, mœurs, souvenirs et lois.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle !
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

A la bassesse et à la servilité des grands le poète oppose la vaillance et la mâle fierté des petits. Un pauvre ménétrier, ménétrier de village, reçoit l'ordre de faire danser les étrangers ; il refuse, et les étrangers brisent son violon. Son violon était son gagne-pain ; il était la consolation et la joie du village. Son violon brisé, il n'a pas deux partis à prendre : l'ennemi lui « a rendu

le courage aisé; » un mousquet remplacera dans ses mains l'instrument dont on l'a dépossédé. Le *Violon brisé* est une des plus touchantes poésies de Béranger, une de celles qu'on ne peut lire sans un profond attendrissement.

LE VIOLON BRISÉ

Viens, mon chien, viens, ma pauvre bête;
Mange, malgré mon désespoir.
Il me reste un gâteau de fête;
Demain, nous aurons du pain noir.

Les étrangers, vainqueurs par ruse,
M'ont dit hier dans ce vallon :
« Fais-nous danser ! » Moi, je refuse ;
L'un d'eux brise mon violon.

C'était l'orchestre du village.
Plus de fêtes ! Plus d'heureux jours !
Qui fera danser sous l'ombrage ?
Qui réveillera les amours ?

Sa corde vivement pressée,
Dès l'aurore d'un jour bien doux,
Annonçait à la fiancée
Le cortège du jeune époux.

Aux curés qui l'osaient entendre
Nos danses causaient moins d'effroi.
La gaité qu'il savait répandre
Eût déridé le front d'un roi.

S'il préluda, dans notre gloire,
Aux chants qu'elle nous inspirait,
Sur lui jamais pouvais-je croire
Que l'étranger se vengerait ?

Combien, sous l'orme ou dans la grange,
Le dimanche va sembler long !
Dieu bénira-t-il la vendange
Qu'on ouvrira sans violon ?

Il délassait des longs ouvrages,
Du pauvre étourdissait les maux ;
Des grands, des impôts, des orages,
Lui seul consolait nos hameaux.

Les haines, il les faisait taire,
Les pleurs amers, il les séchait.
Jamais sceptre n'a fait sur terre
Autant de bien que mon archet.

Mais l'ennemi qu'il faut qu'on chasse
M'a rendu le courage aisé.
Qu'en mes mains un mousquet remplace
Le violon qu'il a brisé.

Tant d'amis dont je me sépare
Diront un jour, si je péris :
« Il n'a point voulu qu'un barbare
Dansât gaiement sur nos débris. »

Viens, mon chien, viens, ma pauvre bête ;
Mange, malgré mon désespoir.
Il me reste un gâteau de fête ;
Demain, nous aurons du pain noir.

II

**Les officiers de faveur ; les soldats de la
République et de l'Empire.**

Une des premières mesures du gouvernement de la Restauration avait été, on le sait, d'ouvrir les cadres de l'armée française à tous les émigrés et de leur conférer des décorations et des grades qu'ils n'avaient point gagnés ou, ce qui était plus odieux encore, qu'ils avaient gagnés au service des ennemis de la France ; par contre, le gouvernement traitait avec un profond dédain et lésait dans leurs intérêts les plus chers les officiers et les soldats des armées républicaines et de l'armée impériale. « Si vous voulez, avait dit Carnot dans une brochure publiée dans les premiers jours d'octobre 1814, si vous voulez aujourd'hui paraître à la cour avec distinction, gardez-vous bien de dire que vous êtes un de ces vingt-cinq millions de citoyens qui ont défendu leur patrie avec quelque courage contre l'invasion des ennemis, car on vous répondra que ces vingt-cinq millions de prétendus citoyens sont vingt-cinq millions de révoltés, que ces pré-

tendus ennemis furent toujours des amis. Dites que vous avez eu le bonheur d'être chouan ou vendéen, ou transfuge, ou Cosaque, ou Anglais, ou enfin qu'étant resté en France vous n'avez sollicité des places auprès des gouvernements éphémères qui ont précédé la Restauration qu'afin de les mieux trahir et de les faire plus tôt succomber : alors votre fidélité sera portée aux nues, vous recevrez de tendres félicitations, des réponses affectueuses de toute la famille royale. »

Le poète qui avait flétri l'attitude indécente des nobles et chanté le viril courage et le généreux orgueil des humbles, ne devait-il pas, mû par un même sentiment d'équité et de fierté nationale, poursuivre de ses railleries ces officiers de fortune, traîtres à l'honneur et à la patrie, et réserver ses plus chaleureuses louanges pour ces braves soldats de la République et de l'Empire dont l'unique faute, aux yeux de ceux qui les abreuvaient d'injures, avait été de combattre héroïquement et de verser leur sang pour la défense et pour la gloire de la patrie ? Les *Mirmidons* et le *Vieux caporal* sont une satire sanglante, dirigée contre les premiers, comme le *Bon Vieillard* et le *Champ d'asile* sont

un chant de gloire en l'honneur des seconds. — D'un côté, nous voyons les Mirmidons danser sur la tombe d'Achille et, le fouet à la main, se venger et sur la flotte et sur l'armée de l'oubli auquel on les a si longtemps condamnés, ou bien nous entendons les plaintes si réservées à la fois et si touchantes du vieux brave qu'un « morveux d'officier » n'a pas craint d'outrager et qui paiera durement la peine d'une ardeur trop prompte et d'un tempérament trop impétueux. D'un autre côté, nous applaudissons avec le bon vieillard à la valeur et aux exploits de guerriers dont les « palmes immortelles » ont à tant de Français « rendu cher un nouvel étendard », ou bien, accompagnant au delà des mers tant de valeureux soldats qu'on condamne à l'exil, nous implorons pour eux un lointain asile, et, pour l'obtenir, nous rappelons les hauts faits de ces intrépides guerriers, de ces armées indomptables, qui pendant vingt-cinq ans marchèrent de triomphe en triomphe et dont les drapeaux flottèrent sur toutes les capitales du monde.

LE CHAMP D'ASILE

Un chef de bannis courageux,
Implorant un lointain asile,
A des sauvages ombrageux
Disait : « L'Europe nous exile.
Heureux enfants de ces forêts,
De nos maux apprenez l'histoire :
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire.

« Elle épouvante encor les rois,
Et nous bannit des humbles chaumes
D'où, sortis pour venger nos droits,
Nous avons dompté vingt royaumes.
Nous courions conquérir la Paix,
Qui fuyait devant la Victoire.
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire.

« Dans l'Inde, Albion a tremblé,
Quand de nos soldats intrépides
Les chants d'allégresse ont troublé
Les vieux échos des Pyramides.
Les siècles pour tant de hauts faits
N'auront point assez de mémoire.
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire.

« Un homme enfin sort de nos rangs ;
Il dit : « Je suis le dieu du monde. »
L'on voit soudain les rois errants
Conjurer sa foudre qui gronde.

De loin saluant son palais,
A ce dieu seul ils semblaient croire.
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire.

« Mais il tombe ; et nous, vieux soldats,
Qui suivions un compagnon d'armes,
Nous voguons jusqu'en vos climats,
Pleurant la patrie et ses charmes.
Qu'elle se relève à jamais
Du grand naufrage de la Loire !
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire. »

Il se tait. Un sauvage alors
Répond : « Dieu calme les orages.
Guerriers ! partagez nos trésors,
Ces champs, ces fleuves, ces ombrages.
Gravons sur l'arbre de la Paix
Ces mots d'un fils de la Victoire :
Sauvages, nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire ! »

Le Champ d'Asile est consacré ;
Elevez-vous, cité nouvelle !
Soyez-nous un port assuré
Contre la Fortune infidèle.
Peut-être aussi des plus hauts faits
Nos fils vous racontant l'histoire,
Vous diront : « Nous sommes Français ;
Prenez pitié de notre gloire. »

III

Napoléon.

Pouvait-on parler du peuple sans parler en même temps de celui en qui le peuple avait mis toute sa confiance, et sans lequel il semblait au peuple que toute lutte fût impossible? Pouvait-on chanter les soldats d'Arcole et d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, sans chanter en même temps celui qui les conduisit si longtemps à la victoire, qu'ils chérissaient comme un père et auquel ils restèrent fidèles et dévoués jusqu'à la mort? Républicain, Béranger n'avait pas oublié les rigueurs du despotisme impérial, et le souvenir du roi d'Yvetot ne s'était pas effacé de sa mémoire; mais Béranger n'ignorait pas non plus que libéraux et impérialistes faisaient cause commune contre le gouvernement réactionnaire de la Restauration, qu'une faction du parti libéral s'était abritée sous le drapeau de Napoléon et que, si « beaucoup arboraient ce drapeau par regret, beaucoup l'arboraient par tactique (1). »

(1) EMILE MONTÉGUT, *Revue des Deux-Mondes*, 1857.

Il pouvait donc, en chantant l'empereur, rester fidèle à la liberté; il trouvait même dans ce grand nom une arme redoutable contre la Restauration, et cette arme, il s'en servit d'autant plus volontiers qu'il vengeait du même coup la France des humiliations qui lui étaient infligées, et qu'il la consolait du manque de gloire du temps présent par la gloire du temps passé.

Donc, plusieurs chansons qui datent de l'époque de la Restauration parlent de l'empereur : elles parlent de cet homme extraordinaire, de ce « géant des batailles (1), » qui, sortant des rangs de l'armée, s'écrie et montre à tous qu'il est le « dieu du monde (2); » elles parlent de « sa foudre » qu'essaient de « conjurer les rois errants (3); » de « son habit de bataille » que les boulets ont respecté, et dont « à dix rois de leur taille » les Mirmidons feraient « dix habits complets (4); » de son sceptre, et si pesant et si long que lui seul peut le porter (5); de son aigle enfin qui après avoir volé de royaume en royaume, et annoncé partout les hauts faits du maître,

(1) Couplets sur *la Journée de Waterloo*.

(2) *Le Champ d'Asile*.

(3) *Ibid.*

(4) Couplets sur *la Journée de Waterloo*.

(5) *Ibid.*

« est tombé dans la poudre, fatigué de lointains exploits (1). »

A côté de ces chansons qui ne contiennent qu'un mot d'éloge ou de regret, il en est deux qui sont entièrement consacrées à Napoléon. Dans l'une, *le cinq Mai*, le poète traduit en beaux vers les sentiments que fait naître dans l'âme d'un vieux soldat la vue de Sainte-Hélène. Monté sur un vaisseau espagnol, le vieux guerrier observe en silence cette île où « languit le héros, » et où s'éteint la haine de ceux-là mêmes qui jadis furent ses plus implacables ennemis. Il songe au glorieux captif. Revivant par la pensée dans des temps qui ne sont plus, il suit le grand homme dans ses marches triomphales à travers l'Europe, comme aussi, hélas ! dans ses glorieuses mais terribles retraites et dans son exil, quand soudain un drapeau noir annonce au monde que celui-là n'est plus, qui « bien au-dessus des trônes de la terre » apparaissait « brillant sur cet écueil » et dont la gloire était là

..... Comme le phare immense
D'un nouveau monde et d'un monde trop vieux.

(1) *Le Vieux Drapeau.*

La chanson, *les Souvenirs du Peuple*, est peut-être plus remarquable encore dans sa belle et élégante simplicité. Le cadre est tout aussi heureux, et la poésie, pour être plus sobre et plus modeste, n'en est ni moins pénétrante, ni moins pathétique. Une chaumière, voilà la scène; une vieille femme, des paysans et Napoléon, voilà les acteurs. Les paysans se pressent autour de la bonne vieille et lui demandent de leur parler de l'empereur :

LES SOUVENIRS DU PEUPLE

— Parlez-nous de lui, grand'mère,

Parlez-nous de lui.

— Mes enfants, dans ce village,

Suivi de rois il passa.

Voilà bien longtemps de ça ;

Je venais d'entrer en ménage.

A pied grim pant le coteau,

Où, pour voir, je m'étais mise,

Il avait petit chapeau

Avec redingote grise.

Près de lui je me troublai.

Il me dit : « Bonjour, ma chère,

Bonjour, ma chère. »

— Il vous a parlé, grand'mère

Il vous a parlé!

L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour,
Je le vis avec sa cour :
Il se rendait à Notre-Dame.
Tous les cœurs étaient contents ;
On admirait son cortège.
Chacun disait : « Quel beau temps !
Le ciel toujours le protège. »
Son sourire était bien doux ;
D'un fils Dieu le rendait père,
Le rendait père.
— Quel beau jour pour vous, grand'mère !
Quel beau jour pour vous !

Mais, quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers,
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte ;
J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assoit où me voilà,
S'écriant : « Oh ! quelle guerre !
Oh ! quelle guerre ! »
— Il s'est assis là, grand'mère !
Il s'est assis là !

« J'ai faim ! » dit-il. — Et bien vite
Je sers piquette et pain bis ;
Puis, il sèche ses habits,
Même à dormir le feu l'invite.

Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : « Bonne espérance !
Je cours de tous ses malheurs
Sous Paris venger la France. »
Il part ; et, comme un trésor,
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand'mère !
Vous l'avez encor ?

Le voici ; mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui, qu'un pape a couronné,
Est mort dans une ile déserte.
Longtemps aucun ne l'a cru ;
On disait : Il va paraître.
Par mer il est accouru ;
L'étranger va voir son maître.
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère !
Fut bien amère !
— Dieu vous bénira, grand'mère,
Dieu vous bénira.

IV

Trahison des chefs ; fidélité des soldats.

Béranger ne se contente pas de chanter l'empereur ; il blâme les désertions coupables de

ses lieutenants, c'est-à-dire de ceux que, hier encore, l'empereur gorgeait de considération, d'honneurs et de richesses, et qui, l'heure des dures épreuves ayant sonné, s'empressent d'aller offrir à d'autres leur épée; et à l'ingratitude et à la trahison de chefs dont « la bouche encore toute noircie par la cartouche » est prête « à flatter les tyrans (1), » il oppose l'inaltérable fidélité et le dévouement sans bornes des soldats. La chanson des *Deux Grenadiers* est et elle restera un témoignage éloquent de l'attachement que le soldat montrait à l'empereur. La scène se passe à Fontainebleau, la veille du départ pour l'île d'Elbe. Deux grenadiers, de garde au château, voient passer sous leurs yeux cette troupe de valets qui, « dégalonnant leurs costumes, » vont vendre au nouveau chef de l'Etat les plumes de l'aigle expirant; ils voient aussi défilier « les maréchaux, leurs camarades, » et, attristés de ce douloureux spectacle, ils jurent de ne point abandonner leur empereur.

PREMIER GRENADIER

Après vingt-cinq ans de services
J'allais demander du repos.

(1) *Le Vieux Sergent.*

DEUXIÈME GRENADEUR

Moi, tout couvert de cicatrices,
Je voulais quitter les drapeaux.
Mais, quand la liqueur est tarie,
Briser le vase est d'un ingrat.
Adieu, femme, enfants et patrie !
Vieux grenadiers, suivons un vieux soldat !

V

Eloge de la France.

Et, en même temps que Béranger jugeait ainsi les hommes à la lumière de son patriotisme et de sa conscience, exaltant tous ceux, quels qu'ils fussent, qui, dans ces temps douloureux, n'avaient eu qu'un amour, celui de la patrie, qu'une haine, celle de l'étranger, flétrissant au contraire et châtiant tous ceux qui à des intérêts politiques et souvent même à des intérêts personnels avaient sacrifié la cause sacrée de la patrie, il rendait aussi pleine justice à un pays qui ne méritait pas ses malheurs, et que ceux-là mêmes qui le gouvernaient alors semblaient vouloir déprécier à ses propres yeux.

Loin de partager pour les hommes et pour

les choses de l'étranger l'admiration qu'il était alors de bon ton, dans certaines classes de la société, de manifester publiquement, il se raille de cette anglomanie « qui a déjà tout gâté, » et déclare malicieusement que ce n'est point en Germanie qu'il faut aller chercher les règles du goût (1). Il parle, au contraire, avec une pénétrante émotion de ce « charmant pays de France, » de cette « France adorée, douce contrée, » que l'on ne quitterait point, dût-on trouver ailleurs et richesse et puissance (2) ; il parle de ce pays « guerrier et fertile » qui à l'olive et au pampre marie épi, rose et laurier (3), où se sont à jamais fixés « les plaisirs et l'industrie, les beaux-arts et les amours (4), » et qui, en dépit de nombreux revers et d'inoubliables malheurs, est et restera le pays le plus beau et le plus digne d'être aimé de tous les pays du monde.

Reine du monde, ô France, ô ma patrie !
Soulève enfin ton front cicatrisé !

(1) *Le Bon Français.*

(2) Voir les chansons : *Adieux de Marie Stuart, le Retour dans la Patrie.*

(3) *Les Vendanges.*

(4) *Le Bon Français.*

Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,
De tes enfants l'étendard s'est brisé.
Quand la Fortune outrageait leur vaillance,
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encor :
Honneur aux enfants de la France !

(*Les Enfants de la France.*)

Parfois, au contraire, le poète gémit sur les misères et les turpitudes qui s'étalent sous ses yeux, et, dans un accès de désespoir calculé et d'apparente résignation qui n'en exprime que mieux la douleur du patriotisme blessé, il se reproche d'avoir eu foi dans les destinées de la patrie, et de l'avoir chantée dans ses vers. Quoi ! il a chanté la France, quand tant de Français mettaient leur gloire à la trahir ! Il a chanté nos fiers soldats et la liberté, quand « d'indignes enfants de Mars » briguaient tous une livrée (1), quand de toutes parts on s'abaissait devant le pouvoir et qu'on mendiait ses faveurs ! Il a chanté la patrie dans un temps où on « siffle le patriotisme, » où « ce que l'on sait le mieux, c'est compter, » où « liberté, gloire, honneur, patrie, » sont depuis longtemps des

(1) *Les Adieux à la gloire.*

« mots qu'on n'escompte point » (1)!... Il fera comme les autres : renonçant à former pour la France des vœux qui n'ont pas eu d'écho, il imitera ceux qui sont sages ; comme eux il se fera de doux loisirs, il dormira au sein de la joie, et même flattera si bien que peut-être exhumera-t-on pour lui quelque emploi (2) ; ou bien s'abandonnant à des rêves enchanteurs qui lui feront saluer la mort comme une libératrice, il ira vers ces plaines éthérées, vers ces régions sereines où règne en souveraine maîtresse la liberté, et où reçoivent le prix de leurs glorieux exploits et de leur valeur guerrière

Tant de Français morts à propos,
Qui, se déroband aux outrages,
Ont au ciel porté leurs drapeaux (3).

Mais à ces tristes et mélancoliques chansons, où, sous une forme nouvelle et dans un ingénieux langage, le poète rend encore hommage à la France et à ses vaillants défenseurs, succèdent bientôt des chants plus énergiques à la

(1) *Le Poète de cour.*

(2) *Ibid.*

(3) *Mon Ame.*

fois et plus joyeux, plus réconfortants et plus mâles.

Après avoir dit adieu à la gloire et fait au vainqueur le sacrifice du patriotisme et de la liberté, le poète chante de nouveau la gloire et salue par avance le jour béni de la revanche et des futurs triomphes. Et qui, dans les chansons de Béranger, exprime ces patriotiques sentiments qui échauffent et consolent ? Qui pousse ce cri d'espérance qui ranime et réconforte ? Ceux-là mêmes qui, au jour du danger et des suprêmes humiliations, se sont montrés les plus braves et les plus fidèles serviteurs de la patrie, les petits et les humbles. Ici, c'est la vivandière du régiment qui annonce aux soldats que la victoire « brillera encore pour eux, et que les ennemis, gorgés d'or, paieront encore à boire (1) ; » là, c'est le vieux soldat qui, échauffé par quelques verres de vin bus au cabaret avec ses compagnons d'armes, pense au drapeau qu'il tient caché sous l'humble paille de son grabat, à ce glorieux drapeau qu'il a vu, vingt ans, « voler de bataille en bataille, » et qu'il sera heureux, aux jours des

(1) *La Vivandière.*

luttés nouvelles, de déployer encore sur la frontière. —

LE VIEUX DRAPEAU

De mes vieux compagnons de gloire
Je viens de me voir entouré;
Nos souvenirs m'ont enivré,
Le vin m'a rendu la mémoire.
Fier de mes exploits et des leurs,
J'ai mon drapeau dans ma chaumière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Il est caché sous l'humble paille
Où je dors pauvre et mutilé,
Lui qui, sûr de vaincre, a volé
Vingt ans de bataille en bataille !
Chargé de lauriers et de fleurs,
Il brilla sur l'Europe entière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Ce drapeau payait à la France
Tout le sang qu'il nous a coûté.
Sur le sein de la Liberté
Nos fils jouaient avec sa lance.
Qu'il prouve encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Son aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits.
Rendons-lui le coq des Gaulois ;
Il sut aussi lancer la foudre.
La France, oubliant ses douleurs,
Le rebénira, libre et fière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Las d'errer avec la Victoire,
Des lois il deviendra l'appui.
Chaque soldat fut, grâce à lui,
Citoyen aux bords de la Loire.
Seul il peut voiler nos malheurs ;
Déployons-le sur la frontière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Mais il est là près de mes armes ;
Un instant osons l'entrevoir.
Viens, mon drapeau ! viens, mon espoir !
C'est à toi d'essuyer mes larmes.
D'un guerrier qui verse des pleurs
Le ciel entendra la prière :
Oui, je secouerai la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs.

Au reste, à défaut de ceux qui auront vieilli
sur les champs de bataille, la France n'aura-
t-elle pas, pour se défendre, cette troupe d'enfants
charmants qui, aujourd'hui, jouent et dansent

gaiement au bruit des chansons, et qui, demain fiers soldats, marcheront au bruit des tambours ? Aussi braves, mais plus heureux que leurs pères, ils ne connaîtront ni les lâches trahisons ni les humiliantes défaites, et, éclairés par l'exemple du passé, comme aussi soutenus par la main de Dieu, ils trouveront, dans la concorde et dans la paix civile, la force qui résiste à tout et triomphe de tous les obstacles (1).

(1) *L'Orage.*

CHAPITRE IV

LES PROCÈS

On est étonné, quand on passe en revue les chansons de Béranger, du courage dont il fit preuve dans la lutte que pendant quinze années il soutint contre le gouvernement de la Restauration ; car il était périlleux, par exemple, de critiquer, ne fût-ce qu'à mots couverts, la censure quand les censeurs se montraient si intraitables, de se railler du système des *interprétations*, quand des magistrats comme les Vatimesnil et les Marchangy siégeaient au palais, ou de flétrir les violences et les cruautés de la Terreur blanche, quand les juges eux-mêmes laissaient les victimes sans vengeance, et quelquefois protégeaient les assassins. Je ne parle pas des satires véhémentes ou enjouées qui visaient les personnes elles-mêmes : les députés ministériels et les Jésuites, la famille royale et le roi ; ces attaques étaient de celles qui devaient attirer

au poète les plus nombreux ennemis, et les plus redoutables ; mais il n'était même pas sans danger, à une époque où le gouvernement français traitait comme des amies les puissances de l'Europe coalisées contre la France, de critiquer la guerre d'Espagne ou de railler la Sainte-Alliance, de chanter les soldats de la République ou de l'Empire et de flétrir les émigrés.

Béranger paya la peine de son courage. Déjà en 1815, quand parut le premier volume des *Chansons*, il avait été question de réprimer l'ardeur trop belliqueuse du chansonnier. Louis XVIII eut le bon esprit de s'y opposer : « Il faut pardonner bien des choses à l'auteur du Roi d'Yvetot, » fut, dit-on, la réponse du monarque ; mais, six ans plus tard, on se montra moins indulgent. On l'avait prévenu, à l'Instruction publique, que, s'il faisait imprimer de nouveaux volumes, on le regarderait comme démissionnaire. L'avertissement était significatif. Béranger n'en tint aucun compte. Il lui convenait mieux de sacrifier sa place que de publier ses volumes, après qu'on la lui aurait ôtée, ce qui ne pouvait manquer d'arriver un jour ou l'autre, car leur « publication eût eu, dans ce cas, un air de vengeance qui n'allait pas à son carac-

tère (1). » D'ailleurs, le parti libéral était alors « dans le plus grand désarroi, » et il pouvait suffire « d'un coup de feu d'une sentinelle avancée pour réveiller le camp libéral, si étrangement commandé par ceux qui avaient l'honneur de passer pour ses chefs les plus vigoureux (2). »

Deux volumes in-douze, imprimés, non sans quelques difficultés, chez Firmin-Didot, parurent en octobre 1821, tirés à dix mille cinq cents exemplaires. La révocation ne se fit pas attendre, non plus que les poursuites judiciaires. Outrage aux mœurs ; atteinte à la morale religieuse ; offense envers la personne du roi ; provocation d'un signe de ralliement non autorisé par le roi : tels étaient les quatre chefs d'accusation relevés contre le poète. Béranger fut acquitté sur le premier et le troisième, et condamné sur les deux autres.

Béranger passait « fort gaiement » ses trois mois de détention à Sainte-Pélagie, dans la chambre qu'après deux mois de séjour venait de quitter Paul-Louis Courier, quand le parquet lui intenta une nouvelle affaire, motivée par la publication que Dupin avait

(1) *Ma Biographie*, p. 211.

(2) *Ibid.*, p. 21 .

fait faire, sous le nom et au profit de Béranger, des pièces de la première procédure. Le cas était nouveau, le parquet sentit toute la portée de cette tentative, et le poète revint s'asseoir de la prison sur la sellette, avec Baudouin, l'imprimeur, ayant encore Marchangy pour accusateur et Dupin pour avocat. La publication des pièces de la procédure lues à l'audience constituait-elle une récidive ? « Marchangy, dit Béranger, ne rougit pas de soutenir encore cette accusation portée contre moi. Quel amour de l'avancement ! Il en fut puni cette fois, car son talent lui fit faute, et le jury, à la majorité d'une seule voix, il est vrai, fit triompher la logique puissante et les vigoureux arguments de Dupin (1). »

Béranger fut moins heureux en 1828, lors de la publication de son quatrième volume (2). Assigné le 5 décembre, non plus devant la cour d'assises, mais devant le tribunal de police correctionnelle, Béranger fut condamné à neuf mois de prison et dix mille francs d'amende. Enfermé à la Force dans les derniers jours de décembre 1828, il n'en sortit que le 22 septembre 1829.

(1) *Ma Biographie*, p. 220.

(2) Le troisième volume avait paru en 1825.

Loin d'imposer silence au poète, on ne fit que l'irriter davantage. Les persécutions lui donnèrent une nouvelle ardeur et lui inspirèrent des chansons qui comptent au nombre des plus ingénieuses et des plus mordantes qu'il ait produites. Dans l'une, *la Muse en fuite*, composée à l'occasion des poursuites judiciaires qui furent exercées contre lui en 1821, il imagine un voyage au Palais en compagnie de sa muse, et il profite de ce voyage à travers rues pour faire du passé et du présent une comparaison qui n'est pas à l'éloge du présent. Voici le Louvre. Que de refrains la Fronde n'y vit-elle pas pénétrer !

Au *Qui-vive* ? d'ordonnance
Alors, prompt à s'avancer,
La chanson répondait : France !
Les gardes laissaient passer.

Voilà la Sainte-Chapelle : jadis on y pria pour Boileau ; aujourd'hui, si Boileau renaissait, on le jugerait digne de la prison. Là, devant ce péristyle, on livra aux flammes du bûcher l'*Emile*, « phénix toujours renaissant (1). » Le

(1) On sait que, par arrêt du Parlement, l'*Emile* fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur décrété de prise de corps.

bûcher est éteint, mais les chansonnettes du poète serviront à le rallumer.

La chanson *Ma Guérison*, qui est datée de Sainte-Pélagie, est plus ingénieuse encore. Le chansonnier a goûté à certain vin de Romanée et de Chambertin dont lui ont fait présent des Semurois, et la liqueur a produit sur lui un tel effet que ses sens en ont été immédiatement calmés, et que, gens et choses, en France, se sont montrés à lui sous le plus favorable aspect.

MA GUÉRISON

J'espère
Que le vin opère ;
Oui, tout est bien, même en prison :
Le vin m'a rendu la raison.

Après un coup de romanée,
La douche ayant calmé mes sens,
J'ai maudit ma Muse obstinée
A railler les hommes puissants.
Un accès pouvait me reprendre ;
Mais, du topique effet certain,
J'avais de l'encens à leur vendre
Après un coup de chambertin.

J'espère, etc...

Après deux coups de romanée
Rougissant de tous mes forfaits,
Je vois ma chambre environnée
D'heureux que le pouvoir a faits.
De mes juges l'arrêt suprême
Touche mon esprit libertin ;
J'admire Marchangy lui-même
Après deux coups de chambertin

J'espère, etc...

Après trois coups de romanée
Je n'aperçois plus d'opresseurs ;
La presse n'est plus enchaînée ;
Le budget seul a des censeurs
La tolérance par la ville
Court en habit de sacristain ;
Je vois pratiquer l'Évangile
Après trois coups de chambertin.

J'espère, etc...

Au dernier coup de romanée
Mon œil, mouillé de joyeux pleurs,
Voit la liberté couronnée
D'olivier, d'épis et de fleurs.
Les douces lois sont les plus fortes ;
L'avenir n'est plus incertain ;
J'entends tomber verrous et portes
Au dernier coup de chambertin.

J'espère, etc ..

O chambertin ! ô romanée !
 Avec l'aurore d'un beau jour .
 L'Illusion chez vous est née
 De l'Espérance et de l'Amour.
 Cette fée, aux humains donnée,
 Pour baguette tient du destin
 Tantôt un cep de romanée,
 Tantôt un cep de chambertin.

J'espère
 Que le vin opère ;
 Oui, tout est bien, même en prison ;
 Le vin m'a rendu la raison .

Parmi les chansons qui datent de l'interne-
 ment à la Force, deux surtout méritent attention,
 les *Dix mille francs* et *Mes jours gras de 1829*.
 Dans la première, le poète se demande ce que
 deviendra cette somme de dix mille francs —
 quel loyer pour neuf mois de prison ! — qu'on
 exige de lui. Il en fait quatre parts, dont il dé-
 termine lui-même avec une ingénieuse malice
 la destination, et chaque fraction de l'amende
 est pour lui prétexte à railleries fines et mor-
 dantes.

Le dernier couplet contient le résumé et
 l'addition de tous les comptes partiels.

Vérifions, la somme en vaut la peine :
 Deux et deux quatre, et trois, sept, et trois, dix.

C'est bien leur compte. Ah ! du moins La Fontaine,
Sans rien payer, fut exilé jadis.

Le fier Louis eût biffé la sentence

Qui m'appauvrit pour quelques vers trop francs.

Monsieur Loyal, délivrez-moi quittance.

Vive le roi ! Voilà dix mille francs.

La seconde chanson est une menace à Charles X. C'est en vain que le roi l'a désigné dans son « beau discours du trône » : triste et seul, quand il entend rire tout Paris ; réduit à l'eau et au pain sec, quand il voit ses amis « verre en main, bouche pleine, fous déguisés de vingt façons », sa bile s'échauffe, et la rancune ravive son courage. Mêlé au joyeux cortège de ses compagnons de plaisirs, il fût revenu à des sentiments plus traitables ; la satire eût expiré sur ses lèvres et perdu « ses traits acérés » ; peut-être même eût-il porté la santé du roi et célébré sa clémence ; mais le roi n'a pas pardonné, et gare au roi qui ne pardonne pas !

Dans mon vieux carquois, où font brèche

Les coups de vos juges maudits,

Il me reste encore une flèche ;

J'écris dessus : Pour Charles Dix.

Malgré ce mur qui me désole,

Malgré ces barreaux si serrés,

L'arc est tendu, la flèche vole ;

Mon bon roi, vous me le paierez.

CHAPITRE V

CHANT DE TRIOMPHE. — OPPOSITION A LA MONARCHIE DE JUILLET

Le gouvernement de Charles X se discréditait lui-même. Au vote de la Chambre qui avait déterminé la chute du ministère Martignac, Charles X répondit en appelant au pouvoir les hommes dont les noms, évoquant les souvenirs les plus tristes des quarante dernières années, résumaient toutes les douleurs et toutes les hontes du passé, l'émigration et ses complots, Waterloo et ses trahisons, la réaction de 1815 et ses fureurs. A l'adresse des 221 et à leurs respectueuses et fermes revendications Charles X opposa ces mémorables ordonnances qui, en interrompant le régime de la légalité, commencèrent celui de la force.

Jamais peuple, luttant pour la défense de ses libertés et de son droit, ne montra plus de cou-

rage et de dévouement dans le combat, et, dans la victoire, plus de modération et de générosité. Pendant deux jours, on vit de pauvres gens, noirs de poudre, épuisés par la faim et haletants de soif, refuser l'argent qu'on leur offrait, et, après un repas sommaire et un court repos, ne demander comme récompense de leurs fatigues que des munitions et des armes pour retourner à la bataille ; pendant deux jours, on vit des hommes en haillons, manquant de tout, veiller, le fusil au bras, à ce qu'aucun désordre n'eût lieu, et non seulement respecter, mais même défendre et protéger les richesses et les trésors de l'Etat.

Ces journées qui, « pures dans leur cause et héroïques dans leurs faits (1), » ont, grâce à la courageuse attitude et au noble désintéressement du peuple, marqué le triomphe du « principe populaire sur le principe légitimiste (2) », des idées de 1789 sur l'esprit réactionnaire de la Restauration ; ces journées dont la population parisienne peut être fière à bon droit et que l'histoire a, à si juste titre, appelées

(1) VAULABELLE, *Hist. des deux Restaurations*, VIII^e vol., p. 294.

(2) *Ma Biographie*, p. 256.

glorieuses, Béranger les a célébrées dans un chant aussi remarquable par l'élévation des sentiments que par l'éclat des images, par la sincérité de l'émotion que par l'élégance et la richesse du style.

LES TOMBEAUX DE JUILLET

Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures ;
 Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux !
 De nos Trois jours ornez les sépultures.
 Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.

Charles avait dit : « Que juillet qui s'écoule
 Venge mon trône en butte aux niveleurs.
 Victoire aux lis ! » Soudain Paris en foule
 S'arme et répond : « Victoire aux trois couleurs ! »

Pour parler haut, pour nous trouver timides,
 Par quels exploits fascinez-vous nos yeux ?
 N'imitiez pas l'homme des Pyramides :
 Dans son linceul tiendraient tous vos aïeux.

Quoi ! d'une charte on nous a fait l'aumône,
 Et sous le joug vous voulez nous courber !
 Nous savons tous comment s'écroule un trône :
 Dieu juste ! encore un roi qui veut tomber !

.

Marchons ! marchons ! A nous l'Hôtel de Ville !
 A nous les quais ! à nous le Louvre ! à nous !

Entrés vainqueurs dans le royal asile,
Sur le vieux trône ils se sont assis tous.

Qu'un peuple est grand qui, pauvre, gai, modeste,
Seul maître, après tant de sang et d'efforts,
Chasse en riant des princes qu'il déteste,
Et de l'Etat garde à jeun les trésors !

.

Des artisans, des soldats de la Loire,
Des écoliers s'essayant au canon
Sont tombés là, vous léguant leur victoire,
Sans penser même à nous dire leur nom.

A ces héros la France doit un temple.
Leur gloire au loin inspire un saint effroi.
Les rois, que trouble un aussi grand exemple,
Tout bas ont dit : Qu'est-ce aujourd'hui qu'un roi ?

Voit-on venir le drapeau tricolore ?
Répètent-ils, de souvenirs remplis.
Et sur leur front ce drapeau semble encore
Jeter d'en haut les ombres de ses plis.

En paix voguant de royaume en royaume,
A Sainte-Hélène en sa course il atteint.
Napoléon, gigantesque fantôme,
Paraît debout sur ce volcan éteint.

A son tombeau la main de Dieu l'enlève.
« Je t'attendais, mon drapeau glorieux.
Salut ! » Il dit, brise et jette son glaive
Dans l'océan, et se perd dans les cieux.

Dernier conseil de son génie austère !
Du glaive en lui finit la royauté.
Le conquérant des sceptres de la terre
Pour successeur choisit la liberté.

.

Enfants, en rêve on dit qu'avec les anges
Vous échangez, la nuit, les plus doux mots.
De l'avenir prédisez les louanges,
Pour consoler ces âmes de héros.

Dites-leur : Dieu veille sur votre ouvrage.
Par nos erreurs ne vous laissez troubler.
Du coup qu'ici frappa votre courage
La terre encore a longtemps à trembler.

Mais dans nos murs fondrait l'Europe entière,
Qu'au prompt départ de vingt peuples rivaux
La liberté naîtrait de la poussière
Qu'emporteraient les pieds de leurs chevaux.

Partout luira l'égalité féconde.
Les vieilles lois errent sur des débris.
Le monde ancien finit : d'un nouveau monde
La France est reine, et son Louvre est Paris.

A vous, enfants, ce fruit des Trois journées.
Ceux qui sont là vous frayaient le chemin.
Le sang français des grandes destinées
Trace en tout temps la route au genre humain.

Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures ;
Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux !

De nos Trois jours ornez les sépultures.
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.

Ce n'est pas d'ordinaire le nom de Béranger que l'on cite d'abord quand on veut désigner ceux qui ont joué un rôle actif le 30 juillet 1830 ; et cependant l'influence de Béranger a été, ce jour-là, considérable. L'opposition avait établi son quartier général à l'hôtel Laffitte. La popularité dont le poète jouissait parmi la jeunesse lettrée, son nom, ses chansons le faisaient entrer, sortir, acclamer partout. Laffitte, dont il était le confident et l'ami, le pressait de dire ce qu'il fallait faire. Le poète ne le disait pas, il l'insinuait. A la fin, s'accoudant sur le dossier du fauteuil où Laffitte était étendu, il lui dit à l'oreille : « Dépêchez-vous de proclamer la royauté du duc d'Orléans, sans quoi la révolution ne sera qu'une émeute (1). »

A peu de temps de là, Alexandre Dumas rencontre Béranger. Il lui saute au cou « moitié pour l'embrasser, moitié pour lui faire une querelle, et, riant et grondant tout à la fois : « Ah ! pour Dieu, dit-il, vous venez de faire un beau coup, Monsieur mon père. — Qu'ai-je donc fait,

(1) LAMARTINE, *Cours familier de littérature*. Entretien XXI.

Monsieur mon fils ? — Ce que vous avez fait, malheureux ! vous avez fait un roi. » Sa figure, ajoute Alexandre Dumas, prit cette expression doucement sérieuse qui lui était habituelle : « Ecoute bien ce que je vais te dire, mon enfant ; je n'ai pas précisément fait un roi, non. — Qu'avez-vous fait alors ? — J'ai fait ce que font les petits Savoyards, quand il y a de l'orage ; j'ai mis une planche sur le ruisseau (1). »

La monarchie de Juillet n'était pas pour Béranger un but, mais plutôt une halte, un temps d'arrêt dans la marche en avant vers la forme de gouvernement qui est la plus favorable au peuple, vers la République.

L'amour du peuple était, on le sait, une des passions dominantes du chansonnier, comme l'amélioration des classes inférieures était son rêve constant. « Il voulait, dit Lamartine, une assistance paternelle et fraternelle des gouvernements et des citoyens à ceux qui sont le plus déshérités de lumières et de fortune, une Providence de tous par tous, exprimée et administrée par un gouvernement de la misère publique, sans faiblesse pour la paresse, sans indulgence pour le vice, mais sans insensibilité pour

(1) *Le Monte Cristo*, numéro du 30 juillet 1857.

le vrai malheur (1). » Réprouvant ceux qui se servent du peuple pour satisfaire leur ambition, il voulait qu'on aimât le peuple pour lui-même, c'est-à-dire d'un amour efficace et ardent, sincère et désintéressé. Il voulait même qu'on aimât le peuple malgré lui, comme on aime un enfant, malgré ses légèretés et ses inconstances; et il allait jusqu'à dire que, s'il connaissait une forme de gouvernement plus avantageuse aux classes inférieures que la forme républicaine, il serait pour cette forme (2).

Or, il ne paraissait pas à Béranger que le gouvernement de Louis-Philippe prit assez résolument en main la cause et les intérêts du peuple. Ce gouvernement avait sans doute autorisé la libre discussion et la libre expansion des idées; mais un discours éloquent et un article de journal sont-ils faits pour donner au peuple pleine et entière satisfaction? Ne fallait-il pas chercher une solution au grand problème de l'organisation de la démocratie? Ne fallait-il pas affranchir le travail, instruire le peuple et convier la foule d'en bas, cette foule qui s'était brillamment conduite dans les jour-

(1) *Ouvrage cité.*

(2) *Correspondance.* Lettre à M. Trélat, 11 fév. 1833.

nées de Juillet, à prendre sa part dans l'exercice de ces droits civiques, sans lesquels la liberté de tout dire et de tout écrire reste un monopole aux mains des riches et des lettrés ? « Voulez-vous que je vous le dise ? écrivait Béranger à M. Trélat : tous et le *National* lui-même laissent percer un fond d'aristocratie qui me confond. Cela tient à ce que l'on fait généralement plutôt du républicanisme doctrinaire que de la politique humaine... Quand donc un peu de tendresse se mêlera-t-elle aux allocutions hypocrites qu'on fait à ce pauvre peuple (1) ? »

La bourgeoisie était sortie victorieuse de la tourmente de 1830. Elle n'avait plus à redouter ni la royauté de droit divin, ni les prétentions féodales de la noblesse, ni le pouvoir tyrannique de la Congrégation : elle était devenue la première puissance du pays ; mais derrière la bourgeoisie on voyait s'agiter cette masse d'artisans et d'ouvriers qui avaient tout fait pour le triomphe de la liberté et pour lesquels on n'avait encore rien fait. Le prolétariat s'était élevé d'un degré dans la hiérarchie sociale. Il avait devant lui la bourgeoisie riche et lettrée,

(1) *Correspondance*, III, p. 56.

comme en 1789 le tiers-état s'était trouvé en face de la monarchie et des privilégiés.

Fidèle à son rôle de chansonnier populaire et national, Béranger plaida la cause des nouvelles couches sociales, et il chanta les rêves nouveaux du peuple, comme il avait jadis chanté ses douleurs et ses gloires. Ici (1), il nous intéresse au sort de Jeanne la Rousse, la femme du braconnier, et à ses trois enfants que « dans une joie amère » elle mit « seule au monde, au fond des bois » ; là, il peint dans des vers d'une rare énergie les souffrances du vieux vagabond. Brisé par l'âge et par la fatigue, le vieux vagabond voit passer devant lui des bandes joyeuses qui se rendent à la fête. La plupart détournent la tête ; c'est à peine si quelques-uns lui jettent par pitié quelques sous. Si au moins il pouvait mourir à l'hôpital ! Mais la place y manque, tant le peuple est infortuné ! Et le vieux vagabond, faisant un retour sur sa misérable existence, adresse à la société qu'il accuse de sa misère de sanglants reproches.

(1) *Jeanne la Rousse, ou la Femme du braconnier.*

LE VIEUX VAGABOND

Dans ce fossé cessons de vivre ;
Je finis vieux, infirme et las.
Les passants vont dire : Il est ivre ;
Tant mieux ! ils ne me plaindront pas.
J'en vois qui détournent la tête ;
D'autres me jettent quelques sous.
Courez vite ; allez à la fête.
Vieux vagabond, je puis mourir sans vous

Oui, je meurs ici de vieillesse,
Parce qu'on ne meurt pas de faim.
J'espérais voir de ma détresse
L'hôpital adoucir la fin ;
Mais tout est plein dans chaque hospice,
Tant le peuple est infortuné !
La rue, hélas ! fut ma nourrice :
Vieux vagabond, mourons où je suis né.

Aux artisans, dans mon jeune âge,
J'ai dit : Qu'on m'enseigne un métier.
Va, nous n'avons pas trop d'ouvrage,
Répondaient-ils ; va mendier.
Riches, qui me disiez : Travaille,
J'eus bien des os de vos repas ;
J'ai bien dormi sur votre paille,
Vieux vagabond, je ne vous maudis pas.

J'aurais pu voler, moi pauvre homme ;
Mais non ; mieux vaut tendre la main.

Au plus, j'ai dérobé la pomme
Qui mûrit au bord du chemin.
Vingt fois pourtant on me verrouille
Dans les cachots, de par le roi.
De mon seul bien on me dépouille.
Vieux vagabond, le soleil est à moi.

Le pauvre a-t-il une patrie ?
Que me font vos vins et vos blés,
Votre gloire et votre industrie,
Et vos orateurs assemblés ?
Dans vos murs ouverts à ses armes,
Lorsque l'étranger s'engraissait,
Comme un sot j'ai versé des larmes.
Vieux vagabond, sa main me nourrissait.

Comme un insecte fait pour nuire,
Hommes, que ne m'écrasiez-vous ?
Ah ! plutôt vous deviez m'instruire
A travailler au bien de tous.
Mis à l'abri du vent contraire,
Le ver fût devenu fourmi.
Je vous aurais chéris en frère.
Vieux vagabond, je meurs votre en nemi.

Jacques est un poignant tableau de la misère du paysan des campagnes. La scène se passe au fond d'un pauvre village. Une femme est assise auprès du grabat où son homme dort après l'heure ordinaire de son lever. Elle est inquiète, car dès la pointe du jour elle a vu

l'huissier du roi rôder dans le village. L'huissier, elle ne le sait que trop, est impitoyable, et il n'y a pas un sou à la maison !

Pauvres gens ! l'impôt nous dépouille !
Nous n'avons, accablés de maux,
Pour nous, ton père et six marmots,
Rien que ta bêche et ma quenouille !

Lève-toi, Jacques, lève-toi ;
Voici venir l'huissier du roi.

On compte, avec cette mesure,
Un quart d'arpent, cher affermé.
Par la misère il est fumé ;
Il est moissonné par l'usure.
Lève-toi, etc...

Beaucoup de peine et peu de lucre,
Quand d'un porc aurons-nous la chair ?
Tout ce qui nourrit est si cher !
Et le sel aussi, notre sucre !
Lève-toi etc...

Du vin soutiendrait ton courage ;
Mais les droits l'ont bien renchéri !
Pour en boire un peu, mon chéri,
Vends mon anneau de mariage.
Lève-toi, etc...

Rêverais-tu que ton bon ange
Te donne richesse et repos ?

Que sont aux riches les impôts ?
Quelques rats de plus dans leur grange.
Lève-toi, etc...

L'huissier entre ; Jacques ne se réveille point, et sa femme comprend enfin le malheur qui la frappe.

Il entre ! O ciel ! que dois-je craindre ?
Tu ne dis mot ; quelle pâleur !
Hier, tu t'es plaint de ta douleur,
Toi qui souffres tant sans te plaindre !
Lève-toi, etc...

Elle appelle en vain ; il rend l'âme.
Pour qui s'épuise à travailler
La mort est un doux oreiller.
Bonnes gens, priez pour sa femme.

L'impôt, voilà ce qui accable les pauvres gens, voilà ce qui « dépouille » cette pauvre race dont le destin sur terre est de « patienter et de pâtre (1) ». Aussi Béranger ne craint-il pas, par sympathie pour les malheureux, de chanter les louanges de ces hommes vaillants et intrépides qui, bravant neige, pluie, orage, et dormant au bruit des torrents, partout « ni-

(1) M. Legouvé. — Journal le *Temps*, 8 fév. 1894.

vellent l'abondance » et partout « éparpillent l'argent ».

.
 Nos gouvernants, pris de vertige,
 Des biens du ciel triplant le taux,
 Font mourir le fruit sur sa tige,
 Du travail brisent les marteaux.
 Pour qu'au loin il abreuve
 Le sol et l'habitant,
 Le bon Dieu crée un fleuve ;
 Ils en font un étang.

Malheur ! Malheur aux commis !
 A nous, bonheur et richesse !
 Le peuple à nous s'intéresse.
 Il est de nos amis.

Oui, le peuple est partout de nos amis ;
 Oui, le peuple est partout, partout de nos amis (1).

Et aux chansons dans lesquelles il déplore, avec un accent de douloureuse sincérité, le sort des pauvres ouvriers des villes et des campagnes, des prolétaires, le poète oppose un chant où il persifle avec une violence qui paraît excessive la suffisance et l'égoïsme, l'insensibilité et l'ignorance des bourgeois propriétaires :

(1) *Les Contrebandiers.*

Ce bourgeois a raison, ma foi.
Fi du peu que l'esprit rapporte !
Mieux vaut avoir maison à soi :
On met les autres à la porte (1).

On le voit, la monarchie de Juillet ne garda pas longtemps la faveur du poète. Il avait espéré que ses amis, une fois au pouvoir, auraient à cœur de ne pas tomber dans les fautes des gouvernements précédents, et qu'on sortirait enfin du domaine de la spéculation théorique pour entrer résolument dans celui des réformes pratiques ; il avait cru, pour emprunter son pittoresque langage,

..... Qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De Quatre-vingt neuf (2) ;

mais rien n'était changé : c'étaient toujours les mêmes « ambitions vulgaires », les mêmes « sots parés de pompeux sobriquets », les mêmes « abus » et les mêmes « erreurs » (3). — « Depuis que je vois la politique de plus près, écrit-il à M. Gilhard, elle me paraît encore moins

(1) *Les Escargots*.

(2) *La restauration de la Chanson*.

(3) *La Comète de 1832*.

satisfaisante, les fautes se succèdent, de sorte qu'on croirait qu'elles sont le résultat d'un système suivi avec opiniâtreté (1). »

Ces fautes tracent au poète son devoir. Désespérant de rien obtenir d'une Chambre qui passe son temps à vanter la Chambre et à « se prouver à elle-même qu'elle est bonne », de députés qui sont uniquement soucieux, « chapons héréditaires, » de « sauver leur nid » ; ne faisant aucun fonds sur des ministres pusillanimes, que le moindre mouvement libéral remplit d'épouvante et qui voudraient, tant ils ont peur de l'orage, que « le baromètre ne variât jamais » ; fatigué en un mot et lassé d'un système politique qui lui paraît condamné à l'impuissance, il se sépare de ses anciens amis, jadis opposants comme lui, aujourd'hui satisfaits d'être au pouvoir, et il se rapproche des jeunes dont les idées plus larges s'accordent mieux avec sa manière de voir et de sentir ; il se rapproche des jeunes parce que l'exercice du pouvoir n'a pas affaibli en eux la générosité de leur cœur, parce qu'il les sent capables de beaux et nobles dévouements (1), enfin et surtout parce

(1) *Correspondance*, III, p. 247.

qu'il voit en eux les « préparateurs de l'avenir (2) » et comme les précurseurs de ce gouvernement républicain que les fautes de la monarchie de Juillet « font pousser en serre chaude (3) », et qui aura ses derniers vœux et ses dernières chansons.

Par une volonté expresse qu'il fit connaître, par lettre du 5 septembre 1838, à son éditeur et excellent ami Perrotin, ces dernières chansons ne devaient être publiées qu'après la mort du poète. Nous respecterons nous-même cette volonté et, réservant pour un chapitre ultérieur l'examen des œuvres posthumes, nous passerons maintenant en revue celles des œuvres anciennes dans lesquelles le poète a plus spécialement révélé ses goûts personnels et fait connaître sa pensée sur les charmes et les plaisirs de la vie, sur les sentiments les plus élevés du cœur humain, l'amitié et l'amour, et même sur les destinées de l'homme et sur Dieu. Et comme les chansons politiques sont — on a pu le constater — l'expression exacte et sincère de ses opi-

(1) *Ma Biographie*, p. 224.

(2) *Correspondance*, III, p. 310.

(3) *Ibid.* II, p. 141.

nions personnelles sur les principes qui doivent régir les gouvernements humains, ainsi nous retrouverons dans les chansons philosophiques, comme dans un miroir fidèle, le genre de vie, les habitudes, la manière d'être, et jusqu'aux sentiments intimes du poète. Essayons donc tout d'abord de peindre l'homme, puisque ce sera le meilleur moyen d'initier le lecteur à sa philosophie.

CHAPITRE VI

LES CHANSONS PHILOSOPHIQUES

I. — L'homme.

Vive, coquette et élégante, la mère de Béranger voulait élever son fils dans le goût de la toilette et du luxe ; elle voulait en faire, comme on disait alors, « un brillant muscadin (1) ; » mais ce fut peine perdue : Béranger était, au moral comme au physique, l'opposé de sa mère. Lamartine, qui l'a connu alors qu'il était déjà d'un certain âge, le représente avec le « costume d'un Alcinoüs rustique, des souliers noués par un fil de cuir, à fortes semelles sonores, des bas gris ou bleus en filloselle, souvent mouchetés d'une tache entre le soulier et le pantalon, le pantalon relevé pour le préserver de la boue ou de la poussière de la rue, un peu débraillé sur sa large

(1) *Correspondance*, I, p. 35.

poitrine, et laissant voir un linge blanc, mais grossier, tel que les ménagères de campagne en filent avec leur propre chanvre pour le tisserand de la maison ; une redingote de drap grisâtre, dont le tissu râpé montrait le fil sur les coudes, et dont les basques inégalement pendantes battaient très bas ses jambes à chaque pas sur le pavé. Un chapeau de feutre gris aussi, à larges bords et sans forme ou déformé, tantôt posé de travers sur la tête, tantôt profondément enfoncé sur le front et laissant flotter quelques boucles de cheveux incultes, mais presque blonds encore, sur son collet ou sur ses joues, complétait ce costume (1). »

Ses goûts étaient aussi simples que sa mise. Il savait vivre de peu et limitait toujours ses désirs à ses ressources. Au sein de l'opulence, quand il tenait avec son père une maison de banque, il habitait « une mansarde sans feu, où la neige et la pluie inondaient souvent son lit de sangle (2). » Ses plaisirs n'étaient pas dispendieux : loin de gémir sur son sort, il se trouvait toujours très heureux, et bien souvent rougissait à part lui en pensant que bien des gens qui le valaient man-

(1) *Ouvrage cité.*

(2) *Ma Biographie*, p. 60.

quaient de tout (1). La chute de la maison de banque de son père ne lui fut sensible qu'en raison du dommage qu'elle fit éprouver aux pauvres gens qui y avaient placé leur épargne. Quant à lui, personnellement, il se souciait peu des pertes d'argent. « J'ai, écrivait-il le 3 mai 1838 à M. Bernard, une telle habitude de ces petites tempêtes que je n'en fais que rire. Quand il m'arrive, dans mes promenades, d'essuyer de fortes ondées, quelquefois d'abord je m'en fâche, parce que ma course est interrompue; puis, pensant au bel âge où si gaillardement j'éprouvais de semblables lessives sans avoir de vêtements à changer, je me fais mouiller avec plaisir, comme si je rajeunissais à la pluie. Il en est de même quand un nuage de pauvreté vient encore à crever sur moi : je me revois au temps où je n'aurais souvent pas diné sans le crédit que voulait bien me faire un petit traiteur de la rue des Prouvaires » (2).

Timide, modeste au delà de toute expression, quoiqu'il fût capable, quand il le fallait, de montrer une certaine fierté et une rare énergie (3),

(1) *Correspondance* : Lettre à M. Gilhard, 10 janvier 1840.

(2) *Correspondance*, 3 mai 1838.

(3) On le vit bien, lors de ses procès. En 1828, notamment,

il craignait d'appeler sur lui l'attention. Son nom dans un journal, même aux annonces, lui donnait une sorte de douleur (1). « Mon cher enfant, écrivait-il à Sainte-Beuve (2), vous ne savez pas combien il y a en moi de susceptibilité ridicule, combien il m'en a coûté de me livrer au public, combien aujourd'hui je souhaite de me cacher à ses yeux. » L'obscurité lui convenait mieux que la gloire.

Non, le monde ne peut me plaire ;
 Dans mon coin retournons rêver.
 Mes amis, de votre galère
 Un forçat vient de se sauver.

(*Mon petit coin.*)

D'ordinaire il se trouvait plus à l'aise au milieu des petites gens qu'au sein des sociétés élégantes et distinguées. Il n'était pas né pour les châteaux : « après avoir pris place à de somptueux banquets, il prenait plaisir à dîner, le lendemain,

M. Laffitte avait, sans consulter Béranger, vu M. de Portalis, garde des sceaux, pour tenter d'interrompre les poursuites dirigées contre le chansonnier ou de leur donner une tournure favorable. « Non, non, écrivit Béranger à Laffitte, je dois à mon caractère, au public, à mon avocat lui-même de protester contre cette manière de procéder. » *Corresp.* Lettre à M. Jacques Laffitte, 28 novembre 1828

(1) *Correspondance* : Lettre à M. Hippolyte Fortoul, 29 décembre 1835.

(2) *Correspondance* : Lettre à M. Sainte-Beuve, 20 août 1832

dans une arrière-boutique ou dans une mansarde pour se retremper au milieu de ses compagnons de misère (1) » ; il lui arriva même fréquemment — lui-même nous l'apprend (2) — de quitter la fastueuse habitation de Laffitte, le château de Maisons, pour aller à travers la forêt dîner dans un restaurant de Saint-Germain ; et, comme le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, qu'il avait en très haute estime et à la demande duquel il écrivit même la *Sainte-Alliance des peuples*, lui reprochait un jour de ne point répondre à ses invitations et de refuser de venir chez lui : « M. le duc, lui répondit Béranger, ce n'est pas, croyez-moi, une ridicule humeur démocratique qui m'empêche de me rendre à vos instances. Je sens l'honneur que vous me faites, mais j'ai un dictionnaire différent de celui qui est en usage dans vos salons. Jusqu'à ce que j'eusse feuilleté le vôtre, je ne serais chez vous qu'un sot ou qu'un muet (3). »

A semblable nature les honneurs devaient paraître peu désirables ; et en fait, nul ne fut moins soucieux que lui de places et de distinctions. On

(1) *Ma Biographie*, p. 140.

(2) *Ibid.*, p. 199.

(3) *Ma Biographie*, p. 247.

lui avait donné le choix, quand il fut admis à l'Université, entre un emploi de 2,000 francs et un autre de 3,000 : il préféra l'emploi inférieur, et plus tard, quand ses amis furent ministres, il refusa systématiquement toutes leurs avances et se contenta de « regarder en passant le pouvoir, comme dans sa jeunesse indigente, devant un tapis vert chargé d'or, il s'amusait à observer les chances du jeu sans porter envie à ceux qui tenaient les cartes (1). » Il n'y avait de sa part, ajoute-t-il, « ni dédain ni sagesse à cela ; » à plus forte raison, n'était-ce point chez lui désir de se singulariser. En refusant ce qui a pour d'autres tant de prix, Béranger obéissait à son humeur :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être ;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a pas fait naître.
En me créant, Dieu m'a dit : Ne sois rien (2).

Insensible aux honneurs et à la fortune, il ne l'était pas au plaisir. Il fut durant sa jeunesse le plus gai et le plus joyeux compagnon qu'on pût connaître, et, dans son âge mûr, il conserva, sauf de rares exceptions, cette humeur enjouée et

(1) *Ma Biographie*, p. 3.

(2) *A mes amis devenus ministres*.

folâtre qui n'était pas un des moindres charmes de son caractère. A lui seul, il amusait tous ceux qui l'entouraient, et sa gaieté paraissait s'accroître de celle qu'il faisait naître chez les autres. Il semblait que les dures nécessités de l'existence et les revers de fortune lui fussent indifférents ; et sur la fin de sa vie, quand il se vit aux prises avec les infirmités et les tristesses que l'âge traîne à sa suite, il ne pouvait se rappeler sans émotion ces doux moments de sa jeunesse où, sans appui, sans pain assuré, il prenait le temps comme il vient et, sans souci du lendemain, ne cherchait qu'à profiter le mieux possible du temps présent.

Comme Horace, comme Montaigne, comme La Fontaine, comme tous les plus grands épicuriens, il fut le plus doux et le meilleur des hommes. Ami de ses semblables et philanthrope dans le juste sens du mot, ou plutôt aimant les autres plus que lui-même, il s'inquiétait moins des trônes qui s'écroulent, des ministres qui tombent et se succèdent, que de l'amélioration du sort des hommes et de la marche continue de la société vers un avenir meilleur. L'amour de l'humanité, c'était la passion innée de ce bon et grand citoyen, c'était la cause secrète de son opposi-

tion à tous les régimes qui ne réalisaient pas sa pensée ; c'était la source féconde de son inspiration poétique, c'était toute sa philosophie et toute sa politique (1).

Et cet amour généreux, ardent, enthousiaste des hommes n'était point simplement spéculatif ; il était efficace et se traduisait par des actes. « Il faut, dit Lamartine, avoir assisté cent fois comme moi aux consultations de ce médecin des âmes, dans son antichambre, pour se faire une idée du bien qu'il avait fait à la fin de sa journée, avant de reposer sa tête sur son oreiller de bonnes œuvres (2). » Tantôt c'était un pauvre ouvrier que la mort de sa femme plongeait dans la plus profonde détresse ; tantôt une mère qui ne pouvait payer les mois de nourrice de son enfant ou pour laquelle l'achat d'une robe de première communion constituait une dépense qui excédait ses moyens (3) : dans toutes ces circonstances, la bourse du poète s'ouvrait toute grande, et ce n'était même que lorsqu'il lui per-

(1) « Notre vie, écrivait Lamennais à Béranger (2 juin 1834), n'aura pas été perdue. Croyez, mon ami, que si, avec tout le monde, j'admire en vous le grand poète, je chéris encore plus l'homme de bien, le défenseur du peuple et de l'humanité. »

(2) *Ouvrage déjà cité.*

(3) Voir à ce sujet SAVINIEN LAPOINTE, p. 73 et suivantes.

mettait ainsi d'obliger les autres que l'argent avait du prix à ses yeux.

Mes besoins ne sont pas nombreux ;
Mais quand je pense aux malheureux,
Je me sens né pour être riche.

Avec l'ami, pauvre et souffrant,
On ne partage honneurs ni rang ;
Mais l'or, du moins, on le partage.
Vive l'or ! Oui souvent, ma foi,
Pour cinq cents francs, si j'étais roi,
Je mettrais ma couronne en gage (1).

Ainsi se passait pour le poète toute la matinée jusqu'à l'heure où il avait à remplir un autre rôle qui lui échut et dont il s'acquitta jusqu'à la fin de sa vie avec une ponctualité exemplaire, celui de solliciteur universel. Il s'en allait à pied, quelque temps qu'il fit, malgré la neige ou la pluie, d'une extrémité de Paris à l'autre, présentant ses suppliques à toutes les administrations, quêtant pour le pauvre chez les riches, visitant dans les hôpitaux les malades pour lesquels il avait obtenu un lit, en un mot se trouvant partout où il y avait à faire quelque bien.

Bon pour tout le monde, Béranger était pour ses amis d'un dévouement et d'une fidélité à toute

(1) *Le Refus.*

épreuve. L'amitié avait pour lui un charme particulier, et ce charme suffisait — le poète nous l'apprend — à dissiper ses chagrins et à faire cesser les accès de misanthropie et de tristesse dont il ne put quelquefois, surtout à la fin de sa vie, s'affranchir.

« Ma gaieté, d'inégale et bruyante, devint calme, soutenue, et ne m'abandonna plus que quelquefois dans le monde, mais toujours pour venir m'attendre dans ma retraite ou auprès de mes amis, qu'elle consola souvent, ce qui m'a permis de dire qu'elle n'offensait pas la tristesse (1). »

Rien ne lui coûtait pour tirer un ami d'un mauvais pas ; la générosité à l'égard des amis allait chez lui jusqu'au sacrifice. « Je nourris, écrivait-il de Passy en 1835 à un de ses amis dont les événements politiques avaient compromis la fortune, je nourris quatre individus, moi compris. Je vais supprimer tout ou partie des mille francs que j'envoie annuellement à l'île Bourbon, parce qu'un homme de trente-quatre ans doit savoir se suffire. Je prends avec moi ma vieille tante et une bonne et vieille amie qui mourrait de faim si je ne l'aidais, comme elle-

(1) *Ma Biographie*, p. 134.

même m'a aidé au temps de ma pauvre jeunesse. Une marmite coûte moins à faire bouillir que trois. J'ai vu Fontainebleau, et je pense à en faire le lieu de ma dernière retraite. Les deux femmes aideront au ménage que pourra entretenir, je l'espère, le peu qui me reste. Grâce à cette disposition, je pourrai me passer de l'intérêt de ces 44.000 francs, intérêt qui, au premier jour, deviendrait peut-être pour vous une gêne extrême. Quant aux trois actions de gaz, si vous pouvez me les remettre, tant mieux ; mais si elles vous sont nécessaires, gardez-les aussi ; seulement je vous prie de tenir des comptes exacts de tout, afin qu'un jour, si la fortune revient souffler dans vos voiles, comme je le souhaite, surtout pour vous tous que j'aime tant, vous puissiez régler avec moi ou avec mes héritiers, sans qu'il y ait lieu à conteste ou à chicane de leur part (1). »

Pour un ami Béranger était capable de sacrifices plus grands encore : afin de sauver Leroux de la misère, il accepta de prêter l'appui de son nom à une histoire de Napoléon que Leroux seul devait écrire et dont seul il devait avoir le profit. Or, pour qui sait quelle crainte Béranger avait

(1) *Correspondance.*

du public et quelle défiance il éprouvait lorsqu'il avait à écrire une ligne de prose, cette résolution est peut-être le plus grand acte de haute charité qu'il ait accompli.

« Je ne ferai rien à cette histoire et n'en tirerai pas un sou, mais je sauverai toute une famille de la pauvreté, et c'est ce qui me détermine à faire un immense sacrifice qui va jusqu'à m'épouvanter, quand je ne m'étourdis pas par le bonheur de faire une bonne action. »

(Lettre à Perrotin, 7 févr. 1839.)

Béranger usait, d'ailleurs, de ses amis comme il entendait que ses amis usassent de lui : « Que m'importe l'argent ? écrivait-il à Quenescourt. N'ai-je pas des amis ?... Une personne qui m'est attachée voulait et devait me prêter les quatre cents francs que je vous demande ; mais-elle a moins le moyen de les perdre que vous, et je vous ai donné la préférence (1). » Et plus tard, quand Jacques Laffitte essaya, lors du procès de 1828, d'arrêter les poursuites ou tout au moins d'éviter la prison, le chansonnier s'opposa à ce que son puissant ami fit à cet effet aucune démarche ; mais il réclama de lui un service qui ne coûtait rien à son amour-propre (2) :

(1) *Correspondance*, 8 janv. 1809.

(2) *Correspondance*. Lettre du 28 nov. 1828.

« Je sais, lui écrivit-il, qu'en prison tout est cher, mais enfin, si ma bourse est vide, je saurai comment la remplir ; vous êtes là..... Je vous demanderai de l'argent quand le mien sera écoulé, et ce ne sera même pas sous forme d'emprunt, si votre amitié l'exige. »

Il est vrai qu'il gardait des bienfaits reçus un durable souvenir et que chez lui la reconnaissance égalait la bonté. Son ami d'enfance, Quenescourt, lui avait été, surtout au début de son séjour à Paris, du plus précieux secours. Bé-ranger n'oublia jamais ces services, et, quand vinrent les jours de prospérité et de gloire, c'est à son excellent ami, c'est à Quenescourt qu'il reporte la plus grande part du succès.

Au peu d'éclat dont je brille à présent,
Ah ! qu'il ait part, et puisse à ma lumière,
Comme au flambeau que porte un ver luisant,
Longtemps son nom se lire sur la pierre (1) !

De même, il témoigna toujours la plus affectueuse gratitude et à l'homme qui, après avoir été son protecteur et l'avoir aidé à trouver une place à l'Université, devint un de ses meilleurs

(1) *Chant funéraire sur la mort de mon ami Quenescourt.*

amis, le poète Arnault (1), et à ce Jacques Laffitte dont la généreuse munificence était toujours prête à secourir toutes les infortunes, et surtout à celui qui fut le plus illustre de ses bienfaiteurs, au frère du Premier Consul, au sénateur Lucien Bonaparte. « Son souvenir, disait Béranger en 1833, me suivra jusque dans la tombe. J'en atteste les larmes que je répands encore après trente ans, lorsque je me reporte au jour béni cent fois où, assuré d'une telle protection, je crus tenir de la Providence elle-même une promesse de bonheur et de gloire (2). »

A tous ces éloges se mêle une légère critique: plus propre à la méditation qu'à l'action, Béranger aimait à donner des conseils, il en donnait même souvent à ceux qui n'en avaient que faire et, sous prétexte de conseiller, il se mettait doucement en avant, et se citait volontiers en exemple (3). Il aimait à plaisanter, et ses plai-

(1) Voir les couplets *les Oiseaux* qu'il adresse à son ami partant pour l'exil (1816).

(2) Préface du Recueil de chansons publiées en 1834. Dédicace à M. Lucien Bonaparte.

(3) « J'ai vu, dit Sainte-Beuve, j'ai vu un jour Carrel revenir outré de Passy, pour avoir reçu de Béranger force conseils qu'il ne lui demandait pas. » (*Causeries du lundi*, 1850.) — Béranger avoue lui-même son défaut : « Voilà près de cinquante ans que je donne des conseils aux autres. Il paraît que j'étais destiné à ce

santeries n'étaient pas toujours exemptes d'une certaine malice. « Il était très éblouissant d'esprit, très mordant, cruel même dans son jeu (1) ; » mais d'ordinaire il savait s'arrêter, se reprenait à propos et s'ingéniait à calmer les impatiences qu'il avait provoquées ou à guérir les petites blessures qu'il avait faites.

Cette bonté native qui réparait ainsi les méfaits d'un esprit caustique et railleur ; cet amour sincère du prochain et cette charité inépuisable qui est le trait distinctif du caractère de Béranger, on les retrouve jusque dans ses croyances intimes, dans ses convictions religieuses : car Béranger fut beaucoup plus religieux, et même beaucoup plus croyant qu'on ne le pense. Loin d'être, tel qu'on l'a souvent représenté, un incrédule et un impie, il avait — et les *Mémoires* qu'il nous a laissés comme plusieurs de ses lettres en font foi — un fond de religion et de piété que rien ne put ébranler (2). Bien plus, sous l'in-

sot métier, aussi peu profitable à celui qui le prend qu'à ceux pour qui on le fait. » (*Biogr.* p. 16.)

(1) George Sand, *Le Siècle*, 8 mai 1860.

(2) M. Ed. Fournier (*Revue française, Béranger, Lettres, etc...* août 1857) raconte, à propos de la résurrection d'un fragment de poème épique lu à Lucien Bonaparte, une anecdote qui ne laisse pas d'être piquante : « Les rédacteurs d'un livre assez étrange, dit M. Ed. Fournier, qui commençait à paraître à la même époque,

fluence des ouvrages de Chateaubriand, pour lequel il professait la plus profonde et la plus affectueuse estime, il tenta même, sur la fin de sa vie, de retourner au catholicisme, consacrant à cette religion, dont il aurait voulu être le fervent adepte, ses essais poétiques, fréquentant les églises aux heures de solitude et se livrant à des lectures ascétiques autres que l'Évangile, « qui a toujours été pour lui une lecture philosophique, et la plus consolante de toutes (1). » Ses tentatives furent vaines ; mais s'il eut, comme il le dit, le malheur de ne pas croire toujours à ce qu'ont cru Turenne, Corneille et Bossuet (2), il fut et resta toujours « ce qu'en philosophie on appelle un spiritualiste (3), » et eut en Dieu une confiance qui ne l'abandonna jamais et qui lui fut « une grande consolation dans les misères de ce monde, » comme il y puisa « l'espé-

mais qui n'a pas été au delà des deux premiers volumes, et dont voici le titre : *Biographie des croyants célèbres*, etc...., prirent occasion de ces alexandrins ressuscités, où le poète se révélait au moins comme un déiste, pour le mettre aussitôt de leur clientèle. Bédanger a donc son article dans le livre béni, entre le cardinal Bentivoglio et l'abbé Béradier !... On voulait presque canoniser le chansonnier. »

(1) *Ma Biographie*, p. 101.

(2) *Ibid.*, p. 102.

(3) *Ibid.*, p. 102.

rance du bonheur à venir de l'humanité (1). »

Quel est ce Dieu ? Quelle en est la nature, quels en sont les caractères et, pour emprunter le langage des philosophes, quels en sont les attributs ? Béranger ne le sait pas, et il trouve même indécent qu'on cherche à le savoir : « Je me suis toujours élevé vers Dieu, écrit-il à Lamennais (2), autant que mes ailes fangeuses me l'ont permis, mais toujours les yeux fermés, me contentant de dire : « Oh ! oh ! » comme la bonne femme de Fénelon. Croiriez-vous que je frémis presque lorsque je vois qu'on analyse la substance créatrice ? Je tremble quand je vois disséquer Dieu, si respectueux que soit l'opérateur. »

Toutefois il y avait un point sur lequel il semblait à Béranger qu'il ne pût pas y avoir contestation : c'est que Dieu est bon, indulgent comme un père, qu'il aime ses enfants et qu'il se plaît à les savoir heureux, parce qu'il ne les a point créés pour le mal et la douleur. La conception d'un Dieu jaloux et terrible lui paraissait un non-sens, et à cet idéal de violence, de colère et de ven-

(1) *Correspondance*. — Lettre à M. Julien Bourson, 10 mars 1838.

(2) *Correspondance*, 18 décembre 1840.

geance il préférait un idéal de mansuétude, de paix et de pardon.

Tel fut Béranger, simple et modeste dans ses goûts, timide, craignant de se donner en spectacle, évitant le bruit, bien qu'il fût capable, quand l'intérêt de la république et de l'humanité l'exigeait, des plus héroïques résolutions, plutôt porté par sa nature vers la société des petits et des pauvres que vers celle des riches et des grands, insensible aux honneurs et n'estimant les richesses qu'en raison du bien qu'elles permettent de faire, bon et secourable pour tout le monde, mettant son plaisir et son honneur à rendre service, se privant presque du nécessaire pour secourir ceux qui étaient dans le besoin, sûr et fidèle dans ses amitiés, d'un commerce agréable quoiqu'il lassât quelquefois par sa manie de donner des conseils et qu'à ses plaisanteries se mêlât de temps à autre une pointe trop acérée d'épigramme, n'ayant rien de commun avec les philosophes matérialistes dont on a prétendu souvent qu'il admettait les principes, mais ayant sur les destinées de l'homme et sur Dieu des sentiments élevés et de hautes conceptions que ne désavoueraient point les plus purs spiritualistes.

II

Les chansons philosophiques.

Les chansons philosophiques de Béranger sont la vivante expression et comme l'image fidèle de ses sentiments et de ses pensées. Ainsi cette aversion native qu'il a pour les salons et les châteaux, cette indifférence dédaigneuse à l'égard des grandeurs humaines, on les retrouve à chaque page de ses œuvres : il observe malicieusement que « là où règne l'ambition, la gaieté perd son coin », et que « plus le parquet brille, plus on fait de faux pas (1) ; » il compare la puissance des rois au fragile éclat du verre (2), il plaint leur sort, les trouve plus malheureux encore que les malheureux captifs dont ils tiennent la chaîne :

Toute puissance est une gêne :
Oh ! d'un roi que je plains l'ennui !
C'est le conducteur de la chaîne ;
Ses captifs sont plus gais que lui.

(*L'Indépendant.*)

(1) *Le ménétrier de Meudon.*

(2) Voir la chanson intitulée : *Trinquons.*

et le pouvoir dont ils sont si fiers a pour lui si peu d'attraits qu'à la condition du roi il préfère celle du berger :

Un roi sur son front obscurci
 Porte une couronne éclatante:
 Le pâtre a sa couronne aussi,
 Couronne de fleurs qui me tente.
 A l'un le ciel la fait payer ;
 Mais au berger l'amour la donne.
 Le roi l'ôte pour sommeiller,
 Colin dort avec sa couronne (1).

Bien plus, l'existence de ces bandes vagabondes qui, sans domicile assuré ni métier fixe, parcourent villes et villages, affranchies de toute loi et de toute contrainte, l'existence des bohémiens a pour lui un charme qu'il traduit en un chant d'une vive allure et d'une pittoresque poésie.

LES BOHÉMIENS

Sorciers, bateleurs ou filous,
 Reste immonde
 D'un ancien monde,
 Sorciers, bateleurs ou filous,
 Gais bohémiens, d'où venez-vous ?

(1) *La Couronne.*

D'où nous venons ? L'on n'en sait rien.

L'hirondelle,

D'où vous vient-elle ?

D'où nous venons ? L'on n'en sait rien.

Où nous irons ? le sait-on bien ?

Sans pays, sans prince et sans lois,

Notre vie

Doit faire envie ;

Sans pays, sans prince et sans lois,

L'homme est heureux un jour sur trois.

Tous indépendants nous naissons,

Sans église

Qui nous baptise ;

Tous indépendants nous naissons

Au bruit du fifre et des chansons.

Nos premiers pas sont dégagés,

Dans ce monde

Où l'erreur abonde ;

Nos premiers pas sont dégagés

Du vieux maillot des préjugés.

Au peuple, en butte à nos larcins,

Tout grimoire

En peut faire accroire ;

Au peuple, en butte à nos larcins,

Il faut des sorciers et des saints

Trouvons-nous Plutus en chemin ?

Notre bande

Gaiement demande ;

Trouvons-nous Plutus en chemin ?
En chantant nous tendons la main.

Pauvres oiseaux que Dieu bénit,
De la ville
Qu'on nous exile ;
Pauvres oiseaux que Dieu bénit,
Au fond des bois pend notre nid.

Ton œil ne peut se détacher,
Philosophe
De mince étoffe ;
Ton œil ne peut se détacher
Du vieux coq de ton vieux clocher.

Voir, c'est avoir. Allons courir !
Vie errante
Est chose enivrante.
Voir, c'est avoir. Allons courir !
Car tout voir, c'est tout conquérir.

Mais à l'homme on crie en tout lieu
Qu'il s'agite
Ou croupisse au gîte ;
Mais à l'homme on crie en tout lieu :
« Tu nais, bonjour ; tu meurs, adieu. »

Quand nous mourons, vieux ou bambin,
Homme ou femme,
A Dieu soit notre âme !
Quand nous mourons, vieux ou bambin,
On vend le corps au carabin.

Nous n'avons donc, exempts d'orgueil,
Ni lois vaines
Ni lourdes chaînes ;
Nous n'avons donc, exempts d'orgueil,
Ni berceau, ni toit, ni cercueil.

Mais croyez-en notre gaieté,
Noble ou prêtre,
Valet ou maître ;
Mais croyez-en notre gaieté,
Le bonheur, c'est la liberté.

Et ce dédain de la puissance et des richesses, cette modération dans les désirs et cet amour si vif de la vie simple et sans contrainte, n'étaient pas seulement chez Béranger l'objet d'une prédilection en quelque sorte instinctive et comme un besoin de nature ; tous ces sentiments qu'il se plaît à célébrer de mille façons dans ses vers étaient pour cet homme avisé et réfléchi le résultat de longues études et de méditations profondes. A quoi bon la fortune ? A quoi bon la puissance ? L' puissance et fortune font-elles le bonheur ? Plutôt que de contempler d'un œil d'envie ceux qui sont au-dessus de nous, jetons les regards sur ceux qui sont au-dessous ; songeons à leur pauvreté, à leurs misères, et, loin de maudire la Providence, nous

la bénirons. Honneur sans doute aux vaillants citoyens qui aspirent aux postes difficiles et périlleux ; mais c'est en vain que ces hommes courageux voient leur ambition satisfaite, ils n'échapperont pas à la loi commune de l'humanité : sépulture somptueuse ou modeste fosse, l'issue de la vie est une tombe.

A MES AMIS DEVENUS MINISTRES

Un sort brillant serait chose importune
Pour moi, rimeur, qui vis de temps perdu.
M'est-il tombé des miettes de fortune,
Tout bas je dis : Ce pain ne m'est pas dû.
Quel artisan, pauvre hélas ! quoi qu'il fasse,
N'a plus que moi droit à ce peu de bien ?
Sans trop rougir fouillons dans ma besace ;
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

Au ciel, un jour, une extase profonde
Vient me ravir, et je regarde en bas.
De là, mon œil confond dans notre monde
Rois et sujets, généraux et soldats.
Un bruit m'arrive ; est-ce un bruit de victoire ?
On crie un nom ; je ne l'entends pas bien.
Grands, dont là-bas je vois ramper la gloire,
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

Sachez pourtant, pilotes du royaume,
Combien j'admire un homme de vertu,
Qui, regrettant son hôtel ou son chaume,
Monte au vaisseau par tous les vents battu.
De loin ma voix lui crie : Heureux voyage !
Priant de cœur pour tout grand citoyen.
Mais au soleil je m'endors sur la plage.
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

Votre tombeau sera pompeux sans doute ;
J'aurai sous l'herbe une fosse à l'écart.
Un peuple en deuil vous fait cortège en route ;
Du pauvre, moi, j'attends le corbillard.
En vain on court où votre étoile tombe ;
Qu'importe alors votre gîte ou le mien ?
La différence est toujours une tombe.
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

L'amour du plaisir va de pair avec cette résignation stoïque : puisque la vie humaine est si courte et que le terme en est si douloureux, profitons-en le mieux possible. Sans doute, on voudrait être au pays rêvé par le poète, dans ce pays où les voluptés sont infinies, où le Louvre a la forme d'une « tourte arrondie, » où les gardes portent « hallebardes de sucre candi, » où les canons sont de sucre, et où, au lieu d'eaux impures, jaillissent nuit et jour des fontaines le beaune et l'aï ; mais à défaut de

cette contrée enchanteresse, de ce pays de coccagne (1), ne peut-on pas, sur cette terre, goûter aux plaisirs que Dieu a mis à notre portée ? De ces plaisirs, le poète ne se fait pas faute d'user, ni d'en recommander l'usage.

Le vin charme tous les esprits :
 Qu'on le donne
 Par tonne.
 Que le vin pleuve dans Paris,
 Pour voir les gens les plus aigris
 Gris (2).

Et que la raison ne vienne pas, « déité grondeuse », troubler les joyeux convives ; qu'elle ne vienne pas, « mouche » importune et « hideuse », bourdonner au bruit des verres et des chansons : loin de prêter l'oreille à son bourdonnement, on mettrait en fuite la scélérate, ou on la noierait dans le vin (3).

Il est vrai que l'amour du plaisir n'est d'ordinaire pas aussi violent chez Béranger, et qu'il ne s'affirme pas toujours avec une pareille intempérance, nous dirions presque avec une semblable crudité ; il s'y mêle le plus souvent

(1) *Voyage au pays de coccagne.*

(2) *La grande orgie.*

(3) *La Mouche.*

une certaine discrétion et de certaines réserves qui donnent à sa philosophie un air de distinction réfléchi qu'on ne trouvait pas chez les chansonniers du Caveau : c'est ainsi qu'il se moque, dans la chanson des *Gourmands* (1810), de ces trop nombreuses réunions de gastronomes qui remplissent les journaux du détail de leurs festins, comme il persifle les chansonniers qui ne savent parler que « de manger et de boire (1) ».

Gourmands, cessez de nous donner
La carte de votre dîner :
Tant de gens qui sont au régime
Ont droit de vous en faire un crime
Et d'ailleurs, à chaque repas,
D'étouffer ne tremblez-vous pas ?
C'est une mort peu digne qu'on l'admire.
Ah ! pour étouffer, n'étouffons que de rire ;
N'étouffons, n'étouffons que de rire.

La gourmandise n'est pas du goût du poète, et la glotonnerie lui est insupportable. S'il aime les libations et les festins, c'est moins pour la bonne chère et pour le vin que pour les gais

(1) Voir la note dont Béranger accompagne la chanson : *les Gourmands*.

propos et les joyeuses plaisanteries qu'ils inspirent :

Français, dinons pour le dessert :

.

Le bouchon part, l'esprit pétille ;

La Décence même y babille,

Et par la Gaité, qui prend feu,

Se laisse coudoyer un peu.

Chantons alors l'aï qui nous inspire.

Ah ! pour étouffer, n'étouffons que de rire ;

N'étouffons, n'étouffons que de rire.

Ailleurs, Béranger est encore plus réservé dans son épicurisme, et plus circonspect : à ses yeux, le secret du bonheur consiste à régler ses désirs sans les contraindre et à toujours mettre en pratique cette vérité que « l'excès nuit au plaisir », que « trop à la fois enivre » et qu'il « faut boire à petits coups (1). »

Ce sont, à n'en pas douter, ces considérations et d'autres semblables qui ont fait dire à quelques critiques que les chansons bachiques de Béranger n'ont pas la joie franche des chansons gauloises, qu'on y sent la recherche, la préméditation, trop de philosophie, et qu'enfin,

(1) *Les petits coups.*

suivant la jolie expression de Proudhon, « elles sont d'un poète qui se met à table. »

On ne saurait adresser le même reproche aux chansons qui s'inspirent de l'idée de charité, car jamais chansons n'ont été plus sincères, plus éloquentes, plus émues. Où trouver en effet une émotion plus pénétrante et plus vraie, où trouver plus de souffle et plus de poésie que dans la chanson du *Juif errant*? Est-il un plus puissant appel à la charité que la peinture de ce misérable condamné à un supplice éternel ?

Chrétien, au voyageur souffrant
Tends un verre d'eau sur ta porte.
Je suis, je suis le Juif errant,
Qu'un tourbillon toujours emporte.
Sans vieillir, accablé de jours,
La fin du monde est mon seul rêve !
Chaque soir j'espère toujours ;
Mais toujours le soleil se lève ;
Toujours, toujours
Tourne la terre où moi, je cours,
Toujours, toujours, toujours, toujours.

Il marche depuis dix-huit siècles, et depuis dix-huit siècles il n'a pas goûté un seul instant de repos. Maintes fois il a cru que les dures épreuves avaient pris fin, et que l'heure de la

délivrance était enfin venue pour lui ; mais, hélas ! cette pensée n'était qu'un rêve. Arbustes en fleurs, gazon fleuri au bord des clairs ruisseaux, troupe joyeuse d'enfants qui lui rappellent ses propres enfants, il a vu en passant mille spectacles enchanteurs, et n'a pas eu le temps d'en jouir. « Passe ! Passe ! dit le tourbillon,

Reste debout quand tout succombe.
Tes aïeux ne t'ont point ici
Gardé de place dans leur tombe. »

Et pourquoi ce châtement terrible infligé au pauvre voyageur ? Pourquoi cette expiation si dure qui lui fait saluer la mort comme la suprême libératrice ? Lui-même nous l'apprend dans une strophe admirable et dont les quatre derniers vers, au témoignage de M. Legouvé (1), atteignent au sublime :

J'outrageai d'un rire inhumain
L'Homme-Dieu respirant à peine...
Mais sous mes pieds fuit le chemin ;
Adieu, le tourbillon m'entraîne.

(1) *Le Temps*, 9 février 1894.

Vous qui manquez de charité,
Tremblez à mon supplice étrange :
Ce n'est point sa divinité,
C'est l'humanité que Dieu venge.

Après la légende, l'histoire. La fin tragique des jeunes Victor Escousse et Auguste Lebras est, au poète, une occasion d'enseigner aux hommes la charité. A ces malheureux jeunes gens, tout dans la vie avait semblé mauvais. Seuls, sans fortune, oubliés de tous, qu'avaient-ils à faire sur cette terre qui leur était indifférente ? Que leur importait que « la sève montât enrichir les champs où ils passaient ? Est-ce pour eux que se levait le soleil ? L'amour, ils l'ont chanté, et l'idole leur a paru « de fange ». Ils ont aussi chanté la gloire, et la gloire s'est montrée à eux ce qu'elle est, éphémère et périssable ; ils ont chanté la patrie et son drapeau, et ils ont vu que le drapeau protège le sommeil du chef, tandis que le soldat veille et meurt de faim en gardant la porte. Pauvres jeunes gens, ils ignoraient que le découragement et le désespoir ont pour cause principale l'égoïsme, et que le plaisir de faire le bien console de tous les chagrins et de toutes les tristesses (1).

(1) *Le Suicide. Sur la mort des jeunes Escousse et Lebras.*

« Vous convenez, écrivait Béranger à M. Ernest Legouvé, vous convenez qu'aujourd'hui rien ne manquerait à votre félicité si vous n'étiez tourmenté par une ambition de gloire. Hélas ! dans quel coffre vide fouillez-vous pour trouver ce qui, selon vous, manque à votre bonheur !... Eh bien ! mon pauvre enfant, courez donc après la gloire : c'est un mirage qui vient vous chercher du fond des déserts ; prenez bien garde qu'il ne vous y entraîne. *Un seul moyen vous est offert pour éviter ce malheur : occupez-vous d'être utile ; c'est la loi que Dieu impose à tout homme.* » (Passy, 6 août 1834. *Corresp.* II, p. 193.)

Aimer, aimer, c'est être utile à soi ;
Se faire aimer, c'est être utile aux autres (1).

Il y a d'ailleurs mille moyens de se montrer charitables et secourables. Vous êtes sans fortune ? Donnez votre influence. Votre influence est petite ou nulle ? Donnez vos pensées de chaque instant, votre sympathie, votre cœur ; donnez, s'il se peut, votre gaieté, elle relèvera les esprits abattus et leur rendra le courage et la force.

Et s'il est vrai qu'il n'est pas d'homme, quel qu'il soit et dans quelque condition qu'il se trouve, qui ne puisse à un moment donné soulager bien des maux et adoucir bien des misères,

(1) *Le Suicide.*

il est vrai aussi que le bienfait est indépendant de la pensée qui l'a inspiré, et que de l'acte ou de l'intention, c'est l'intention qui, aux yeux de la conscience humaine et de Dieu, a le plus de prix. C'est là, à notre avis, la haute leçon morale qui se dégage de cette chanson, *les Deux sœurs de charité*, qui a fait grand bruit lorsqu'elle a paru, et contre laquelle l'avocat du roi, Marchangy, s'est livré aux plus violentes déclamations.

Apôtre de la charité, Béranger l'est aussi de l'amitié, sentiment pur et doux, dont on peut dire ce que l'on a dit des belles-lettres, qu'il est à la fois le charme et la consolation de la vie. Maintes fois dans ses vers il montre le prix des relations amicales, disant ici, que vieillir en même temps que les amis, ce n'est pas vieillir (1), et là, que « de tous les romans aucun ne vaudra jamais quelques pages du doux roman de l'amitié (2). » A l'amitié Béranger consacre même toute une chanson, celle du *Voyageur*. Il nous y représente un jeune homme en butte à toutes les souffrances. Victime de la méchanceté de ses semblables et des rigueurs de la

(1) *La Vieillesse.*

(2) *Les Romans.*

Fortune, le jeune homme va céder au désespoir quand il rencontre sur son chemin un vieillard bon et compatissant. La joie renaît dans son cœur ; les « rêves ténébreux » se dissipent, et bientôt, couronné de fleurs, époux et père, il répète à plus d'un infortuné ces paroles par lesquelles le vieillard l'avait jadis accueilli :

Le sort est injuste sans doute,
Mais n'est pas toujours rigoureux.
Dieu, qui m'a placé sur ta route,
Dieu t'offre un ami ; sois heureux.

Fidèle à la doctrine du Caveau, Béranger a aussi chanté l'amour ; mais à côté de ces chansons où l'on exalte l'amour violent et passionné, il en est une autre où l'on vante les mérites et les charmes d'un amour sans orage et sans flammes, calme et paisible comme une belle soirée d'automne, sérieux et dévoué, où le cœur prend plus de part que les emportements de l'imagination et les appétits matériels, et qui confine à l'amitié, quand il ne se confond pas avec elle. La chanson de *la Bonne Vieille* est et elle restera longtemps encore la plus pure expression de cette variété de l'amour. Le poète sentant sa mort prochaine recommande à l'amie

dévouée des bons et des mauvais jours de garder pieusement le souvenir de celui qui l'a tant aimée ; il lui recommande de rester fidèle à ses leçons, de le faire connaître tel qu'il était, et de redire aux jeunes, s'ils venaient à les oublier, ces chants qui, à une époque douloureuse, glorifièrent et consolèrent la France ; surtout il lui rappelle que tout ne finit pas pour l'homme avec la vie terrestre, et il l'invite, quand il ne sera plus, à lever de temps à autre les yeux vers ce monde invisible où se réunissent pour toujours les âmes unies sur la terre d'une sainte affection.

LA BONNE VIEILLE

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse !
Vous vieillirez, et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez-moi ; mais que l'âge pénible
Vous trouve encor fidèle à mes leçons ;
Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

Lorsque les yeux chercheront sous vos rides
Les traits charmants qui m'auront inspiré,
Des doux récits les jeunes gens avides

Diront : Quel fut cet ami tant pleuré ?
 De mon amour peignez, s'il est possible,
 L'ardeur, l'ivresse, et même les soupçons ;
 Et, bonne vieille, etc...

On vous dira : Savait-il être aimable ?
 Et sans rougir vous direz : Je l'aimais.
 D'un trait méchant se montra-t-il capable ?
 Avec orgueil vous répondrez : Jamais.
 Ah ! dites bien qu'amoureux et sensible,
 D'un luth joyeux il attendrit les sons,
 Et, bonne vieille, etc...

Vous avec qui j'ai pleuré sur la France,
 Dites surtout aux fils des nouveaux preux
 Que j'ai chanté la gloire et l'espérance
 Pour consoler mon pays malheureux.
 Rappelez-leur que l'aquilon terrible
 De nos lauriers a détruit vingt moissons.
 Et, bonne vieille, etc...

Objet chéri, quand mon renom futile
 De vos vieux ans charmera les douleurs ;
 A mon portrait quand votre main débile,
 Chaque printemps, suspendra quelques fleurs,
 Levez les yeux vers ce monde invisible
 Où pour toujours nous nous réunissons ;
 Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
 De votre ami répétez les chansons.

Comme on est frappé, en lisant cette chanson,
 de l'air de grandeur et de sérénité qui la dis-

tingue ! Et, en effet, il n'y a rien dans cette pièce que le critique le plus rigoureux ne puisse approuver. Cette pensée d'immortalité qui domine la chanson et lui imprime un caractère d'ineffable douceur, ennoblit l'amant et la maîtresse, et leur mutuelle passion nous inspire un religieux respect.

Au reste, la chanson de la bonne vieille n'est pas la seule où se révèlent les doctrines spiritualistes du poète : l'idée d'une vie future se fait jour à chaque instant dans ses œuvres, dans les œuvres posthumes surtout, comme l'idée de Dieu « y brille » bien souvent « à travers sa gaiété » ;

Enfin, avouez qu'en mon livre
Dieu brille à travers ma gaieté.
Je crois qu'il nous regarde vivre,
Qu'il a béni ma pauvreté.
Sous les verrous, sa voix m'inspire
Un appel à son tribunal.

(*Le Cardinal et le chansonnier*, chanson écrite à la Force, en 1829).

Mais le Dieu que chante Béranger n'a rien de commun avec celui dont on nous menace quelquefois, Dieu impitoyable et jaloux : c'est un

Dieu bon, indulgent, clément, ennemi de l'intolérance et des mortifications, du fanatisme et de la violence, un Dieu qui répudie les guerres meurtrières, qui proteste contre ce titre injurieux de roi des armées dont on croit lui faire honneur, et qui veut que ses enfants, au lieu de se maudire les uns les autres et de s'entr'égorger, vivent au sein d'une paix sans orage et d'une inaltérable félicité ; en un mot, c'est le *Bon Dieu*, c'est le *Dieu des bonnes gens*.

CHAPITRE VII

L'ÉCRIVAIN

Dans l'étude qui vient d'être faite des chansons de Béranger, il n'a rien été dit de l'art qui a présidé à leur composition, rien de l'agencement des strophes, ni du refrain, ni de la diction ; il a semblé qu'au lieu d'être éparses et disséminées çà et là, les observations relatives à la composition et au style gagneraient à être réunies et groupées en un seul chapitre.

On a dit que Béranger avait été privé à la fois et de l'éducation qui forme les mœurs et de l'instruction qui fortifie et assouplit l'esprit. Il est vrai que le poète se plaisait à rappeler l'obscurité de sa naissance (1) et le dur service auquel il avait été, tout jeune encore, condamné, à Péronne, à l'auberge de l'Epée Royale (2); il

(1) *Le Tailleur et la Fée.*

(2) « Ma tante s'était aperçu que ma petite vanité était blessée quand il me fallait servir à table ou aller à l'écurie. » (*Ma Biographie*, p. 21.)

est vrai qu'il répudiait cette particule *de* que l'on trouve jointe à son nom en tête de ses premières œuvres, et qu'en fait d'armoiries il ne voulait prendre que les ciseaux et l'aiguille de son grand-père Champi ; il est vrai enfin qu'il déclare en maints endroits de ses œuvres que son instruction fut livrée au hasard, qu'il ne reçut les leçons d'aucun maître et ne fut redevable qu'à lui seul de ce qu'il réussit à apprendre ; mais il convient de ne pas prendre à la lettre des déclarations qui concordent si bien avec les vues politiques du poète et avec son ardent désir de personnifier le peuple dans ses obscurités et dans ses misères, dans sa légitime fierté et dans son jaloux orgueil. L'insistance que mettait Béranger à repousser une particule à laquelle son père tenait si fort n'était, de sa part, que pure coquetterie de républicain et de démocrate, car, dans la franchise de ses entretiens et devant des amis, il démentait sans peine ce qu'il affirmait au public : « Moquez-vous de moi, chère belle, écrivait-il à M^{lle} de Solms, moquez-vous de moi tant que vous voudrez ; vous n'empêcherez pas que je ne sois noble comme le roi, et vous ne m'enlèverez pas tous les droits que je possède à signer *de Béranger*. Je n'attache aucune

importance à la particule qui précède mon nom, mais enfin elle m'appartient réellement (1). »

Son éducation ne fut pas aussi négligée qu'il veut bien le dire : à un âge « où le cœur des mères est à l'âme de leurs enfants ce que la mamelle est à leurs lèvres quand ils sont au berceau (2), » il eût — nous l'avons dit au début de cet ouvrage — pour mère adoptive une femme aussi intelligente que distinguée (3), pieuse sans bigoterie, vive, spirituelle, nourrie de Fénelon, de Racine et de Voltaire. Placé sous la surveillance et sous la protection de cette excellente femme, il ne fit pas que rincer les verres et soigner les chevaux des rouliers de Péronne : s'il dut de temps à autre remplir l'office de « garçon d'auberge », il fréquenta aussi les écoles de cette ville et y continua les études commencées à Paris dans la pension du faubourg Saint-Antoine ; il fut même un des plus brillants élèves de ces écoles dont il a été déjà parlé, que M. Ballue de Bellenglise fonda dans sa ville natale d'après des principes et suivant un plan d'études entièrement nouveaux.

(1) *Correspondance*, IV, p. 264.

(2) LAMARTINE, ouvrage déjà cité.

(3) La tante Bouvet.

Sans doute il y eut dans l'éducation de Béranger, et lui-même le reconnaît en maints endroits de ses œuvres, une lacune regrettable : il n'apprit ni le grec ni le latin ; mais il suppléa autant que possible à cette lacune par le soin qu'il mit à étudier dans les traductions l'antiquité classique ; et si forte était la passion que lui inspirait la lecture des chefs-d'œuvre grecs et latins, si vives surtout, son intelligence et sa sagacité littéraire, qu'il acquit en peu de temps une connaissance exacte des littératures anciennes, et qu'il lui arriva même plusieurs fois de donner des leçons de goût aux hellénistes et aux latinistes les plus habiles. Un de ses amis traduisait un jour en sa présence un passage d'Homère. « Vous vous trompez là, lui dit à un moment donné le chansonnier ; cela ne doit pas être ainsi. » Le traducteur soutient qu'il dit juste et qu'il traduit littéralement la pensée d'Homère ; « La pensée, je ne dis pas, répond Béranger ; mais la forme employée n'est pas la bonne ; un Grec ne s'exprimerait pas ainsi. » Comme on discutait, survient M. Cousin. On le prend pour juge : Béranger avait raison. — Voici un autre fait qui témoigne du sens ou plutôt de l'instinct littéraire du poète. Nous empruntons cette anecdote

dote à une lettre que Louis Blanc adressa, le 6 mai 1859, au savant éditeur de Béranger, à M. Paul Boiteau. « Un jour, dit Louis Blanc dans cette lettre, un jour, à Passy, ou j'allais régulièrement deux fois par semaine, le réclamer, comme il disait, je le trouvai tenant à la main la traduction de Virgile par Delille. Aussitôt qu'il me vit : « Parbleu, s'écria-t-il, vous venez à propos, Monsieur qui savez le latin. J'étais en train de comparer à un passage de Virgile, traduit par Delille, le même passage traduit par Barthélemy, et mon instinct me dit que la traduction du premier doit être beaucoup supérieure. Le vers de Barthélemy a trop de concision, trop de nerf, quelque chose de trop moderne et aussi de trop métallique dans l'harmonie des mots, pour bien rendre ce génie de Virgile, si abondant et si doux. » — « Ne trouvez-vous pas, ajoute Louis Blanc, cette appréciation remarquable, surtout de la part d'un homme qui prisait à ce point la concision et le nerf que, dans ses propres vers, il a poussé quelquefois jusqu'à l'effort la recherche de ces qualités (1) ? »

(1) *Correspondance*, III, p. 258.

Ces dons merveilleux, le poète les augmentait encore et les fortifiait par le travail et le soin extraordinaire qu'il apportait à tout ce qu'il traitait. Béranger écrivait en effet avec une extrême lenteur, et il ne s'en cachait pas. Loin de se donner comme un improvisateur, tantôt bien, tantôt mal servi par l'inspiration, mais le plus souvent incorrect, il se montrait tel qu'il était, fils du travail et de l'effort. « Les corrections que je fais à mon poème sont immenses, écrivait-il à M. Quenescourt en 1811; il ne sera pas reconnaissable. » Et, dans une lettre adressée le 24 juin 1812 au même ami, il s'exprime ainsi : « Si ce que Buffon a dit du génie, que c'est une aptitude à la patience, est absolument vrai, j'ai furieusement de cette drogue. Figurez-vous, mon ami, que je suis obligé de refaire les deux tiers de mon second chant; les cent premiers vers m'ont déjà occasionné des changements qui donnent à ce début un air tout nouveau... Enfin, je travaille continuellement, mais j'avance peu : il faudra bien pourtant que cela finisse. Arnault, à qui dernièrement je faisais l'histoire de ces corrections, sans les lui communiquer toutefois, s'étonnait de ma constance et de mon peu d'empres-

sement à me faire connaître ; il m'invite souvent à publier mes ouvrages ; je n'en ferai rien que je ne les aie portés au point de perfection où je sens que je puis arriver (1). » — Même dans les années les plus laborieuses et les plus fécondes, il ne paraît pas qu'il ait écrit plus d'une quinzaine de chansons, et il avoue lui-même qu'il y a tel de ses couplets qui lui coûta des semaines de réflexion (2).

Il ne se contentait pas d'ailleurs de ses propres lumières ; il consultait volontiers ses amis et, au lieu de leur demander, suivant un défaut commun à bien des auteurs, non des avis, mais des louanges, il s'appliquait, quand il chantait ou quand il lisait ses œuvres, « à recueillir les moindres paroles, les moindres signes de ceux qui écoutaient, afin de reconnaître les passages qui exigeaient changement, correction ou rature entière (3) ».

Cet effort minutieux et patient ne se montre nulle part avec autant d'évidence que dans la composition et, si je puis parler ainsi, dans

(1) *Correspondance*, I, p. 170.

(2) LAMARTINE, ouvrage cité.

(3) *Ma Biographie*, p. 206.

l'architecture (1) de ses chansons, si brèves à la fois et si longues, si sobres et si pleines : car il est impossible de ne pas être frappé de l'art exquis avec lequel le poète sait enfermer dans un cadre étroit tout un ensemble de pensées qui paraîtrait exiger un plus long espace. Rien, d'ailleurs, dans ces petits poèmes, n'est laissé au hasard : tout y est lentement conçu et lentement médité ; tout y est soigneusement combiné en vue de l'effet à produire et approprié à l'air qui accompagne les couplets.

Le début est simple d'ordinaire et modeste ; puis le style s'ennoblit, et le ton s'élève graduellement. Où trouver, par exemple, plus de simplicité que dans les premiers vers de la chanson du *Vieux Sergent* ? Un soldat assis tranquillement au seuil de la porte et berçant en riant deux petits-fils jumeaux : est-il possible de débiter plus modestement ? Et cependant ce début suffit à Béranger pour composer une

(1) Le mot est de Proudhon : « Si Béranger montre quelque vérité d'entendement, c'est dans l'*architecture* de ses chansons, dont chacune forme un *crescendo* continu, un tout logique et complet, parfois même comme la miniature d'un poème épique. » (*De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, tome III^e, *Béranger*.)



Le vieux sergent.

ode émouvante, dont chaque vers renferme un sentiment vrai, une pensée élevée.

LE VIEUX SERGENT

Près du rouet de sa fille chérie
Le vieux sergent se distrait de ses maux
Et, d'une main que la balle a meurtrie,
Berce en riant deux petits-fils jumeaux.
Assis tranquille au seuil du toit champêtre,
Son seul refuge après tant de combats,
Il dit parfois : « Ce n'est pas tout de naître,
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas ! »

Mais qu'entend-il ? Le tambour qui résonne ;
Il voit au loin passer un bataillon.
Le sang remonte à son front qui grisonne ;
Le vieux coursier a senti l'aiguillon.
Hélas ! soudain, tristement il s'écrie :
« C'est un drapeau que je ne connais pas.
Ah ! si jamais vous vengez la patrie,
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas !

« Qui nous rendra, dit cet homme héroïque,
Aux bords du Rhin, à Jemmape, à Fleurus,
Ces paysans, fils de la République,
Sur la frontière à sa voix accourus ?
Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
Tous à la gloire allaient du même pas.
Le Rhin lui seul peut retremper nos armes.
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas !

« De quel éclat brillèrent dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés !
La liberté mêlait à la mitraille
Des fers rompus et des sceptres brisés.
Les nations, reines par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes !
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas !

« Tant de vertu trop tôt fut obscurcie.
Pour s'anoblir nos chefs sortent des rangs ;
Par la cartouche encor toute noircie
Leur bouche est prête à flatter les tyrans.
La Liberté déserte avec ses armes ;
D'un trône à l'autre ils vont offrir leurs bras ;
A notre gloire on mesure nos larmes.
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas ! »

Sa fille alors, interrompant sa plainte,
Tout en filant lui chante à demi-voix
Ces airs proscrits qui, les frappant de crainte,
Ont en sursaut réveillé tous les rois.
« Peuple, à ton tour que ces chants te réveillent !
Il en est temps ! » dit-il aussi tout bas.
Puis il répète à ses fils qui sommeillent :
« Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas (1) ! »

Au reste, ce n'est pas seulement dans les

(1) Nous recommandons à nos lecteurs la remarquable analyse que M. Vessiot a faite de cette chanson dans son bel ouvrage : *LA RÉCITATION À L'ÉCOLE, livre du maître*, 1 fort vol. in-12 (Lecène, Oudin et Cie, éditeurs).

grandes lignes et dans l'ordonnance générale de la chanson que se montre l'art du poète ; l'art, fruit du travail réfléchi et de l'effort opiniâtre, apparaît partout dans les œuvres de Béranger : il apparaît dans l'agencement des strophes, agencement qui va quelquefois jusqu'à l'artifice et à la recherche. C'est ainsi que, dans plusieurs chansons, toutes les strophes sont formées de deux parties et, en quelque sorte, de deux compartiments semblables qui se correspondent exactement :

Monsieur Judas est un drôle
Qui soutient avec chaleur
Qu'il n'a joué qu'un seul rôle,
Et n'a pris qu'une couleur.
Nous qui détestons les gens
Tantôt rouges, tantôt blancs,
 Parlons bas,
 Parlons bas,
Ici près j'ai vu Judas ;
J'ai vu Judas, j'ai vu Judas.

Sans respect du caractère
Souvent ce lâche effronté
Porte l'habit militaire
Avec la croix au côté.
Nous qui faisons volontiers
L'éloge de nos guerriers,

Parlons bas,
 Parlons bas;
 Ici près j'ai vu Judas,
 J'ai vu Judas, j'ai vu Judas.

(*Monsieur Judas.*)

L'art apparaît dans le refrain, que le poète excelle à ramener après chaque couplet et qui bien souvent, grâce à quelques légères modifications, résume fidèlement les sentiments exprimés dans chaque strophe ; il apparaît dans la rime, si exacte toujours et si riche (1) ; il apparaît enfin dans les moindres détails de la diction.

Béranger manifeste sans doute, en plusieurs endroits de ses œuvres, ses préférences pour le style naturel et simple ; il fait l'éloge des chansons claires et franches d'autrefois, et réproouve les couplets maniérés et compliqués de la chanson moderne :

L'esprit du jour a son mérite ;
 Mais c'est surtout lui que je crains :
 Ses traits si fins
 Me semblent vains ;

(1) « Il est singulier, dit Béranger dans *Ma Biographie* (p.149), que ce soit des chansonniers — car moi aussi de très bonne heure je rimai avec une grande exactitude — qui chez nous aient remis la rime pleine en honneur. »

Pour les entendre il faudrait des devins.

Amis, chantons à Marguerite

De vieux airs et de gais refrains (1).

Il se plaît même parfois à abaisser le ton de la chanson au niveau des classes inférieures, et il ne craint pas d'emprunter au peuple, pour s'en faire mieux entendre, son propre langage ; mais cette simplicité, souvent plus apparente que réelle, dénote, à qui observe les choses de près, un très sérieux effort et un art consommé. « Peu de juges, écrivait Chateaubriand à Béranger, peu de juges sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans vos vers ; peu d'oreilles assez délicates peuvent en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant (2). » Lamartine rend hommage, lui aussi, au soin minutieux et aux « limures assidues » de l'écrivain ; il va même jusqu'à lui reprocher, surtout dans ses chansons bachiques, trop de recherche et trop de raffinement. « On ne pourrait, dit-il, changer un mot aux chansons de Béranger ;

(1) *Bouquet à une dame âgée de soixante-dix ans, le jour de Sainte-Marguerite.*

(2) Cette lettre est datée de Genève, 24 septembre 1831. — Voir la *Correspondance* de Béranger, II, p. 63.

mais aussi ses chansons manquent un peu de cette négligence qui est la souplesse de la force ; elles ne sont pas assez jeunes, même quand elles chantent l'amour ; elles ne sont pas assez folles, même quand elles célèbrent la folie ; elles ne sont pas assez ivres, même quand elles simulent l'ivresse... Elles sentent un peu la lampe et l'huile des veilles, au lieu de sentir le raisin de la vendange et la mousse des banquets (1). »

On relèverait bien encore dans le style de Béranger certaines autres imperfections, notamment quelques obscurités, et l'on sait que Sainte-Beuve ne s'est pas fait faute de les signaler (2) ; mais on n'observe pas assez, pensons-nous, que le vers de Béranger était destiné à être chanté, non à être lu, et l'on ne tient peut-être pas un compte suffisant, quand on apprécie ce vers, des difficultés qui résultaient pour le chansonnier des exigences de l'air.

Au surplus, les taches de style chez Béranger sont d'ordinaire légères ; elles sont peu nombreuses, et, à côté de ces taches, combien de qualifiés ! C'est d'abord une précision qui pour

(1) *Ouvrage cité.*

(2) *Causeries du Lundi*, 1850.

chaque idée sait trouver l'expression propre et juste; une concision et une sobriété de style qui, en supprimant tout ce qui est inutile, serre et enchaîne la pensée et, en la concentrant, lui donne plus de force.

« Attachez-vous, écrivait Béranger à M^m de Solms, attachez-vous en toute occasion, soit dans la prose, soit dans la poésie, à trouver le mot juste. Evitez les équivalents; ils rendent la phrase douteuse, ils obscurcissent la pensée. Je ne sais rien; je ne suis qu'un ignorant, mais je crois posséder ma langue aussi bien que qui que ce soit. Je la tiens, il est vrai que c'est la seule. Je n'ai jamais écrit une ligne sans consulter mes dictionnaires que j'étudie sans cesse depuis quarante ans. » (*Corresp.* IV p. 242.)

« Défiez-vous de votre facilité. Ne mettez pas en dix vers ce qui peut tenir en cinq. Il faut du temps pour abréger. » (Lettre de Béranger à M. Alexis Muston, 28 oct. 1852. *Corresp.* II, p. 179.)

C'est ensuite une habileté toute particulière à manier l'allusion transparente, le sous-entendu malicieux et le demi-mot, plus terrible et plus mordant que le mot qui dit toute la pensée; c'est enfin, et par-dessus tout, une imagination féconde et puissante qui donne aux pensées les plus abstraites un corps et une forme sensible, comme aux idées les plus rebattues et les plus communes un air de nouveauté qui orne et rajeunit.

CHAPITRE VIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE BÉRANGER

Le désir de présenter en un seul tableau l'œuvre de Béranger nous a fait interrompre le récit de sa vie. Reprenons ce récit où nous l'avons laissé.

Mécontent des hommes politiques, qui ne prenaient pas assez sérieusement en main la cause et les intérêts du peuple et ne s'engageaient pas assez résolument dans la voie des réformes sociales, Béranger ne l'était pas moins des démarches que l'on faisait auprès de lui à chaque vacance qui se produisait à l'Académie.

« Un moment bien choisi, pour essayer d'entrer à l'Académie, c'était lorsque, dans la dernière année du règne de Charles X, M. de Chateaubriand, par une démarche d'extrême bienveillance (nous nous connaissions encore fort peu), vint m'engager à prendre place parmi les candidats à la première vacance. Alors ma nomination eût pu avoir une signification politique ».... Mais « de-

puis la révolution de Juillet, je dus voir dans mon admission à l'Académie, si toutefois ce corps eût daigné m'admettre, l'obligation d'assister à des cérémonies publiques, d'y porter l'habit brodé, de prononcer, l'épée au côté, des discours d'apparat en présence d'un nombreux auditoire, et d'avoir trop souvent à combattre des brigues comme celles qui ont affligé Constant sur son lit de mort ou repoussé jusqu'à trois fois notre grand poète Hugo. »

(*Ma Biographie*, p. 263-264.)

Il craignait aussi — il faut bien le dire — que l'existence à Paris ne lui devint trop onéreuse et qu'il n'épuisât trop tôt le peu d'argent qui composait sa modique fortune : aussi avait-il quitté Paris, en 1833, pour se fixer à Passy.

Paris, adieu ; je sors de tes murailles.
J'ai dans Passy trouvé gîte et repos.
Ton fils t'enlève un droit de funérailles,
Et sa piquette échappe à tes impôts.
Puissé-je ici vieillir exempt d'orage,
Et, de l'oubli près de subir le poids,
Comme l'oiseau, dormir dans le feuillage,
Au bruit mourant des échos de ma voix (1) !

De Passy, où il ne reste guère plus de deux ans, Béranger se rend à Fontainebleau où Perrotin lui avait trouvé un gîte fort convenable ; il quitte cette retraite au bout de quinze mois,

(1) *Passy*.

estimant que son existence y est trop oiseuse, et il s'établit à Tours, d'abord dans la magnifique propriété de la Grenadière, puis dans un appartement plus modeste de la rue Chanoineau.

Il était bien acclimaté au bord de la Loire, « heureux », comme il le dit, « de sa bicoque, » et il travaillait sérieusement à un livre qui occupait depuis longtemps déjà sa pensée, à une sorte de traité de morale politique et sociale à l'usage du peuple.

« Me voilà acclimaté aux bords de la Loire, heureux de ma bicoque, où l'on respecte mon amour de la solitude, et travaillant même sérieusement à une œuvre qui dépasse de beaucoup les forces de mon intelligence. Les pensées ne me manquent pas encore ; mais la méthode qui les groupe et le talent qui les fait valoir ne me sont pas donnés, je le crains. Enfin j'aurai du moins le mérite d'essayer un nouveau genre, à près de soixante ans, dans la seule vue d'améliorer la condition morale des pauvres gens. » (Lettre à Trélat, 25 mars 1837, *Corresp.* III, p. 18) (1).

A ce moment une passion qu'il nourrissait depuis longtemps pour une dame anglaise le dé-

(1) Quel malheur que Béranger se soit découragé ! Nous aurions eu très certainement un livre unique, dont tout le monde eût pu faire son profit. En tout cas, il faut lui savoir gré de sa tentative.

cide soudain à partir. Fou de douleur, et désespérant de résister plus longtemps à la passion dont il souffre, il s'échappe à la fin d'avril 1840 ; il disparaît, dissimulant sa fuite, et se retire à Fontenay-sous-Bois, dans la maison d'une personne amie, M^{me} Lacroix. Il passe ignoré dans ce village toute la fin de 1840 et le commencement de 1841, ne sortant de sa retraite que pour se perdre avec ses pensées dans les taillis de Vincennes ou pour faire de longues promenades sur les bords de la Marne, et ne recevant la visite que de deux ou trois amis seulement.

Un an après son arrivée à Fontenay, c'est-à-dire en avril 1841, on le retrouve avec son amie fidèle, Judith Frère, dans ce village de Passy qui avait pour lui tant de charmes à cause du bois de Boulogne et du voisinage de la Seine.

Béranger cherchait à se faire oublier dans cette paisible retraite ; mais le peuple ne l'oubliait pas ; et quand survinrent, en février 1848, les événements qu'il prévoyait depuis longtemps, mais qu'il craignait, dans l'intérêt même de la République, de voir se produire trop tôt, il fut au nombre de ceux sur lesquels le peuple jeta les yeux tout d'abord. Aux offres qui lui furent faites d'un siège de député à la Consti-

tuante, le chansonnier répondit par une lettre célèbre (1), où il expose tout au long les raisons multiples et d'ordre divers qui lui interdisent le très grand honneur qu'on lui fait : il invoque « ses soixante-huit ans, » sa « santé si capricieuse, » son « caractère gâté par une longue indépendance, achetée si chèrement ; » il parle de sa timidité qui ne lui permet ni de « poser, » ni de parler ni même de lire en public, et pour lui « le public commence où il y a plus de dix personnes ; » mais les électeurs n'acceptent point ces raisons, et par leurs suffrages ils font savoir au poète qu'il n'y a pas de nom plus populaire que le sien, et que ce nom appartient à la nation.

Béranger entre donc à l'Assemblée constituante, mais il y entre inquiet, embarrassé, mal à son aise : les impressions qu'il y éprouve le confirment dans ses sentiments et le décident à sortir au plus vite d'une Assemblée où il se sent incapable de rendre jamais le moindre service. Il adresse donc au président de l'Assemblée nationale sa démission ; sa démission n'est pas acceptée. Il écrit de nouveau, il insiste et

(1) Lettre à MM. les électeurs du département de la Seine. *Correspondance*, III, p. 442.

« supplie à mains jointes » l'Assemblée de ne pas l'arracher à l'obscurité de la vie privée : « Ce n'est pas, disait-il, le vœu d'un philosophe, encore moins celui d'un sage ; c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se survivre s'il perdait, au milieu du bruit des affaires, l'indépendance de l'âme, seul bien qu'il ait jamais ambitionné. Pour la première fois, je demande quelque chose à mon pays : que ses dignes représentants ne repoussent donc pas la prière que je leur adresse en réitérant ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieillard qui ne peut se dissimuler de quel honneur il se prive en se séparant d'eux (1). »

La conduite de Béranger fut en général sévèrement appréciée. Il sembla que le poète eût dû entrer dans une assemblée qui comptait un grand nombre de ses amis, où des questions capitales allaient être agitées et où l'emportement et les excès de quelques-uns exigeaient le contre-poids salutaire d'une parole modérée et prudente. Plusieurs chansons du Recueil de 1833, *les Contrebandiers*, *le Vieux Vagabond*, *Jacques*, s'inspirent de ce socialisme qui comp-

(1) *Correspondance*, III, p. 451.

tait alors plusieurs représentants illustres, et dont les graves problèmes, discutés depuis longtemps dans la presse et dans les livres, allaient se poser au sein des assemblées législatives. Il eût paru naturel que Béranger restât à l'Assemblée constituante pour expliquer, commenter, défendre, et, s'il était possible, appliquer les principes qui ont inspiré ces chansons ; mais ici, dit Sainte-Beuve, « l'homme d'esprit, l'homme prudent, celui qu'on peut appeler, sauf respect, une grande coquette, l'a emporté, on ne craint pas de le dire, sur le citoyen et même sur le poète. Un poète tout à fait généreux, un André Chénier, n'eût pas hésité ; mais Béranger, vieilli et voyant d'ailleurs à l'œuvre des poètes de conversion nouvelle, aura pensé qu'il était de trop dans l'arène ; il a eu la migraine, et s'est dégoûté (1). »

Le mot est joli, mais il n'est pas juste. A défaut d'autres preuves, la lutte que Béranger engagea et que, pendant quinze ans, il soutint, peut-être même au péril de sa vie, contre le gouvernement de la Restauration, montre assez que le courage civique ne lui manquait point :

(1) *Causeries du Lundi*, 1850.

aussi dans l'insistance qu'il met à ne pas vouloir occuper le siège de député où l'a appelé, malgré lui, le suffrage de ses concitoyens, convient-il de voir non le résultat d'un calcul intéressé, d'une pensée égoïste, mais plutôt celui d'un examen attentif du rôle qu'il est capable de jouer et des services qu'il lui est possible de rendre. C'est ce qu'a parfaitement compris Lamartine qui, se substituant à son ami, lui prête les réflexions suivantes : « De grandes questions vont se poser, de gros orages s'accumulent ; il faudra me dessiner par mes votes et par mes actes pour ou contre le peuple, accoutumé à voir en moi sa personnification : si je me dessine pour lui, je donnerai de la force à ses excès et je contribuerai à le perdre ; si je me dessine contre lui, je me trouverai groupé avec les royalistes et les réactionnaires qu'il regarde comme ses ennemis, et je ne conserverai plus dans le peuple que le renom d'un traître ou d'un apostat. Retirons-nous, réfugions-nous dans ma vieillesse et dans mon obscurité : c'est plus sage ; ne nous séparons pas de ce peuple où est ma force ; je serai plus véritablement utile là que dans le gouvernement. Le peuple, en me voyant rentrer dans son sein, ne se défiera

pas de moi, et j'aurai plus d'empire sur lui dans ses propres rangs que je n'aurais d'ascendant sur les bancs de ses maîtres (1) »

Tout cela est parfaitement exact. Lamartine, toutefois, oublie un motif, et un motif qui pesa d'un grand poids sur la détermination du poète : il oublie de dire ce que Béranger a dit de lui-même, à savoir qu'il « n'avait de valeur que dans la méditation ; » que « la discussion faisait évaporer le peu d'idées qu'il y avait en lui ; » que lorsqu'il ne s'agissait que de conseils, on le « trouvait toujours prêt » ; mais que, « s'il se fût agi de monter sur le plus petit pavois, » il se serait « enfui par la porte de derrière (2). »

Cependant des pertes d'argent et la nécessité de modérer ses dépenses obligent Béranger à quitter sa maison de Passy et à faire choix d'un appartement de pension bourgeoise. Il s'établit d'abord au haut de la rue d'Enfer (1850), puis, un an après, avenue de Chateaubriand, et enfin rue de Vendôme (1855). Ce fut là sa dernière résidence. Il y était à peine installé qu'il commença à sentir les premières atteintes de la

(1) *Cours familial de littérature*. Entretien XXI.

(2) Lettre de Béranger à M. de Lamennais, Tours, 11 octobre 1839. *Correspondance*, III, p. 189.

maladie qui devait l'emporter. Déjà ses jambes refusaient de le porter; sa physionomie s'assombrissait de plus en plus, et sa mémoire s'égarait par instants. Les soins intelligents et dévoués de ses médecins, MM. Charles Bernard et Trousseau, prolongèrent son existence ; mais la mort de M^{lle} Judith (8 avril 1857) porta au chansonnier un coup terrible dont il ne se releva point.

Il voulut accompagner à sa dernière demeure sa vieille et fidèle amie; il ne put aller que jusqu'à l'église, appuyé péniblement sur le bras d'un ami, et, le cœur gros de douleur, il rentra dans son appartement désert. Dès ce moment la maladie fit de rapides progrès. Il s'appesantissait d'une manière de plus en plus inquiétante ; souvent, quand on lui parlait, il oubliait soudain la conversation ; il avait des distractions étranges, et son œil, cet œil si intelligent et si vif, s'obscurcissait de plus en plus. L'agonie commença le 16 juillet, vers deux heures ; elle fut cruelle et se termina à quatre heures trente-cinq minutes.

Le poète avait demandé que ses obsèques se fissent le plus simplement possible. « J'ai horreur, avait-il dit à Perrotin, pour les amis que je perds du bruit de la foule et des discours à

leur enterrement. Si le mien peut se faire sans public, ce sera un de mes vœux accomplis. » Le gouvernement s'empara de ces paroles, et il en prit occasion pour régler l'ordre des obsèques qui devaient être faites au nom et aux frais de l'Etat, et accaparer, s'il était possible, à son profit une manifestation qui, selon toute vraisemblance, devait être imposante.

La manifestation dépassa encore les prévisions. Une foule énorme, plus de deux cent mille personnes appartenant à toutes les classes de la société, mais surtout aux classes inférieures, encombrait les rues que devait suivre le cortège et toutes les rues adjacentes : « Pas un pavé, dit Lamartine (1), qui ne portât un homme attendri, pas une fenêtre qui ne regardât passer en pleurant le char, pas un toit qui ne vociférât son cri d'adieu ou son acclamation d'amour, pas un pan du ciel d'où ne tombât sur le suaire une pluie de couronnes d'immortelles, fleurs funèbres qui n'ont pour rosée que les larmes, et qui n'ont de parfum que dans le souvenir et dans l'éternité. » On avait pu craindre des désordres, et on avait mis en mouvement une véritable armée de sergents de ville et de soldats ; mais la population

(1) *Ouvrage cité.*

parisienne montra que ces précautions étaient vaines et, par son attitude calme et respectueuse comme aussi par l'émotion sincère et profonde qui se lisait sur tous les visages, elle montra les regrets que lui causait la mort de son poète illustre et de son plus cher enfant.

CHAPITRE IX

LES ŒUVRES POSTHUMES

I

Chansons napoléoniennes.

Cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Béranger qu'un revirement soudain se produisit à son égard dans l'opinion publique. Perrotin venait de publier les œuvres posthumes et, parmi les chansons nouvelles, il s'en trouvait huit consacrées à Napoléon I^{er}. En vain les amis du poète faisaient-ils remarquer que ces chansons avaient été écrites avant les événements de 1848 et 1851, et que quelques-unes peut-être dataient d'une époque où libéraux et bonapartistes faisaient cause commune contre le gouvernement de la Restauration : on ne voulut rien entendre, et de tous côtés partirent

des invectives et des injures contre l'homme qui venait d'être l'objet d'une manifestation si spontanée et si enthousiaste.

On avait déjà, dans les années qui précédèrent la mort du poète, hasardé quelques doutes sur la sincérité de ses convictions républicaines; on avait même annoncé, vers le mois d'août 1853, la publication d'un article qui devait faire sensation et dans lequel Alexandre Dumas reprocherait au chansonnier de s'être fait le partisan du nouvel Empire.

« Si votre article paraît dans la *Presse*, avait écrit Béranger à Alexandre Dumas, obtenez de M. de Girardin, que je connais trop peu pour ne pas me faire appuyer auprès de lui, l'assurance qu'il voudra bien faire insérer quinze ou vingt lignes dans un des numéros qui suivront le vôtre. Je promets, bien entendu, de me tenir dans les termes que la censure ne peut incriminer, ce qui ne sera pas chose facile.... J'ai aujourd'hui 73 ans. C'est un peu dur d'être obligé de venir, à cet âge, se faire donner un certificat de bonnes vie et mœurs. » (*Corresp.*, IV, p. 217.)

Enfin, au commencement de 1857, un journal étranger (1), se faisant l'écho de bruits sans consistance et de ridicules propos, n'avait pas craint d'affirmer que Béranger avait tendu la main au

(1) *Le Journal de Bruxelles*, n° du 5 janv. 1857.

gouvernement de l'empereur et qu'il en avait accepté une pension ; mais ces accusations étaient rares, et se traduisaient d'ordinaire sous une forme réservée et timide. Quand parurent les œuvres posthumes, les accusateurs devinrent plus violents, et le nombre s'en accrut rapidement.

Béranger a-t-il mérité les reproches qui lui ont été faits ? Nous ne le croyons pas. D'abord, rien dans sa conduite ne permet de supposer qu'il ait jamais appelé de ses vœux le retour de l'Empire, et nous connaissons au contraire de lui des paroles et des actes qui établissent que le gouvernement impérial n'avait en aucune façon ses préférences. On (1) avait prétendu que, si Napoléon eût été à la disposition du peuple en juillet 1830, Béranger se serait porté de ce côté et eût invité ses amis à s'y porter également. Or, dans une lettre qu'il adresse à M. Lemaire, à la date du 3 avril 1842, le poète déclare que c'est la crainte « d'entendre les masses de combattants proclamer ce jeune prince » qui le décida à presser ses amis de se prononcer pour le duc d'Orléans. « Je suis

(1) Louis Blanc, par exemple.

ajoute Béranger, bonapartiste comme le peuple, mais nullement impérialiste, et j'aurais vu avec peine le retour au régime impérial avec tous ses hommes et ses abus sans la gloire du grand homme qui, seule, pouvait donner de la valeur à tout cela (1). »

Son attitude en 1848 ne fut pas moins nette : nous n'en voulons pour preuve qu'une lettre curieuse adressée le 9 décembre 1848, c'est-à-dire la veille même de l'élection présidentielle, à M. de Brissot-Thivars (2), et dans laquelle il annonce qu'il a dû refuser une visite de Louis Bonaparte et « qu'il votera pour Cavaignac, puisque Lamartine n'a pas de chances suffisantes. »

Les huit chansons napoléoniennes des œuvres posthumes sont disposées dans un ordre méthodique et embrassent la vie tout entière du grand homme. Tout d'abord, nous suivons le cortège qui conduit à l'église le nouveau-né, et nous saluons le saint auquel on le confie, saint qui est « sans crédit, » mais dont « le nom semble fait pour l'histoire (3). »

(1) *Correspondance*, III, p. 261.

(2) *Ibid.* II, p. 9.

(3) *Le Baptême*.

L'enfant grandit, et, comme il se rend un jour au marché avec son frère pour y vendre les olives de sa mère, il rencontre assise au pied d'un arbre une Egyptienne à qui la prédiction de l'avenir a valu dans le monde entier une universelle renommée. L'Egyptienne examine la main de l'enfant et elle lui révèle les destinées qui l'attendent :

Que vois-je ! O signes de puissance !
 O labeurs du génie humain !
 Muses, pour vous quelle épopée !
 Législateurs, qu'il sera grand !
 France, à l'œuvre ! Forge une épée
 Pour cette main de conquérant.
 Rois, pleurez vos orgueils de race.
 Suivez-le, peuples haletants.
 Moi, je tombe aux pieds dont le temps
 Doit à jamais garder la trace.
 J'ai vu ta main. O noble enfant ! crois-moi,
 Quand je te dis : Tu seras plus qu'un roi (1).

De l'œuvre de Napoléon, de sa marche triomphante à travers l'Europe et des victoires pacifiques obtenues dans l'administration intérieure de l'empire, Béranger ne dit que ces quelques mots. La gloire militaire et la gloire civile de

(1) *L'Egyptienne.*

l'empereur tiennent en un couplet. Mais, cédant à un mouvement naturel qui le porte à prendre en main la cause des malheureux et des opprimés, il insiste avec complaisance sur la période des vicissitudes et des revers, des souffrances physiques et des souffrances morales, et, après avoir montré l'empereur s'échappant soudain de l'île d'Elbe où il est à l'étroit, et faisant un suprême effort pour ressaisir le sceptre qui lui échappe (1), il le peint à nos yeux au moment où il termine sur les rochers abrupts de Sainte-Hélène ses « immenses destinées, » et expie au milieu des plus affreuses tortures sa gloire passée.

La scène est émouvante et du plus tragique effet. Quant à l'action, elle se passe en l'an 44, à l'époque du meurtre de César.

SAINTE-HÉLÈNE

Sur un volcan dont la bouche enflammée
Jette sa lave à la mer qui l'éteint,
Parmi des flots de cendre et de fumée
Descend un ange, et le volcan s'éteint.

(1) *L. Aigle et l'Etoile.*

Un noir démon s'élançe du cratère ;
Que me veux-tu, toi resté pur et beau ?
L'ange répond : Que ce roc solitaire,
Dieu l'a dit, devienne un tombeau.

Mais le démon : cette île est mon Ténare ;
Là, j'espérais d'un déluge effrayant
Lancer les feux sur l'Argonaute avare
Qui par ici tenterait l'Orient.
Et l'envahir ! Une dépouille humaine
Souiller ces mers, vierges de tout vaisseau !
Jusqu'où le monde a-t-il poussé la haine,
Qu'ici Dieu lui cache un tombeau !

Pour quel colosse éteint-on le cratère ?
Un roi sans doute, un héros hasardeux.
Tous ont de morts si bien jonché la terre,
Que place un jour doit manquer pour l'un d'eux.
De tant d'Etats au cercueil d'Alexandre
Ravirait-on jusqu'au dernier lambeau ?
— Les vents, dit l'ange, ont balayé sa cendre :
Ce roi n'a plus même un tombeau !

L'autre repart : Quels restes de grand homme
Un jour ici seront donc déposés !
En ce moment César tombe dans Rome,
Sous les poignards à son sceptre aiguisés.
— Rome, dit l'ange, aura sa sépulture ;
Mais, quand va naître un monde tout nouveau,
Les loups du Nord viendront chercher pâture
Sur les débris de son tombeau !

L'être infernal, alors baissant la tête,
Dit en soi-même : Est-ce donc pour celui
Qui, ralliant le monde en sa conquête,
Va lui donner une croix pour appui ?
L'ange l'entend : Silence, esprit rebelle !
Il ne craint, lui, ni chacal ni corbeau ;
Car, dans Sion, c'est moi, lampe fidèle,
 Qui veillerai sur son tombeau.

Démon, écoute. Avant deux mille années,
Un conquérant, empereur des Gaulois,
Terminera d'immenses destinées
Sur cet écueil, à la honte des rois.
Pour le punir d'attarder dans sa route
L'humanité, qu'éblouit son drapeau,
Qu'il trouve ici, quoi qu'au ciel il en coûte,
 Une prison et son tombeau.

Privé pour lui de ton trône de laves,
Sois son geôlier, prends des traits odieux,
Trouble ses nuits, resserre ses entraves ;
Tiens de ses maux la coupe sous ses yeux :
Cet homme, ainsi purifiant sa gloire,
Pour l'avenir redevient un flambeau,
Sur l'infortune achève sa victoire,
 Et des rois triomphe au tombeau.

Loin du démon, loin de ces tristes plages
L'ange à ces mots revole aux pieds de Dieu,
Dont l'œil déjà voit à travers les âges
Le grand captif expirer dans ce lieu.
Quelques amis en pleurs sont venus prendre
De l'astre éteint le glorieux fardeau.

Dieu joint sa main aux mains qui vont descendre
Napoléon dans son tombeau.

A côté de cette admirable chanson, qui, dès l'abord, monte jusqu'aux accents les plus élevés de la belle et grande poésie, et s'y maintient, citons une autre chanson d'allure plus modeste sans doute, mais ni moins poétique ni moins touchante. Elle est intitulée *le Matelot breton*.

Des vendangeurs dinent à l'ombre, au bord d'un champ, quand passe un jeune matelot, un Breton. On l'interroge : il dit qu'il vient de Sainte-Hélène et qu'il a vu l'Empereur. A ces mots, on se découvre, on l'appelle, on l'invite à boire et on le presse de questions :

Quoi! tu l'as vu! Viens, qu'on te fête!
A sa gloire bois avec nous.
Revient-il? Qu'attend-il encore?
Sans berger que peut le troupeau?
A nos clochers quand donc l'aurore
Saluera-t-elle son drapeau?

Et le jeune homme raconte comment il réussit à tromper les regards vigilants d'un « monstre de police, » du gouverneur Hudson, et à se glisser jusqu'à un endroit que l'Empereur visite souvent dans ses promenades :

J'y cours, j'y grimpe en me cachant.
Tapi sous un roc, là, j'espère,
Muni de pain pour quelques sous,
Voir passer celui dont mon père
Disait : C'est notre père à tous.

J'y reste en vain deux nuits entières.
Quand, désolé, je m'en allais,
S'élance d'arides bruyères
Un des plus jolis oiselets.
Sur ma tête il vole, il tournoie,
Mêle un cri doux à ses ébats.
Ah ! c'est le ciel qui m'en l'envoie ;
J'entends qu'il dit : Ne t'en va pas.

Dieu soi béni ! Car, sur la route,
Dans un groupe aussitôt paraît
Un homme. Lui ! c'est lui, nul doute.
Où n'ai-je pas vu son portrait ?
J'en crois mon cœur qui bat plus vite,
Et l'oiseau, cet avant-coureur.
A genoux je me précipite,
En criant : Vive l'Empereur !

Napoléon s'avance vers le jeune homme ; il le questionne ; le jeune homme répond, et les réponses comme les questions sont du plus haut et du plus pathétique effet.

Qui donc es-tu, brave jeune homme ?
Me vient-il dire avec bonté.
— Sire, c'est Geoffroy qu'on me nomme ;
Je suis un Breton entêté.

Faut-il porter quelque parole
 A vos amis ? J'y vais courir.
 Même à la mort s'il faut qu'on vole,
 Sire, pour vous je veux mourir.

— Français, merci. Que fait ton père ?

— Sire, il dort aux neiges d'Eylau.
 Auprès de vous mon plus grand frère
 Mourut content à Waterloo.
 Ma mère, honnête cantinière,
 Revint, en pleurant son époux,
 Au pays où, dans sa chaumière,
 Cinq enfants priaient Dieu pour vous.

— Peut-être est-elle sans ressource,
 Dit-il ému ; tiens, prends ceci,
 Pour ta mère prends cette bourse.
 C'est peu ; mais je suis pauvre aussi.
 Je baise la main qu'il me livre

— Non, Sire, gardez ce trésor.
 Nous, toujours nos bras nous font vivre ;
 Pour vos besoins gardez cet or.

Il sourit, me force à le prendre,
 Puis du doigt m'indique avec soin
 Comment au port il faut descendre,
 Et des gardes me tenir loin.

— Ah ! Sire, que n'ai-je des armes ?
 Mais il s'éloigne soucieux,
 Et longtemps, à travers mes larmes,
 Je reste à le suivre des yeux.

Comme ce tableau est vivant, et comme le

cadre et les détails en sont heureux dans leur ingénieuse simplicité ! Il n'est pas besoin au poète, pour peindre la grandeur de l'empire et montrer l'étonnant prestige de l'empereur, d'évoquer tour à tour, comme d'autres poètes l'ont fait, les grands noms des Pyramides, de Marengo, du Kremlin, de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène, ni de donner pour cadre à cette grande figure l'univers entier. Le bord d'un champ et un arbre, un jeune matelot et quelques paysans, cela lui suffit pour nous intéresser au grand captif et nous donner une idée exacte de la magique influence qu'il exerce sur tout le monde et plus particulièrement sur le peuple.

Cette influence était telle que longtemps on refusa d'ajouter foi à la nouvelle de sa mort, et c'est même à cette persistance à ne pas croire à la mort de l'empereur que Béranger emprunta l'idée d'une belle et curieuse chanson, intitulée : *Il n'est pas mort.*

Nous ne méconnaîtrons point que de pareils vers aient pu servir la cause de l'Empire, et que Napoléon III ait, dans une certaine mesure, recueilli le bénéfice de la sympathie et de l'admiration que le grand Empereur avait inspirées au chansonnier ; mais ce n'est pas une raison de

prétendre que Béranger se soit, à la fin de sa vie, rallié à l'Empire, et qu'il soit, comme le dit Sainte-Beuve, « mort en communion parfaite avec le régime impérial ». Nous avons rappelé plus haut des paroles et des actes qui établissent nettement que la foi républicaine du poète ne s'est pas démentie un seul instant, et que les révolutions n'ont fait au contraire que la rendre plus solide et plus inébranlable.

A ces témoignages s'en ajoute un autre : ce sont les chansons mêmes qui, dans les œuvres posthumes, témoignent de l'amour de Béranger pour la république et du peu de sympathie que lui inspirent les royautés et les empires. Aux chansons napoléoniennes opposons la chanson du *Phénix*.

LE PHÉNIX

Jadis, en des climats lointains,
 Vivait, sur de fertiles plages,
 Une république de sages,
 Heureux des plus obscurs destins.
 Le phénix vint sur l'autre rive.
 Vite à sa cour il les fit appeler.
 Son héraut criait : Qu'on me suive !
 Dépêchez-vous ; l'oiseau peut s'envoler.

Partout l'esclave galonné
 Va disant : Mon maître a des ailes

A couvrir vingt peuples fidèles ;
Venez voir l'oiseau couronné.
Pas n'est besoin de vous l'apprendre,
Au bien de tous il aime à s'immoler.
S'il meurt, il renaît de sa cendre.
Dépêchez-vous ; l'oiseau peut s'envoler.

Nul ne bouge. Il ajoute encor :
Ne pas le voir serait dommage.
Rien d'aussi beau que son plumage,
Son bec de perle et ses pieds d'or.
Vrai soleil, sa riche couronne,
Sur vos moissons daignant étinceler,
Les mûrirait, Dieu me pardonne !
Dépêchez-vous ; l'oiseau peut s'envoler.

Un vieillard enfin lui répond :
Cesse, ami, tes vaines fanfares ;
Nous préférons, nous, vrais barbares,
A ton oiseau poule qui pond.
Pourtant il nous plaît fort entendre
Chanter linots, colombes roucouler.
Le chant du phénix est moins tendre ;
C'est chant royal ; l'oiseau peut s'envoler.

Sache qu'en son bûcher fumant
Nos pères l'ont osé surprendre.
Qu'ont-ils découvert dans sa cendre ?
Hélas ! un cœur de diamant.
Tout être unique en son espèce
D'aucun amour n'a pouvoir de brûler.
Plaignez les rois, dit la Sagesse ;
Nous les plaignons ; l'oiseau peut s'envoler.

II

Chansons philosophiques.

Les œuvres posthumes contiennent plusieurs chansons philosophiques, et ces chansons s'inspirent des mêmes idées et des mêmes sentiments que les chansons anciennes : c'est ainsi que le poète y vante les charmes des goûts simples et modestes et y exprime cette pensée, plusieurs fois émise dans les chansons anciennes, que le bonheur n'est souvent pas aussi éloigné de nous que nous le pourrions croire, et que la plupart du temps c'est notre faute si nous ne savons pas le découvrir : témoin ce pauvre rimeur qui va mourir dans un hospice et qui accuse le destin de ne lui avoir pas accordé, durant toute sa vie, un seul jour heureux. Le Bonheur lui apparaît en rêve et lui répond : Que de fois ne s'est-il pas présenté à lui, tantôt sous la figure de cette Suzette qui l'aimait tant, mais dont la « jupe de laine » lui paraissait médiocre en comparaison des « falbalas » d'une châtelaine dont il était le favori, tantôt sous la forme de cette bonne vieille tante qui, s'il avait voulu apprendre un métier, lui eût légué

comme à son fils

Négoce, labeurs et profits,

tantôt enfin sous les traits de ce vieillard aimable qui, alors que se faisait sentir pour lui l'indigence, lui offrit à la fois et sa fille et son champ. Et le Bonheur ajoute :

Devant tes pas fuyait la gloire.
Moi, sans bruit, tapi dans un coin,
Souvent encor, tu peux m'en croire,
Je t'ai fait des signes de loin.
Mais à tes erreurs plus de trêve ;
Et, sans m'accorder un coup d'œil,
Tu cours au galop de ton rêve,
Qui te jette au bord du cercueil (1).

Quelle leçon pour ceux que dévore une folle ambition et qui s'imaginent que le bonheur est inséparable des honneurs et de la gloire !

A ceux qui, intempérants dans leurs désirs, ne sont jamais satisfaits et accusent sans cesse la Providence, il donne également une leçon qui n'est pas moins saisissante que la première. Le poète se met en scène lui-même et se montre à nous au moment où il va quitter la magnifique et délicieuse habitation de la Grenadière pour une demeure plus modeste et plus simple. Il dit adieu à ce fleuve dont il a si souvent foulé les

(1) Voir la chanson intitulée : *Avis*.

rives verdoyantes et fleuries, à ces arbustes qu'il a plantés, à ces oiseaux dont les chants ont si souvent charmé sa solitude ; il ne peut se défendre d'un sentiment de regret, peut-être même de désespoir, quand un de ses plus fidèles amis, un oiseau, le console dans ces vers charmants :

.
 « Ami, pourquoi t'affliger tant ?
 Sur nous l'orage vient-il fondre ?
 Un abri partout nous attend.
 Quand l'hiver, qui tout décolore,
 Dépouille jardins et forêts,
 Il reste encor quelques cyprès
 D'où nos voix réveillent l'aurore. »

Oiseaux, adieu. Peuple heureux et chéri,
 En vous créant l'Eternel a souri.

« La pauvreté, sombre nuage,
 Bientôt, dis-tu, fondra sur toi.
 Jeune, tu bravais son passage ;
 Au soleil n'as-tu donc plus foi ?
 Crois-nous, quelques routes nouvelles
 Que ton vol prenne en son essor,
 Si le nuage crève encor,
 Un rayon séchera tes ailes. »

Oiseaux, adieu, etc...

« Tu nous as chanté, sous ces treilles,
 L'aigle expirant, captif des mers.
 Apprends d'infortunes pareilles
 A subir de communs revers.

Va gaiement où le sort te pousse,
 A la ville ou dans un chalet.
 Pour ton nid, pauvre roitelet,
 Que te faut-il ? un peu de mousse. »
 Oiseaux, adieu, etc...

« La fin de tout, nul ne l'ignore.
 D'avance tu sauras quitter
 Ces rosiers qui sont près d'éclorre,
 Ces arbres qu'on t'a vu planter.
 Lorsqu'à partir tu te disposes,
 Un corbeau te crie à l'écart :
 Pour parer les tombeaux, vieillard,
 Dieu partout a semé les roses. »
 Oiseaux, adieu. Peuple heureux et chéri,
 En vous créant, l'Eternel a souri.

Ces paroles si sages font impression sur le vieillard : toute pensée de regret disparaît de son cœur. Il quitte sans se plaindre un endroit où il avait souhaité couler ses derniers jours, et il se contente de demander à la troupe d'oiseaux dont il a si souvent entendu les chants harmonieux de venir, s'ils le peuvent, charmer son nouveau gîte :

Oiseaux, merci ! Rome fut sage
 De vous consulter autrefois.
 Je vais au plus prochain rivage
 Vivre en un coin sous d'humbles toits.
 Ici, vous qui du vieil ermite

Picoriez en paix les raisins,
 S'il a des arbres pour voisins,
 Venez charmer son nouveau gîte.
 Oiseaux, adieu. Peuple heureux et chéri,
 En vous créant l'Eternel a souri (1).

L'éloge du plaisir qui a fourni la matière d'un si grand nombre de chansons anciennes trouve sa place dans les chansons posthumes. L'âge ne permet plus au poète de se mêler comme autrefois à la troupe joyeuse d'aimables convives ; mais il se rappelle avec émotion les beaux jours du temps passé, et ce souvenir délicieux l'aide à supporter le poids des ans et les tristesses de la vieillesse.

Souvenir cher à mes pensées !
 Grâce à la fraîcheur qu'il leur rend,
 Je souris aux heures passées,
 Je m'arrange du jour mourant.
 Pur de haine et d'hypocrisie,
 Rêvant le bien, cherchant le beau,
 Je sème un peu de poésie
 Sur les marches de mon tombeau (2).

Chercher le beau, rêver le bien, ajoutons —
 ce que le poète ne dit pas — faire le bien, ce fut

(1) *Les Oiseaux de la Grenadière.*

(2) *Mon Carnaval. A Antier.*

là, durant toute son existence, la constante préoccupation de Béranger ; ce fut pour lui, avec le plaisir ou le souvenir du plaisir, le remède souverain contre tous les maux et toutes les amertumes de la vie. *Le Chapelet du bonhomme*, qui est une des dernières chansons de Béranger, est un éloquent et poétique éloge de la Charité. Amertumes et maux sont, aux yeux du poète, comme les grains d'un « noir chapelet » : toute bonne action fait tomber un grain du chapelet. — Tu pleures, bonhomme, la mort de ton ami : vois là-bas cette chaumière ; cours en chasser la famine, et tu seras consolé. — Ton père vient d'expirer : cours vers ce bois où un crime se prépare, arrache aux brigands leur victime, et ta blessure sera guérie. — Tu pleures encore, vieillard, tu pleures celle qui partagea si longtemps avec toi les joies et les tristesses de la vie : vois le feu prendre au village, cours l'éteindre, et ta peine sera moins cuisante. — Mais bientôt chagrin nouveau, nouvelle douleur. Une fille restait au vieillard, douce et suprême consolation, et voilà que cette fille lui est enlevée ; et, comme le vieillard se désole, il entend la voix qui lui dit : Cours au fleuve, un enfant s'y noie. Le vieillard n'hésite pas, il s'élançe dans le fleuve,

« sauve la joie » d'une mère éplorée, et du même coup il chasse la tristesse qui obsédait son cœur. Mais il n'est pas au bout de ses maux : la vieillesse fait de plus en plus sentir son action ; la mort approche ; il ne lui reste plus qu'à pleurer. Et la voix se fait encore entendre : Va, dit-elle, va réchauffer une mésange qui meurt de froid devant ta grange. Et le bonhomme sourit enfin, et l'oracle se fait connaître :

Heureux qui m'a pour conducteur!
 Je suis l'ange consolateur.
 C'est la Charité qu'on me nomme.
 Va donc prêcher ma loi, bonhomme,
 Pour qu'il ne reste plus un grain
 Au noir chapelet du chagrin (1).

Le goût des conditions simples et modestes, l'art de savoir se contenter de peu et de jouir des plaisirs permis, le culte et la pratique de la charité, ce sont là, on le voit, choses chères à Béranger, et qu'on retrouve dans les œuvres posthumes aussi bien que dans les œuvres anciennes. Les dernières chansons contiennent de même, comme les premières, une profession de foi très nettement spiritualiste, et c'est même dans une des dernières chansons, *Ascension*, que le spiritualisme du poète trouve son expression

(1) *Le Chapelet du bonhomme.*

la plus poétique et la plus élevée. — Cette chanson, nous croyons devoir la reproduire ci-après intégralement, et c'est par elle que nous terminerons cette étude sur les *Chansons de Béranger*.

ASCENSION

Géant ailé, géant immense,
En rêve aux astres m'élevant,
Des soleils j'y vois la semence,
Et ce que Dieu cache au savant.
Dieu donne aux anges qu'il préfère
Un instrument harmonieux,
Qui, résonnant sur chaque sphère,
La dirige à travers les cieux.
Notre soleil garde sa lyre,
Sirius marche au son du cor,
Sur Jupiter l'orgue soupire ;
A Saturne la harpe d'or.
Devant ces corps, masse infinie,
J'ai crié : Gloire au Créateur !
Plus ému de leur harmonie
Qu'effrayé de leur pesanteur.
Dans mon vol, sous mes pieds, qu'entends-je ?
C'est le son triste d'un pipeau,
Qui mène au gré d'un tout jeune ange
L'un des corps nains du grand troupeau.
Petit globe, objet de risée !
On dirait, à le voir courir,
Du savon la bulle irisée,
Qu'un souffle fait naître et périr.

Je demande à l'enfant céleste
Si c'est son jouet dans les cieux.
Enorme géant, sois modeste,
Dit-il, regarde, et juge mieux.
Je me penche alors sur la boule,
Prêt à la prendre dans ma main.
Dieu ! j'y vois s'agiter la foule
Que nous nommons le genre humain.

Ma confusion est profonde.
Est-ce donc là notre séjour ?
— Oui, dit l'ange, voilà ce monde
Dont peu d'entre vous font le tour.
Ton œil y distingue sans doute
Ces monts qui sont géants pour vous,
Et votre océan, cette goutte
Qui suffit à vous noyer tous.

Quoi ! Notre gloire impérissable,
Nous la bâtissons là-dessus !
Mais qu'importe ce peu de sable
Où s'entassent nos vœux déçus ?
Qu'importe en quelle étroite bière
Nos os tombent de sommeil ;
Aux mains de Dieu, grain de poussière,
L'homme pèse plus qu'un soleil.

Espère enfin, mon âme, espère ;
Du doute brise le réseau.
Non, ce globe n'est pas ton père ;
Le nid n'a pas créé l'oiseau !
J'en juge à l'effort de ton aile,
Qui s'en va les cieux dépassant.

Pour t'engendrer, noble immortelle,
Il n'est que Dieu d'assez puissant.

Soudain je rentre imperceptible
Au lit fangeux du fleuve humain.
Mais, quand d'un accent indicible
L'ange me dit : Frère, à demain !
La Comète, horrible merveille,
De ce globe accroche l'essieu ;
Du choc il tombe ; je m'éveille,
Le jour brille, et je bénis Dieu.

CONCLUSION

Dans la très incomplète étude que nous venons de faire de l'œuvre de Béranger, nous avons essayé de montrer la part que le poète a prise aux événements politiques de son temps; nous l'avons, d'après les témoignages mêmes de ses contemporains, dépeint tel qu'il était, au physique et au moral, et nous avons trouvé dans ses chansons, dans ses *Mémoires* et dans ses lettres, l'image fidèle et la vivante expression de ses sentiments et de ses pensées, de son esprit et de son caractère.

Or, il semble que tout ce qu'a dit, écrit et fait Béranger se ramène à un principe unique et comme à une inspiration commune qui, se retrouvant, à des degrés divers sans doute, dans tous les actes de sa vie et dans toutes ses œuvres, est comme la marque particulière de son talent, disons mieux, de sa personnalité.

Ce principe, cette inspiration, c'est le plaisir d'obliger ses semblables, c'est la charité.

N'est-ce pas, en effet, parce qu'il est naturellement bon, qu'il a des goûts si simples et montre dans ses désirs une si grande modération, estimant toujours qu'il a plus que sa part, et que tout ce qui lui arrive d'heureux est autant de pris à des gens qui en sont plus dignes que lui ?

La timidité explique sans doute, en grande partie, son embarras au milieu des riches et des grands. Mais si aux palais et aux châteaux il préfère les plus modestes demeures, et si la société des pauvres et des humbles a pour lui tant d'attraits, n'est-ce pas un peu parce qu'il aime à partager leur sort et à compatir à leurs maux ?

Enfin, n'est-ce pas dans sa bonté native et dans le plaisir ou plutôt dans le besoin qu'il éprouve de faire le bien qu'il faut chercher la cause de tant, et parfois si pénibles démarches auxquelles il se soumet, lui si réservé et si timide, en faveur de pauvres gens, connus ou inconnus ?

L'amour du prochain, la charité, c'est encore là la vraie source où il puise, et souvent retrempe et fortifie ses convictions politiques.

Les grands principes de la Révolution font

sur son esprit et son imagination d'enfant une impression profonde et, malgré son père, il s'en déclare le partisan convaincu, parce qu'il voit dans l'application de ces principes la suppression des classes privilégiées et l'émancipation des classes les plus nombreuses, et, jusque-là, les plus déshéritées de la fortune.

Admirateur de Bonaparte, dont la rare et prompt énergie a délivré la France des désordres et des folies du Directoire, il proteste ensuite contre un despotisme qui dépouille le pays de ses libertés, et contre une ambition qui impose à la patrie les plus douloureux sacrifices.

Avec Louis XVIII qui, si on l'en croit, lui était personnellement indifférent (1), il espère voir et la fin de guerres interminables qui épuisent la nation et la « renaissance des libertés nationales (2) ». Il ne demande rien de plus, et salue par la chanson du *Bon Français* le retour des Bourbons. Mais Louis XVIII inaugure son règne par une série de décisions et de mesures qui sont la négation même des principes contenus dans la Charte constitutionnelle ; surtout il

(1) *Préface de 1833.*

(2) *Ibid.*

laisse commettre, sans les empêcher ni les réprimer, des actes d'une violence et d'une cruauté inouïes, et aussitôt Béranger, oubliant les vers qu'il vient d'écrire, s'éloigne d'un gouvernement qui, à la place des libertés promises, apporte à la France la plus dure servitude, et qui, au lieu de panser les plaies de la patrie, provoque et excite partout la guerre civile. Et non seulement il rompt brusquement avec un gouvernement qui oublie si vite ses promesses, mais il l'attaque avec énergie, et ne s'arrête que lorsqu'il est à terre.

La monarchie de Juillet ne réalise pas précisément les vues politiques de Béranger ; mais, persuadé que « les monarchies représentatives ne sont qu'une forme transitoire, » et que « les trônes constitutionnels ne semblent être que des ponts jetés sur un fleuve que nous ne pouvons passer à la nage, encore moins franchir d'un saut (1), » il favorise, autant qu'il le peut, la proclamation du duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume d'abord, comme roi des Français ensuite, et il accorde d'autant plus volontiers ses sympathies à ce prince qu'il

(1) Lettre à M. de Chateaubriand, 4 octobre 1831. *Correspondance*, II, p. 69.

le sait animé de sentiments libéraux, et qu'il espère que son règne, en même temps qu'il permettra à la nation de se ressaisir et de mieux juger l'œuvre accomplie, préparera et facilitera la marche en avant vers un autre régime qui, précisément parce qu'il est plus libéral encore et plus démocratique, a toutes ses préférences et toutes ses tendresses, vers la République.

Le gouvernement de Louis-Philippe ne justifie pas la confiance du poète : on avait bien revisé, dans un sens plus libéral, la Charte de 1814 et aboli la censure ; on avait bien aussi abaissé le cens électoral et ajouté aux électeurs censitaires les *capacités* ; mais qu'avait-on fait pour ces classes inférieures qui avaient tant contribué à la chute de la royauté légitime, et dont les besoins devenaient de jour en jour plus pressants ? La paix qui régnait depuis 1815 et les progrès de l'industrie et du commerce avaient aggloméré dans les villes un nombre considérable d'ouvriers ; qu'arriverait-il si, par suite d'un accident imprévu : mauvaise récolte, guerre ou révolution, ces ouvriers venaient à se trouver sans pain ? Ce grave problème préoccupait plusieurs esprits généreux ; mais le gouvernement en prenait-il souci ? Mécontent de

députés qui, nommés par un petit nombre d'électeurs privilégiés, ne représentent pas l'opinion publique, de ministres plus préoccupés de se maintenir au pouvoir que d'accomplir les réformes que le peuple réclame; mécontent d'un roi, « roi de liberté bourgeoise, » qui, oubliant ceux qui l'ont le plus aidé à monter sur le trône, n'a rien fait pour les classes nombreuses, rien, si ce n'est qu'il leur a donné tour à tour M. Thiers ou M. Guizot, M. Guizot ou M. Thiers (1), il se sépare d'un gouvernement dont il semble que le peuple ne doit rien obtenir, se rapproche des jeunes gens dont les fiers sentiments et les idées généreuses s'accordent mieux avec la disposition de son esprit et de son cœur, et il salue par avance le jour béni où la Providence, qui veille sur la France « en dépit des rois, des ministres, des intrigants et des bavards (2), » la réveillera enfin de son long sommeil, et assurera le triomphe définitif des principes qu'il a servis durant toute sa vie.

(1) « Le roi de liberté bourgeoise, disait en riant Béranger, qu'a-t-il fait pour les classes les plus nombreuses ? Rien, M. Thiers ou M. Guizot, M. Guizot ou M. Thiers. » SAVINIEN LA-POINTE, p. 64.

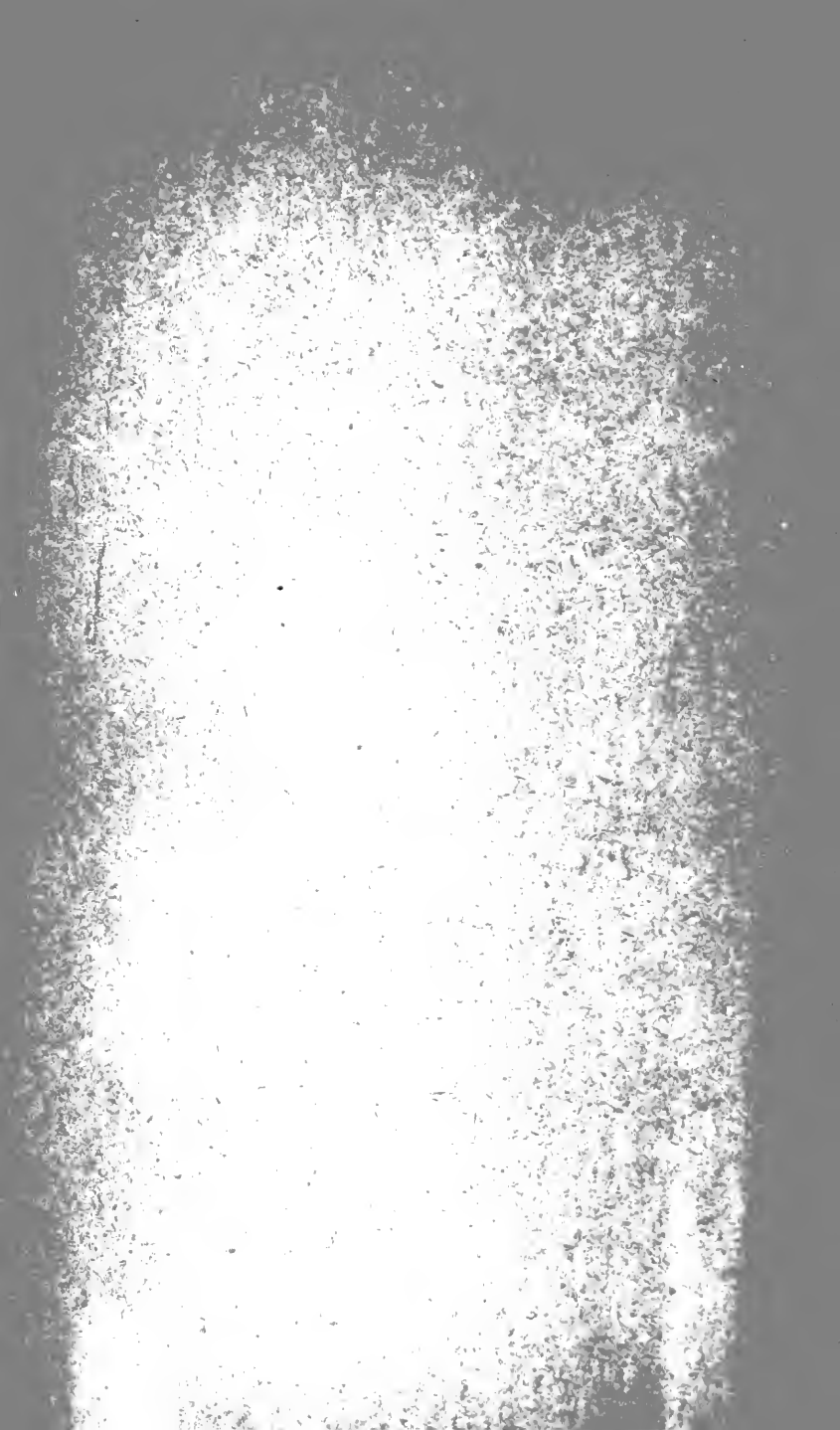
(2) Lettre à M. Gilhard. Passy, 30 août 1832. *Correspondance*, II, p. 102.

Comme la politique, la philosophie de Béranger n'a pas d'autre inspiration que la charité. C'est, en effet, à son ardent amour de l'humanité qu'il est redevable de ces chansons si sincères, si éloquents, si émues, où il montre à la fois et les cruelles souffrances de ceux qui n'ont d'amour que pour eux-mêmes, et les joies ineffables que procurent la pratique du bien et l'accomplissement des bonnes œuvres. C'est également dans son cœur affectueux et aimant qu'il trouve la conception si heureuse de ce sentiment désintéressé et pur, qui, n'ayant rien de commun avec la passion violente, se rapproche plus de l'amitié que de l'amour, et dont la chanson de *la Bonne vieille* est la plus belle et la plus poétique expression. Enfin, c'est parce qu'il est bon et compatissant, que le Dieu de ses rêves est un Dieu indulgent, clément, plein d'amour, un Dieu qui protège les petits, qui venge les opprimés, qui bénit l'humanité et le monde.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	9
CHAP. I. — JEUNESSE DE BÉRANGER.	
I. — Les premières années.	13
II. — Les premiers essais politiques.	22
III. — Les premières chansons : le couvent des Sans- Soucis et le Caveau	25
CHAP. II. — LA CHANSON POLITIQUE	
I. — Lutte contre le despotisme impérial ; éloge des Bourbons	35
II. — Lutte contre la Restauration	43
1. Politique intérieure	47
2. Politique extérieure	57
3. Attaques contre les personnes	67
CHAP. III. — LES CHANSONS PATRIOTIQUES	83
I. — L'aristocratie et le peuple	86
II. — Les officiers de faveur ; les soldats de la Répu- blique et de l'Empire.	93
III. — Napoléon	93
IV. — Trahison des chefs ; fidélité des soldats.	103
V. — Eloge de la France.	105
CHAP. IV. — LES PROCÈS.	113
CHAP. V. — CHANT DE TRIOMPHE, OPPOSITION A LA MO- NARCHIE DE JUILLET	141
CHAP. VI. — LES CHANSONS PHILOSOPHIQUES.	
I. — L'homme	141
II. — Les chansons philosophiques	161
CHAP. VII. — L'ÉCRIVAIN	181
CHAP. VIII. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE BÉRANGER	196
CHAP. IX. — LES ŒUVRES POSTHUMES	
I. — Chansons napoléoniennes	208
II. — Chansons philosophiques.	222
CONCLUSION.	232





**La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**The Library
University of Ottawa
Date due**

--	--	--	--



a39003



002299534b

CE PQ 2195

.Z5C3 1895

COO CAUSERET, CH BERANGER.

ACC# 1220482

